TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 437 · 18 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AOUT 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A MI-PARCOURS

Les commissions spécialisées proposent d'aménager le VIIe Plan

LIRE PAGE 18

Les perspectives de règlement en Afrique

Idéologie et réalisme

De l'Ethiopie au Sahara occidental, du Mozambique à l'Angola... L'Afrique, décidément, *s'accommode mal* des analyses idéologiques simplifiées qu'affectionne l'Occident. Le partage en deux camps — « progressiste » et « modéré » — d'un continent en ébullition participe davantage des commodités du langage que d'une réalité *infiniment* plus complexe. Dans les affrontements sporadiques, les réconciliations subites et les manœuvres dont l'Afrique est le théâtre, la « cohérence » chère aux idéologues ne trouve que rarement son compte. Constatée l'an dernier à l'occasion des spectaculaires « renversements d'alliances » de la Corne orientale, cette vérité se vérifie aujourd'hui au Zaïre.

Trois mois après les tragiques événements de Kolwezi et l'épopée anti-mobutiste des « gendarmes katangais » venus d'Angola, le président Neto — accusé hier d'avoir favorisé cette « subversion » — est reçu ce 19 août à Kinshasa par un adversaire qu'il avait toujours présenté comme un « valet de l'impérialisme ». L'événement n'est pas moins déconcertant que n'aurait pu l'être, en pleine guerre du Vietnam, une visite du premier ministre Pham Van Dong à Saigon. Il consacre, en fait, une « normalisation » très réaliste, amorcée au sommet de Khartoum, puis le 22 juillet à Brazzaville, entre deux pays qui non seulement comptent parmi les plus importants d'Afrique, mais se réclament de deux systèmes de pensée totalement opposés.

Si cette réconciliation — qui couronne les efforts de la diplomatie occidentale — est acceptée par les intéressés, c'est d'abord parce que chacun y trouve son compte. Les présidents angolais et zaïrois ont au moins en commun le fait d'incarner l'un et l'autre des régimes fragiles, menacés à la fois par des rébellions armées et de sombres perspectives économiques. Or leurs adversaires respectifs — « Katangais » pour le Zaïre, F.N.L.A., UNITA et FLEC (Cabinda) pour l'Angola — tiennent une bonne partie de leur force du soutien avoué ou occulte dont ils bénéficient « en face ». Il y a là des possibilités de marchandages suffisamment prometteuses pour que l'on accepte d'oublier les « grands principes ».

En l'occurrence, l'Angola marxiste-léniniste — qui après avoir renoué avec l'ancien colonisateur portugais cherche à s'ouvrir sur l'Occident — a déjà fait le geste qu'attendait Kinshasa en désarmant une partie des « Katangais » réfugiés sur son sol. M. Neto attend maintenant qu'en échange de bon procédé le président Mobutu cesse de soutenir les maquis de l'Unita dirigés par M. Jonas Savimbi et ceux du FLEC menaçant l'enclave de Cabinda. Les deux capitales pourront alors envisager — c'est l'objectif prioritaire — la remise en service du chemin de fer de Benguela, qui achemine vers le port angolais de Lobito le minerai du Shaba et procure aux deux pays — et à la Zambie voisine — des ressources appréciables.

Bien sûr, ce sursaut de réalisme politique doit beaucoup aux pressions exercées par les grandes puissances.

En fait, les rivalités internationales en Afrique fournissent aussi, à ceux des pays qui sont les plus jaloux de leur indépendance, une marge de manœuvre appréciable. En jouant sur la concurrence et les surenchères des grandes puissances, ils parviennent quelquefois à échapper à cette fidélité inconditionnelle qu'on voudrait leur imposer à travers, justement, ces redoutables « cohérences » de l'idéologie.

Les distances que prend aujourd'hui Luanda avec les dogmes — et que s'apprête à prendre l'Ethiopie « pro-soviétique », pour ne citer qu'elle — ce réalisme qui triomphe après de vaines batailles, n'est-ce pas aussi une manière d'échapper aux contraintes importées et de « rendre l'Afrique aux Africains ».

Le premier ministre rhodésien n'est plus hostile à des négociations avec la guérilla

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré le 18 août que le gouvernement intérimaire de Salisbury n'était pas — en principe — opposé à une conférence élargie incluant les dirigeants de la guérilla, conférence souhaitée par les Anglo-Américains. Il a cependant précisé qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet et qu'il attendait d'être mieux renseigné sur les modalités d'une telle rencontre. A Londres et à Washington, on s'est chaudement félicité vendredi des déclarations de M. Ian Smith.

Le 17 août, déjà, l'un des dirigeants nationalistes modérés, le chef Jeremiah Chirau, s'était prononcé en faveur de ce projet de conférence élargie. L'évêque Muzorewa, en revanche, a exprimé des réserves très nettes. Quant aux dirigeants de la guérilla dont l'avis sera déterminant, s'ils sont d'accord sur le principe, ils ne paraissaient pas s'être définitivement prononcés. MM. Mugabe et Nkomo, coprésidents du « Front patriotique » se sont consultés vendredi à Lusaka (Zambie). Dans une interview publiée à Johannesburg, M. Nkomo a jugé dépassée l'idée d'une telle conférence alors que la guérilla « actuellement a gagné la partie ». M. Kaunda, président zambien, en revanche, a pressé les partenaires africains de M. Smith d'engager des conversations en vue de cette conférence « élargie » qui permettrait de sortir de l'impasse.

En Rhodésie, cependant, alors que renaît le timide espoir d'une solution pacifique, le moral de la communauté blanche paraît avoir atteint un stade critique.

« Les Blancs votent avec leurs pieds... »

Correspondance

Salisbury. — M. et Mme F... ont voté fidèlement pour le Front rhodésien de M. Ian Smith pendant quinze ans. Aujourd'hui, ils se préparent à quitter définitivement le pays, au début de l'année prochaine. Ils ne mâchent pas leurs mots à l'endroit de M. Smith qu'ils accusent de les avoir « trompés ».

Propriétaire d'une petite entreprise à Salisbury, d'une coquette maison à Highlands, l'un des quartiers résidentiels blancs de la capitale rhodésienne, et de deux voitures, M. F... n'est autorisé à emmener que 1 000 dollars rhodésiens (1) lors de son départ. Bien sûr, comme beaucoup, il a réussi à déjouer, d'une façon ou d'une autre, le strict contrôle des changes et dispose d'un petit capital en Grande-Bretagne. Mais il laisse tout de même derrière lui l'essentiel du fruit d'une vie de travail en Rhodésie.

« *Les Blancs votent avec leurs pieds* », affirme un homme politique libéral. Au rythme d'un millier par mois, les Blancs quittent en effet la Rhodésie, et leur nombre devrait sans aucun doute s'accroître dans les prochains mois, en particulier lorsque la fin de l'année scolaire aura pris fin en novembre.

(1) 1 dollar rhodésien = 6,50 F.

(Lire la suite page 4.)

Les effets de l'ouverture en Chine

• Pékin enverra des milliers d'étudiants en Occident
• Deux ministres sont relevés de leurs fonctions
• M. Hua Kuo-feng est vivement critiqué par Moscou

Alors que Moscou vient d'accuser, par l'intermédiaire de l'agence Tass, M. Hua Kuo-feng d'avoir tenu « des propos antisoviétiques » à Bucarest — d'où le dirigeant chinois doit gagner Belgrade lundi 21 août, — Pékin poursuit sa politique de réforme, d'ouverture sur l'étranger et d'épuration amorcée au lendemain du renversement de la « bande des quatre ».

Trois décisions connues vendredi 18 août sont significatives à cet égard : le remplacement de deux ministres qui avaient été nommés en mars dernier, l'envoi prochain de plusieurs milliers d'étudiants chinois dans des universités occidentales et le rétablissement probable des grades dans l'armée chinoise (les grades avaient été supprimés depuis la révolution culturelle).

Jusqu'à présent, les officiers étaient appelés « cadres » et ne se distinguaient des soldats que par une vareuse à quatre poches au lieu de deux. C'est l'agence Chine nouvelle qui a fait allusion au rétablissement des grades, vendredi 18 août, en annonçant l'adoption par l'Assemblée d'un « *règlement sur le service des officiers* ».

Vendredi également, les dirigeants chinois ont procédé à un remaniement du gouvernement qui avait été formé en mars dernier. Chine nouvelle a annoncé que M. Yao Yi-lin, membre du comité central, avait été nommé ministre du commerce (poste qu'il avait occupé de 1960 à 1967), en remplacement de M. Wang Lei, « *relevé de ses fonctions* », et dont *la nouvelle affectation n'a pas été* rendue publique. D'autre part, M. Chien Min, vice-président du comité révolutionnaire de la province du Sechuan, prend la direction du quatrième ministère de l'industrie mécanique, à la place de M. Wang Cheng, dont Chine nouvelle ne mentionne même pas le nom.

Les deux ministres remerciés étaient entrés au gouvernement en mars, après avoir occupé des fonctions ministérielles avant la révolution culturelle. M. Wang Lei est, depuis 1971, vice-président du comité révolutionnaire de la municipalité de Pékin, dont le président n'est autre que M. Wu Teh, qui a plusieurs fois été critiqué pour avoir été lié à la « bande des quatre ».

Ce remaniement intervient au moment où des *rumeurs* circulent sur la possible mise en jugement de la « *bande des quatre* » *et sur la purge* de certains de leurs partisans, à Changhaï ou à Canton.

A Moscou, l'agence soviétique Tass a dénoncé vendredi l' « *orientation avant tout antisoviétique* » des propos tenus par le président du P.C. chinois, M. Hua Kuo-feng, au cours de sa visite en Roumanie. Elle reproche au dirigeant chinois « *une série d'invectives antisoviétiques, camouflées par la phraséologie maoïste classique* » et, plus particulièrement, « *la thèse sur la « lutte contre l'hégémonie », ce qui signifie, d'après la Chine, la lutte contre l'U.R.S.S.* ».

M. Hua Kuo-feng, qui visite ce samedi matin 19 août le port de Constanza, sur la mer Noire, avait eu la veille un dernier entretien politique de trois heures avec son hôte, M. Ceausescu. Cet entretien, qui devait avoir lieu lundi, a été avancé. Après avoir signé plusieurs accords économiques, M. Hua Kuo-feng gagnera lundi Belgrade. Il séjournera en Yougoslavie jusqu'au 29 août avant de regagner Pékin via Téhéran.

Accélérer la formation des élites

De notre correspondant

Pékin. — Plusieurs milliers d'étudiants chinois vont être accueillis dès cet automne dans les établissements d'enseignement supérieur d'une douzaine de pays étrangers. C'est du moins ce qu'a demandé le gouvernement chinois, en expliquant que la République populaire manquait actuellement d'enseignants du niveau voulu pour assurer la formation de ses éléments les plus doués.

Ce sont donc « *les meilleurs* » parmi les quelque deux cent cinquante mille jeunes gens admis cette année à poursuivre leurs études au-delà du secondaire qui vont se rendre à l'étranger pour plusieurs années (quatre à sept selon les disciplines) pour y suivre des cycles complets d'enseignement supérieur. Des séjours de moindre durée sont aussi prévus pour des étudiants plus âgés (trente à quarante ans), soit pour leur perfectionnement dans des spécialités données, soit pour leur formation comme chercheurs ou assistants d'universités.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Le Conseil constitutionnel en accusation

La polémique sur le Conseil constitutionnel, et particulièrement sur son rôle de juge de la régularité de l'élection des députés et des sénateurs, a rebondi au cours de la campagne électorale dans la deuxième circonscription du Gers, après invalidation du scrutin de mars.

Comme MM. Debré et Blanc, M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a reproché à M. François Mitterrand de créer une mauvaise querelle pour masquer les divisions de la gauche.

Selon M. Chevènement (P.S.), le Conseil constitutionnel, qui après les dernières législatives a invalidé cinq élections aux dépens du P.C. (Seine-Saint-Denis), du P.S. (Gers et Pas-de-Calais), du parti radical (Meurthe-et-Moselle) et du R.P.R. (Paris), la décision concernant le Gers (où l'on devait revoter le 20 août) est « scandaleuse ».

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

Faut-il supprimer le Conseil constitutionnel ? François Mitterrand a posé la question. Certains s'en indignent. Pourtant, il n'y a là rien de bien nouveau. Le programme commun de gouvernement de la gauche a toujours proposé son remplacement par une cour suprême — mais surtout *le gouvernement* a toujours su écarter les décisions du Conseil constitutionnel quand parfois elles le gênaient. En voici deux exemples :

1) Respectueux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Conseil constitutionnel a, le 28 novembre 1973, décidé que le gouvernement ne pouvait, par décret, définir des infractions réprimées par une peine de prison. « Nul homme ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans *les cas déterminés* par la loi. » Le gouvernement a aussitôt adressé aux parquets une circulaire leur prescrivant de ne tenir aucun compte de la décision du Conseil et il a continué à définir lui-même par décret des infractions dont la sanction peut atteindre deux mois de prison ;

2) Pour introduire la publicité de marque à la T.V., le gouvernement a demandé au Conseil s'il pouvait sans autorisation législative doter l'O.R.T.F. de ressources nouvelles. Le Conseil a répondu (30 janvier 1968) qu'il n'en avait la possibilité que pour des ressources correspondant à l'objet de l'O.R.T.F. et que cet objet relevait de la compétence législative. Bien qu'aucun texte de loi n'ait placé la publicité dans l'objet de l'O.R.T.F., le gouvernement s'est empressé d'autoriser celle-ci à percevoir des recettes provenant de la publicité de marques.

∴

Les critiques de François Mitterrand portaient sur le contentieux électoral. C'est qu'en effet entre la majorité (parlementaire ou présidentielle) et l'opposition, la partie n'est pas égale.

En premier lieu, le Conseil s'est refusé à juger les interventions du président de la République (21 juin 1967, n° 358) dans la propagande électorale. Il justifie son incompétence en affirmant que le chef de l'Etat n'est responsable que devant la Haute Cour de justice. Pourtant, le Conseil d'Etat n'a jamais hésité à annuler des décrets ou même des ordonnances signés par le président de la République. Ainsi, un candidat apportant des éléments nouveaux le samedi, veille du scrutin, risque, s'il est élu, l'invalidation, tandis que le chef de l'Etat peut dire ce même samedi n'importe quoi, et les candidats qu'il soutient ne risquent rien.

En deuxième lieu, le Conseil se refuse à censurer une irrégularité qui aurait été commise par le législateur (c'est-à-dire encore la majorité au pouvoir). Il justifie son incompétence en affirmant qu'il ne peut s'opposer à une loi qu'avant sa promulgation et qu'il est donc trop tard pour en discuter au moment d'une élection. Pourtant, à deux reprises dans d'autres affaires, il a déclaré « sans effet » ou « sans portée » deux dispositions législatives très régulièrement promulguées (8 septembre 1961 et 30 janvier 1968).

En troisième lieu, le Conseil n'annule pas une élection quand il y a fraude, mais seulement lorsqu'il lui paraît que cette fraude a changé les résultats du scrutin.

(Lire la suite page 5.)

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

AU JOUR LE JOUR

Anne, ma sœur Anne...

A propos du mariage de Chrysler avec Peugeot-Citroën, on a parlé d'un mariage à trois. C'est au moins d'un ménage à quatre qu'il faudrait parler. Car le sieur Chrysler avait naguère épousé en justes noces la dame Simca, dont on ne sait trop ce qu'elle est devenue.

Certes l'exogamie est un excellent remède contre les inconvénients de la consanguinité. Barbe-Bleue l'employa jadis avec quelque application, mais avant de convoler avec lui, les fiancées consentantes seraient bien avisées de lui demander la clef de la chambre forte.

ROBERT ESCARPIT.

IONESCO A CERISY

Les rhinocéros dans la Manche

La vocation internationale du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, dans la Manche, où le souvenir de sa fondatrice, Anne Heurgon Desjardin, disparue il y a juste un an, demeure vivant, s'est affirmée une fois de plus. L'universalité d'Eugène Ionesco, qui s'y trouve un peu comme dans sa propre maison tant il y a multiplié les séjours, aussi. Universitaires et critiques arrivés de nombreux pays — et même de Roumanie où ses pièces ne sont plus jouées, — se sont retrouvés pour cerner la création de cet écrivain, que l'on dit de l'absurde, et qui, à l'instar de Becket et d'Adamov, nous vient de nulle part.

Peu d'œuvres sont empeintes d'humour comme celle tragique et désopilante d'Eugène Ionesco. C'est d'elle, de ses béances vertigineuses, de ses oscillations et de sa cohérence secrète qu'il a été question pendant la première décade d'août en ce château normand. Car l'auteur *des « anti-pièces », la Cantatrice chauve* ou *la Leçon* (interprétée à Cerisy par la fille de l'écrivain — excellente dans ce rôle), s'est révélé au fil des exposés le même que celui des textes d'aujourd'hui. Le désespoir abyssal, traversé d'aveuglantes fulgurances de félicité, dans son film *la Vaise*, est le même dans *Le roi se meurt*. Pas question donc de chronologie récupératrice, d'époque « *révolutionnaire* » ou « assagie » dans la création de ce clown douloureux, subversif et violent. Sur l'unité profonde de son œuvre le consensus s'est vite dégagé.

Au monde ronronnant qui s'installait dans le confort après la guerre, Ionesco opposa un discours théâtral qui fit éclater les conventions figées, en mettant en évidence les automatismes, les tics de langage, et qui, dans la même foulée, fit éclater le temps, le personnage et l'intrigue. A double face cependant, comme Janus : lorsque les clercs suicidaires acheminent le monde vers sa perte, en vertu d'un conformisme différent, Ionesco, après avoir fait le vide, donne vie à l'irréductible dissident Béranger du *Rhinocéros*. Cette re-création prend, aujourd'hui, valeur d'avertissement exemplaire.

Et l'homme Ionesco, dépouillé de son personnage ? Naviguant superbement entre le Charybde et le Scylla des modes, comme Martin Esslin l'a souligné avec pertinence, à la recherche inquiète de la grande lumière, de l'espace secret et sacré, dont parlait Eliade, son ami, fuyant comme la peste hagiographes et thuriféraires (il y en avait, bien sûr, à ce colloque) Ionesco présent se déclara terrifié par son succès, par sa gloire. Qu'il trouve, par ailleurs, parfaitement légitimes.

— *Il n'y a rien de plus drôle que le malheur* », dit-il. Et il ajoute ravi et narquois : « *Mon plus grand malheur, et sans doute le plus comique, ce serait de périr étouffé par l'amour et l'admiration de mes proches. Et maintenant excusez-moi, il faut que j'aille téléphoner d'urgence à Shakespeare.* »

EDGAR REICHMANN.

Le Monde

idées

ÉTAT

Vive la centralisation

par JACQUES ROLLAND DE RENÉVILLE (*)

LE titre provoque. Mais lisez donc *l'Histoire financière de l'Antiquité à nos jours*. Arrivé à la Révolution française, Gabriel Ardant y décrit les réformes fiscales entreprises par les révolutionnaires sur la base des mesures qu'avaient prescrites Turgot et Necker. Pour nous qui raffolons aujourd'hui de décentralisation et d'autogestion, c'est fort instructif.

Plus que les constituants, les émeutiers de la faim avaient fait voler en éclats barrières d'octroi, bureaux de contrôle et impôts indirects, en sorte que l'Assemblée *fut réduite à ne compter* plus que sur l'impôt direct, c'est-à-dire en fait sur l'impôt foncier : politique inspirée directement *des physiocrates*, puisque la terre apparaissait alors la source de toutes richesses. Mais l'impôt foncier n'allait pas sans une administration centrale qui se chargeât de le répartir, et que la Constituante avait détruite. Conformément aux vues de Turgot et de Necker, on confia donc le soin de le répartir aux communes, aux districts, aux départements, toutes administrations locales élues. Des commissions communales définirent l'assiette, des officiers municipaux se chargèrent des matrices, etc...

Le résultat fut immédiat : les retards de paiements se multiplièrent, tels biens furent omis, tels autres systématiquement sous-évalués, après quoi les rentrées s'évanouirent. En 1798, de toute urgence il fallut recruter cinq mille commissaires centraux pour surveiller le travail des municipalités, puis en toute hâte le Consulat dut recréer *ex nihilo* une administration centrale des impôts directs...

Et comment imaginer qu'il aurait pu en être autrement ? Comment celui qu'ici on croit riche n'apparaîtrait-il pas pauvre un peu plus loin ? Comment mon voisin conseiller municipal me taxerait-il impartialement puisqu'il sait qu'édile à mon tour je lui revaudrai cela ? Quand l'impôt vise non le plus capable de payer mais le moins capable de dissimuler — c'est le cas plus que jamais, — comment *celui qui* le calcule le calculerait-il objectivement s'il était l'élu du village, de l'îlot ou du quartier ?

Tocqueville, citant l'Assemblée provinciale du Berry en 1779, rappelle que chaque paroisse doit payer une somme fixée chaque année, à charge pour *le « collecteur »* local de la répartir. *« Comme tout le monde veut éviter la charge de collecteur,* dit cette Assemblée, *il faut que chacun la prenne à son tour... sans égard à la capacité ou à l'honnêteté.* » Contraint de définir arbitrairement les ressources de chacun, le « collecteur » s'attire la haine de tous, et comme tous sont collecteurs à tour de rôle, on imagine aisément les conséquences. Qu'à cette *situation-là s'ajoutent les désastreuses* improvisations de 1789, et l'on conçoit que G. Ardant écrive : *« Il n'était pas facile d'obtenir de bons effets de la décentralisation fiscale lorsque le milieu social ne s'y prêtait pas. »* S'y prête-t-il mieux aujourd'hui, en France ?

La force du faible, où la puiserait-il pour se défendre, sinon dans une autorité qui transcende le fort aussi bien que le faible ? Mais la société civile, c'est-à-dire l'économie de marché, c'est-à-dire la loi du plus fort, ne comporte point une telle instance. Au-dessus des intérêts privés, familiaux, locaux, régionaux, corporatifs, professionnels, syndicaux, etc, comment concevoir, comment ériger une autorité qui n'en dépende pas, qui assure leur régulation et, plus encore, qui les dépasse en les conservant, et qui ne soit pas l'Etat ?

J'entends bien qu'aujourd'hui l'Etat, c'est le monstre froid, c'est la paperasse bureaucratique, c'est l'administration sans âme, sans entrailles, le pouvoir tentaculaire, le bon plaisir signifié par circulaires, bref le totalitarisme feutré. Mais de ce qu'un Etat totalitaire, feutré ou non, est, en effet, intolérable, il ne résulte aucunement que plus d'Etat du tout soit un bien : voyez donc l'Italie aujourd'hui. C'est une question de mesure : entre l'Etat hégélien, raison divine infaillible qu'incarne l'histoire en sa qualité de jugement dernier, et l'Etat selon Marx, appareil oppressif au service des exploiteurs, il y a place pour une autorité centrale à laquelle les faibles puissent en appeler des forts, comme ce fut le cas lors *des Grands Jours* d'Auvergne (septembre 1665 - janvier 1666), comme c'est le cas chaque fois que le pouvoir local brime, et il *en est sans cesse tenté puisqu*'il connaît personnellement ceux qu'il gouverne.

(*) Professeur à l'institut de philosophie de l'université de Poitiers.

Pour une ouverture de l'administration française

par FRANÇOIS LOMBARD (*)

LES élections législatives ont mis en lumière un paradoxe intéressant : d'une part, les Français ont manifesté leur mécontentement devant le système actuel, le « mal français » et la « société bloquée », caractérisée par l'administration toute-puissante ; d'autre part, ils ont envoyé à l'Assemblée nationale, pour les représenter, un nombre croissant de fonctionnaires, près de 48 % des nouveaux députés. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène : la cooptation au sein des partis, notamment de la majorité, de *camarades d'école ou de promotion*, comme candidats, et la complémentarité de fait entre une carrière administrative et politique qui permet à un fonctionnaire de disposer de temps pour préparer sa campagne. En fait, deux types de fonctionnaires *ont été élus* : des enseignants, surtout au P.S., assez proches des administrés par leurs fonctions, et de hauts fonctionnaires, surtout de la majorité, assez jeunes, sorte de « cadets » du régime. C'est en partie de leur situation que nous traiterons par la suite.

Leur quête du pouvoir se traduit par un cumul excessif de fonctions, sources de blocage et de mécontentement ; sans changement, c'est l'explosion sociale à terme ; seule une ouverture réelle, mais difficile à réaliser sans volonté politique, peut donner au système *actuel l'oxygène* nécessaire à sa survie.

Un cumul excessif de pouvoirs

Apparemment, le système administratif français a toutes les vertus : sélection objective des meilleurs par le mérite, stabilité de l'emploi et perspectives intéressantes de carrière. Dans la réalité, l'objectivité de la sélection *est toute relative* : les mérites s'épanouissent différemment à l'ENA selon que l'impétrant est parisien ou provincial, que ses parents ont de la fortune ou non et qu'il est issu ou non d'une famille d'inspecteur des finances, de ministre ou de diplomate. Bien sûr, l'hérédité joue, mais la forme de sélection actuelle lui donne un rôle plus important que d'autres méthodes.

Le pouvoir donné aux anciens de ce système est, à bien des égards, affrayant. Imaginons deux étudiants de force égale : l'un tombe, le jour d'une épreuve de langue de sélection, sur un texte qu'il a déjà lu ; l'autre sur un domaine qui *lui est étranger*. Le premier réussit ; le second échoue. Trois ans plus tard, l'un pourra être secrétaire général de préfecture, avec des responsabilités humaines importantes, et l'autre stagiaire dans une banque nationalisée. Quelle est la justification de cette différence de pouvoir ? Le savoir, l'expérience ou la chance ? Outre le facteur chance, qui n'est pas négligeable, la sélection des hauts fonctionnaires se fait davantage sur les qualités intellectuelles dont ils font preuve entre vingt et trente ans que sur leurs qualités humaines.

Ce n'est pas parce qu'une personne a des qualités exceptionnelles qu'elle saura forcément diriger des hommes, prendre des décisions et négocier avec des syndicats. Certains fonctionnaires ont essayé d'utiliser ce pouvoir, reposant pourtant sur des bases fragiles mais qui leur permet d'avoir accès aux dossiers, pour conquérir une partie du pouvoir législatif et économique (entreprises nationalisées et banques). Beaucoup justifient ce cumul de *pouvoirs en tendant à considérer* que la société française, à l'image de l'administration, a une structure pyramidale et que la réussite à un concours difficile justifie leurs prétentions.

Source de blocage et de mécontentement

Le cumul des pouvoirs administratifs et économiques (entreprises publiques) s'est réalisé par un recours répandu à la cooptation de dirigeants parachutés de l'administration. Le choix des dirigeants économiques a souvent été dicté tout autant par des *considérations* politiques et administratives que par la compétence. Contrairement aux implications des propos de François de Combret, conseiller auprès du président *de la République*, qui écrivait récemment que *« les fonctionnaires n'ont pas pour la plupart l'expérience vécue nécessaire pour procéder au redéploiement du tissu industriel de notre pays »* (1), il n'est pas rare de voir des hommes de cabinet parachutés à la tête d'une entreprise publique comptant plus de dix mille personnes. Ils ont inévitablement d umal à introduire dans ces entreprises un système de gestion qui facilite la créativité et permette une concurrence avec le secteur privé. Au même moment, des personnes compétentes ayant une bonne expérience vécue se voient écarter des postes de commande, ce qui se traduit par une utilisation inefficace des ressources humaines et une détérioration du climat social, notamment au niveau des cadres dont le mécontentement, jusqu'à présent larvé, grandit.

Un nombre non négligeable de Français ont souhaité la suppres*sion de ce système, et puis*, à la dernière minute, plus par refus du communisme que par appui de la majorité, ils ont voté pour elle. Si des changements effectifs n'interviennent pas pour réduire le cumul des pouvoirs, ouvrir l'administration, le report des voix des cadres vers le P.S., déjà amorcé, s'amplifiera. Une série de réformes s'imposent. Les Français ne se laisseront pas duper plus longtemps par les discours technocratiques et autres livres sur le « mal français », qui sont souvent des prétextes pour ne pas agir.

L'ouverture nécessaire

Les règles des institutions administratives françaises établies au lendemain de la deuxième guerre doivent être adaptées à notre société industrielle compétitive. Les grandes lignes de cette *politique devraient* être les suivantes :

— Etablir de manière plus systématique des passerelles entre le secteur privé et le secteur public. Est-il normal, en effet, qu'un administrateur civil puisse être détaché à la direction des grandes entreprises d'une banque nationalisée et que, en retour, il est pratiquement impossible à un cadre supérieur de cette banque de travailler dans une administration ? Cela devrait pouvoir se *faire sous forme* de contrat à durée déterminée ou de manière permanente dans le cadre du recrutement au tour extérieur.

Dans les domaines de l'administration proches du secteur privé, tel le corps des conseillers commerciaux, un nombre de postes plus importants devrait être donné à des personnes du secteur privé ayant l'expérience des négociations d'affaires internationales, qui fait parfois défaut à certains fonctionnaires arrivés au Quai Branly sans vocation particulière pour le commerce international mais en raison de leur classement ;

— Eviter de figer la structure administrative en répartissant la plus grande partie des postes dans les grands corps dès la sortie de l'école ; la part du « tour extérieur » devrait correspondre à près de la moitié des postes et les personnes choisies, en raison de leurs compétences et expériences, après une procédure de sélection assez ouverte et non pas en raison de relations politiques ;

— Remplacer l'école d'administration actuelle, qui donne un enseignement relativement mono*lithique*, par plusieurs écoles adaptées aux exigences propres de chaque carrière (inspection des finances, diplomatie, conseillers commerciaux) et introduire un pluralisme de formation et de modes de pensées ;

— *Mieux informer les jeunes* sur les perspectives de concours dans l'administration et leur permettre, après sélection, de faire des stages dans certains services de l'administration, comme cela se fait ailleurs (stages d'été à la Maison Blanche) ;

— Enfin, il faut lutter contre l'esprit administratif qui, avec quelque raison, hante les lycéens et les étudiants ambitieux. Trop souvent il leur est dit « hors de l'ENA, point de salut ». Encore *plus qu'avant, nous sommes en* train de créer une nation de fonctionnaires. Un des moyens de sortir du « mal français », c'est justement de revaloriser le travail dans l'entreprise industrielle, la recherche et la création d'entreprises.

Nous ne voulons pas remettre ici *en cause les principes qui ont* fait de l'administration française une des plus honnêtes et des plus compétentes du monde, mais proposer des ajustements pour en rectifier les inadaptations. L'élargissement du recrutement au « tour extérieur » est un des moyens qui devrait permettre la pluralité des expériences des fonctionnaires. D'autres mesures s'imposent, mais elles relèvent d'une analyse plus fondamentale, notamment sociologique. La gestion du domaine public ne doit pas être le domaine de quelques-uns. Le renouvellement des hommes par un échange entre le secteur privé et le secteur public *devrait permettre de tuer le* « mal français » de l'intérieur et de remettre en cause le monopole de fait d'une minorité.

(*) Enseignant-chercheur de l'université d'Aix-Marseille, actuellement en poste dans une institution financière internationale.

(1) *Le Monde* du 31 mars 1978.

FEUILLETON 36 — 20-21 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le chef terroriste Morro fait visiter à quatre physiciens nucléaires de grande valeur, qui se trouvent parmi ses otages, ses installations. Les quatre hommes ont découvert, horrifiés, la présence effective de dix bombes à hydrogène de forte puissance sous le château d'« Adlerheim ». Ils retrouvent surtout avec stupéfaction leur collègue Willy Aachen, disparu mystérieusement depuis sept semaines. Ce dernier est réduit à l'état d'épave par la torture. Les hommes sont cependant intrigués par la place vide d'une onzième bombe, sur laquelle Morro reste discret.

LE lendemain matin, le taux d'absentéisme fut le plus fort de toute l'histoire de la Californie. Il en alla probablement de même dans les autres Etats de l'Union, et, à un moindre degré, dans beaucoup de pays civilisés de la planète, car le reportage télévisé de l'explosion atomique qui était prévue, ou du moins dont on était menacé, sur le plateau de Yucca était transmis par satellite. Cependant, on n'aurait pu parler d'absentéisme dans les pays européens : en effet, en raison du changement de fuseau horaire, la plupart des travailleurs se *trouvaient déjà* chez eux à l'heure du reportage.

Mais, en Californie, la grève était presque générale. Même les sociétés chargées des services publics, les moyens de transport et la police durent fonctionner avec des effectifs squelettiques. Ce qui aurait pu faire de cette journée une date bénie pour les *criminels, en particulier les voleurs* et les cambrioleurs : mais eux aussi étaient restés devant leur téléviseur.

Que ce soit par prudence, par paresse, en raison de la position inaccessible du plateau de Yucca ou parce qu'il était tellement plus commode de s'en remettre à la télévision, il n'y eut pas un Californien sur dix mille *pour tenter de se rendre sur* les lieux de l'explosion.

Parmi ceux qui restèrent chez eux, il faut mentionner le major Dunne, à son bureau, et le sergent Ryder, dans sa maison. Ryder avait demandé à Jeff de se remémorer et de taper à la machine dans les moindres détails, fussent-ils en apparence insignifiants, tous les éléments de l'enquête telle qu'elle avait été menée jusqu'alors, y compris, si possible, une reconstitution mot pour mot de toutes les conversations ; et, plein de bonne volonté, Jeff y appliquait son excellente mémoire du mieux qu'il pouvait. Mais, de temps en temps, il lançait un coup d'œil rancunier à son père, qui avait l'air de ne rien faire, si ce n'est de parcourir paresseusement la pile de documents relatifs aux tremblements de terre que lui avait procurés le Pr Benson.

Dix minutes environ avant 10 heures, Jeff alluma la télévision. Sur l'écran apparut une étendue bleuâtre, apparemment un secteur d'un désert extrêmement peu attrayant, morne spectacle dont le commentateur essayait à grand-peine de contrebalancer la fâcheuse impression par un compte rendu prolixe et essoufflé de ce qui se passait : effort louable mais voué d'avance à l'échec, car il ne se produisait absolument rien.

Jeff lança avec un peu d'exaspé*ration un coup d'œil à son père* : Ryder ne regardait pas l'écran et il n'écoutait probablement pas un mot de ce que disait le présentateur. Il ne feuilletait plus les brochures : il avait arrêté son regard, mais apparemment sans rien voir, sur une page en particulier... Puis il posa le document et se dirigea vers le téléphone.

« Papa, dit Jeff, s'il te plaît : il est dix heures moins une.

— Ah ! », répondit Ryder placidement, en retournant à sa place et en dirigeant son regard vers l'écran.

Le commentateur parlait maintenant de cette voix tendue, haletante, presque hystérique qu'affectionnent les présentateurs de courses lorsqu'ils veulent créer une excitation artifi*cielle vers la fin de l'épreuve*. Mais, dans le cas particulier, ce ton était parfaitement déplacé : une voix calme et détendue aurait beaucoup mieux convenu à la circonstance, car celle-ci comportait par elle-même tout le suspense qu'on pouvait en attendre. De plus, le commentateur avait misé sur le compte à rebours, qu'il entreprit trente secondes avant l'explosion, l'ampleur dramatique de sa voix décroissant en même temps que les chiffres, mais l'effet fut complètement raté, car, soit que sa montre retardât, soit que celle de Morro avançât, l'engin explosa quatorze secondes avant le moment prévu.

Pour des spectateurs accoutumés depuis longtemps à voir des explosions atomiques sur l'écran de leur téléviseur ou celui d'un cinéma, pour des millions de gens blasés que le spectacle des fusées lancées de Cap Canaveral ennuie, l'effet visuel de cette démonstration des progrès à rebours de la science fut étrangement décevant. Ou, peut-être, cette déception n'était-elle pas si étrange que cela. Pourtant, la boule de feu était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait annoncé (l'éclair bleu-blanc fut d'une telle intensité qu'il obligea beaucoup de téléspectateurs à cligner ou même à fermer les yeux) ; mais la colonne de fumée, de feu et de poussière qui s'éleva dans le ciel bleu du Nevada (dont le filtre de la caméra inten*sifiait spectaculairement la couleur*), et qui culmina en formant le fameux champignon radioactif, se conforma fidèlement au scénario habituel. Pour les habitants de l'Amazonie centrale, cette convulsion titanesque eût sans doute représenté l'annonce de la fin du monde ; pour la population plus sophistiquée des Etats-Unis, ce spectacle était déjà démodé, vieux jeu, et, s'il s'était déroulé dans quelque atoll du Pacifique, il est probable que la grande majorité des gens n'aurait même pas pris la peine de le regarder.

Mais il ne s'était pas déroulé dans un atoll lointain du Pacifique ; et l'intention de Morro n'avait pas été de procurer aux Californiens un spectacle divertissant pour les distraire *de la quotidienneté* ennuyeuse de leurs existences. Son intention était de leur prodiguer un avertissement glaçant, de proférer une menace sinistre, d'autant plus effrayante qu'elle n'était pas spécifiée, la menace d'un malheur imminent, d'un désastre inimaginable qui les frapperait selon la fantaisie de celui qui avait installé là-bas et fait exploser un engin atomique : en termes plus concrets, l'explosion du plateau de Yucca tendait à montrer qu'il existait un homme dont les actes se conformaient à la parole, qui n'était pas un simple plaisantin et qui avait tout à la fois la possibilité et la volonté de mettre ses menaces à exécution. Et si telle avait été l'intention de Morro — et il était bien évident qu'il n'en avait pas eu d'autre — il avait réussi dans une mesure telle qu'il n'en avait peut-être pas lui-même évalué la possibilité. Il avait installé la terreur dans le cœur de la grande majorité des Californiens, et, à partir de ce moment-là, il n'y eut pratiquement plus qu'un seul sujet de conversation dans tout l'Etat : où et quand ce dément aux décisions imprévisibles allait-il frapper à nouveau, et quelles pouvaient être, au nom de ce qu'il y avait de plus sacré (les gens ne s'exprimaient pas tout à fait ainsi, mais c'était le fond de leur pensée), les motivations de ses actes. A vrai dire, ce genre de conversations ne devait se prolonger que pendant soixante minutes : après quoi, le public allait être doté d'un sujet de préoccupation concret et défini ; ou, plus précisément, la partie de la Californie que cette préoccupation-là *concernait allait passer rapidement* d'un état de terreur irraisonnée à un climat de panique pure et simple.

« Eh bien ! dit Ryder en se levant de son siège, nous n'avons jamais douté que ce fût un homme de parole. N'es-tu pas content de t'être dispensé d'aller voir de près cette exhibition ? Car il ne s'agissait pas d'autre chose. Enfin ! cela aura eu au moins un avantage : celui de détourner l'esprit du bon public des problèmes d'impôts et des manigances de Washington. »

Jeff ne répondit pas, et on pouvait *se demander s'il avait même entendu.* Il continuait à regarder le champignon en train de grossir dans le ciel du Nevada et à écouter la voix opportunément sinistre du commentateur décrivant, avec une foule de détails inutiles, ce que toute personne dotée d'une vue même *réduite* avait pu observer par elle-même. Ryder secoua tristement la tête et saisit le *téléphone*. A l'autre bout du fil, Dunne répondit à son appel.

« *Avez-vous du nouveau ?* dit Ryder. Vous savez que cette ligne est surveillée.

— Des trucs sont en train d'arriver.

— Interpol ?

— Des *trucs sont* en *train d'arriver*.

— Dans combien de temps ?...

— Une demi-heure. »

Ryder raccrocha, appela Parker, convint avec lui qu'ils se retrouveraient *au* F.B.I. trente minutes plus tard, se rassit, rumina un instant sur le fait que tant Dunne que Parker avaient sans doute considéré la réalité de la menace de Morro comme si certaine qu'ils n'avaient même pas éprouvé le besoin de commenter l'événement, puis reprit sa lecture. Cinq bonnes minutes s'écoulèrent avant que Jeff éteignît la télévision, dévisageât son père avec un peu d'irritation, s'assît à sa table, tapât quelques mots à la machine, puis dît d'un ton acide :

« J'espère que je ne te dérange pas.

— Pas du *tout. Combien de pages* as-tu déjà faites ?

— Six.

— Nous partirons d'ici un quart d'heure pour aller voir Dunne, dit *Ryder en tendant la main* pour prendre les six pages en question. Il a reçu quelque chose *ou* il est en train de recevoir quelque chose.

— Quoi ?

— Tu as peut-être oublié qu'un des acolytes de Morro porte un casque à écouteurs branché sur ce téléphone ? »

Jeff, grognon, reprit son travail pendant que Ryder *commençait* placidement la lecture des notes de son fils.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Imposant dispositif policier à Prague pour l'anniversaire de l'intervention soviétique

A Prague, où un énorme dispositif policier a été mis en place à l'approche du 21 août, dixième anniversaire de l'invasion du pays par cinq pays du pacte de Varsovie, le philosophe Ladislav Hejdanek, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, a diffusé un message personnel affirmant que *« la liberté ne mourra pas complètement, même dans des conditions de souffrance indicible, tant que des hommes tenteront de la défendre. Le printemps de Prague n'est pas mort il y a dix ans lorsque les soldats soviétiques tirèrent sur nos enfants. Il vivra aussi longtemps que nous ne nous sentirons pas abandonnés par nos amis et tous les hommes libres du monde entier »*.

Lui faisant écho, les responsables de *« l'opposition socialiste tchécoslovaque »* en exil ont lancé à Rome un appel aux *« P.C. occidentaux qui ont suivi avec sympathie le printemps de Prague »*. MM. Goldstuecker, Hejzlar, Mlynar, Pelikan et Sik, demandent aux dirigeants des P.C. italiens, français, espagnol, hollandais, belge, britannique, suédois et grec, de militer pour *« le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie »*.

De Moscou, le groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, dans un mesage adressé aux signataires de la Charte 77 exprime le souhait qu'ils *« puissent surmonter toutes les épreuves et même gagner davantage d'appui, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur »*. Il rappelle que les deux mouvements ont de nombreux points communs : *« Ils ne reflètent pas les intérêts d'une couche particulière de la société, mais ceux de quiconque ressent la nécessité des droits civiques fondamentaux et des libertés. »*

Un rassemblement silencieux à Paris

Le « Comité du 5 janvier pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste » (1) appelle les Parisiens et toutes les organisations ouvrières et démocratiques à marquer le dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par un rassemblement silencieux le lundi 21 août, à 18 h. 30, devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, 15, avenue Charles-Floquet, Paris-17e. Il demande aux organisations d'envoyer des délégations à la même ambassade pour réclamer notamment le retrait des troupes soviétiques, le respect des accords d'Helsinki et la cessation des interdits professionnels pour délit d'opinion.

L'Union régionale parisienne de la C.F.D.T., F.O., la FEN, le P.S.U., la Ligue communiste, l'Organisation communiste internationale et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) s'associent à cette manifestation.

De nombreuses manifestations se préparent enfin dans d'autres capitales européennes, notamment à Vienne (et dans plusieurs autres villes autrichiennes). Les étrangers à Pékin, y compris les diplomates du bloc soviétique, ont reçu des invitations pour des concerts de musique tchèque samedi et dimanche...

(1) C/o Catherine Fontaine, 30 bis, rue des Boulets, 75011 Paris. Tél. : 371-65-36.

La vengeance érigée en politique

Au château de Hradcany, à Prague, les touristes peuvent actuellement admirer une exposition sur l'empereur Charles IV et son temps. Ce souverain, dont on célèbre cette année le six centième anniversaire de la mort, fut en son temps l'un des grands monarques européens. Le matériel rassemblé dans les salles du château a été généralement loué par les spécialistes. Tout serait parfait si quelques responsables n'avaient eu l'idée bizarre d'ajouter à l'exposition proprement dite plusieurs vitrines présentant un survol de l'histoire de la Tchécoslovaquie jusqu'à nos jours. Curieusement dans cette partie, censée démontrer une certaine continuité historique, on ne trouve aucune référence aux deux présidents non communistes de la première République, Masaryk et Benes, et pour la période d'après-guerre, seuls deux des six chefs d'Etat successifs, Klement Gottwald et M. Gustav Husak, ont trouvé grâce auprès des organisateurs.

A l'heure où un peu partout, dans les pays d'Europe de l'Est, des efforts sont faits pour moins falsifier l'histoire nationale, la Tchécoslovaquie, elle, reste étrangement crispée dès qu'il s'agit de reconstituer le passé récent. Les événements de 1968 n'échappent évidemment pas à la règle. Si l'on en croit, par exemple, la propagande déversée ces jours derniers à Prague, la planète se serait alors trouvée au bord de la troisième guerre mondiale. Or chacun sait — M. Mlynar, alors membre de la direction du P.C. tchécoslovaque l'a encore rappelé tout récemment — que les Américains n'ont jamais eu l'intention de sacrifier un seul G.I. pour les beaux yeux de M. Dubcek.

Dix ans après l'intervention soviétique à Prague, le malaise tchécoslovaque est alimenté moins par le souvenir de cette opération armée — les Russes avaient déjà rétabli l'ordre auparavant à Berlin-Est et à Budapest — que par la politique à courte vue de l'équipe arrivée au pouvoir à la faveur de ces événements. L'appétit de vengeance ne peut fournir très durablement le fondement d'une politique. M. Kadar en Hongrie a mis beaucoup moins de temps pour le comprendre.

Des querelles sourdes

La hargne avec laquelle les gouvernants actuels traitent aujourd'hui encore les hommes de 1968 étonne d'autant plus qu'aucun nouveau danger « révisionniste » ne semble pointer à l'horizon. Le parti a été largement épuré. Les opposants de la Charte 77 sont étroitement contrôlés quand ils ne sont pas emprisonnés. La population se désintéresse plus que jamais des affaires politiques, phénomène qui facilite un certain bien-être matériel surtout à la campagne. Les intellectuels ne forment pas un front uni, les Slovaques refusant dans leur grande majorité de suivre les Tchèques dans leur fronde.

Si pourtant la direction du P.C. continue d'avoir peur et de prôner la vigilance, c'est qu'elle sait très bien qu'en dépit de l'ordre apparent, sa base de pouvoir reste faible. Quant à sa popularité, elle est des plus minces. De surcroît, le groupe dirigeant n'est plus d'une unité à toute épreuve. Les luttes de clan se sont nettement aiguisées depuis environ un an et elles ont déjà débouché sur l'entrée au secrétariat du parti d'hommes nouveaux ainsi que sur une redistribution des responsabilités en certains domaines.

Ces querelles, mises évidemment en sourdine à la veille du dixième anniversaire, ont toutes chances de reapparaître d'ici à quelques mois. Elles n'opposent pas, comme on l'a parfois dit dans le passé, M. Husak, qualifié pour la circonstance de libéral, au groupe « dur » de M. Bilak. Pour autant qu'on puisse en juger, elles mettent bien davantage aux prises les pragmatiques soucieux de donner la priorité à la modernisation de l'économie et les idéologues préoccupés avant tout de ne pas laisser s'infiltrer le virus révisionniste. M. Bilak, le chef de file de cette seconde tendance, a bien situé le débat lorsqu'il a déclaré, au mois de mars, à Bratislava, où il rendait compte des travaux de la 11e session du comité central : *« On parle beaucoup, avec raison, de la priorité de l'économie nationale, de l'élévation du niveau de vie. Mais cela ne signifie en aucun cas que nous devions ignorer le travail du parti, négliger l'activité idéologique et politique de masse. Au contraire, il n'est pas possible sans ce travail d'atteindre les tâches fixées dans l'économie. »* Entre ces deux groupes, M. Husak louvoie de temps à autre, mais finit le plus souvent par « tomber » du côté de la rigueur idéologique.

Ces différences d'appréciation sur la ligne générale ont des conséquences dans l'attitude à l'égard de l'opposition regroupée autour de la Charte 77. Tandis que les pragmatiques semblent prêts à plus de modération dans la propagande et la répression policière, afin d'améliorer l'image de marque du pays à l'étranger, les idéologues s'entêtent dans des campagnes incessantes de dénonciation et d'accusation. Certain débordements récents d'éléments de la sécurité (enlèvements et passages à tabac d'oppositionnels) font même penser à la présence au sein de ce groupe d'ultras partisans d'en finir une fois pour toutes avec la dissidence.

Tant que Moscou n'en aura pas décidé ainsi, et la longévité de M. Brejnev est évidemment un facteur à prendre en considération — il est toutefois peu probable que quoi que ce soit d'impo.tant change à Prague. L'émergence d'un nouveau courant réformateur au sein du parti n'est assurément pas une perspective proche. Même la plupart des anciens communistes présents dans la Charte 77 semblent avoir perdu à ce sujet toute illusion. L'existence depuis un an et demi de cette opposition qui a réussi à rassembler des groupes d'orientations très différentes (communistes, socialistes, chrétiens, etc.) n'en est pas moins le témoignage qu'une partie de la société, certes difficile à cerner, refuse toujours de se plier aux faits accomplis. Son mérite le plus grand est de vouloir œuvrer aujourd'hui à une décrispation de la vie politique et à l'ouverture d'un nouveau dialogue. Ceux « d'en haut » surmonteront-ils leur peur à s'y engager enfin ?

MANUEL LUCBERT.

CORRESPONDANCE

Totalitarisme et cynisme

M. Alain Ravennes, secrétaire général, nous écrit, au nom du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL).

Les championnats d'Europe d'athlétisme s'ouvrent à Prague le 20 août, dix ans jour pour jour après l'invasion soviétique. Coïncidence nullement fortuite : totalitarisme et cynisme forment un vieux couple. Ainsi seront consacrés dix ans d'occupation, d'oppression, d'humiliation. Pour mieux marquer cette apothéose de la « normalisation », suggérons d'inscrire au programme une course de chars, un lancer de livres interdits...

Mais, n'est-ce pas « le sport est au-dessus de tout ça », comme il l'était à Berlin en 1936. Que soient donc couronnés les athlètes-robots de l'Est et que retentisse l'hymne soviétique dans le silence de Prague martyrisée. Auront-ils droit, au moins, à de belles retransmissions dans les camps et asiles où ils pourrissent, les détenus et psychiatrisés politiques ?

Après Videla triomphateur du « Mundial », Husak médailleur de Prague ? Mais que peuvent le dégoût et la colère en plein été et alors que tant d'industries trouvent leur compte.

EN SUISSE

M. de Guiringaud a eu des entretiens « constructifs et fructueux » avec M. Aubert

De notre correspondant

Brigue. — Quelques semaines à peine après la visite de M. Barre à Berne, le ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, était l'hôte, vendredi 18 août à Brigue, de son collègue helvétique M. Pierre Aubert, chef du département politique fédéral. Aucun contentieux n'assombrissant les relations entre les deux pays, leurs entretiens se sont déroulés dans une atmosphère qualifiée de part et d'autre de *« particulièrement chaleureuse et franche »*. En vacances dans une station valaisanne, M. de Guiringaud était venu presque en voisin.

S'inscrivant dans le cadre des réunions annuelles des ministres des affaires étrangères des deux pays, les conversations de Brigue ont été l'occasion d'un large tour d'horizon que les deux ministres se sont accordés à juger *« constructif et fructueux »*. Comme l'a dit M. Aubert, *« une parfaite identité de vues a été constatée sur la plupart des sujets abordés »*. Cinq thèmes ont plus particulièrement retenu des deux interlocuteurs : la détente en Europe, le désarmement, l'élargissement du Marché commun, le Proche-Orient et l'Afrique.

En ce qui concerne les suites des conférences d'Helsinki et de Belgrade, des experts des deux pays se rencontreront en vue de préparer la réunion de Montreux, qui débutera le 31 octobre, pour examiner le projet helvétique de règlement pacifique des différends. La France et la Suisse maintiendront également des contacts réguliers pour que la prochaine conférence de Madrid sur la sécurité en Europe soit mieux préparée que celle de Belgrade. Les deux pays souhaitent notamment obtenir des garanties pour que la conférence de 1980 ne soit pas la dernière. La France s'est aussi engagée à fournir à la Suisse des précisions sur ses récentes initiatives en matière de désarmement. Si quelques désaccords sont apparus sur ce point, la Suisse se montre particulièrement intéressée par la proposition française de désarmement conventionnel en Europe.

M. Aubert a rappelé que son pays, lié au Marché commun par un traité de libre-échange, suivait avec attention les tentatives d'élargissement de la C.E.E. Si la France éprouve des craintes pour son agriculture, M. de Guiringaud a estimé que la Suisse n'avait rien à redouter puisque les Etats candidats ne sont pas ses concurrents. A propos de l'éventuelle création d'une zone de stabilité monétaire de la C.E.E., le ministre des affaires étrangères a rappelé que la France était favorable à l'établissement de liens particuliers avec d'autres pays *« selon des modalités à définir cas par cas »*.

Les discussions sur le Proche-Orient ont porté notamment sur le Liban et le prochain « sommet » de Camp David tandis que les problèmes africains n'ont été que rapidement évoqués. En l'absence de véritable contentieux, les relations bilatérales ont été purement et simplement laissées de côté.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *M. Guéli Dneprovski* vient de recevoir un visa suisse et pourra donc prendre ses fonctions de chef du personnel à l'office européen des Nations unies à Genève auxquelles il avait été nommé en mai dernier. L'enquête menée par les autorités judiciaires suisses n'a pas permis de confirmer les informations selon lesquelles M. Dneprovski serait un colonel du K.G.B. — *(A.F.P.)*

AU PORTUGAL

M. Cunhal prêche la modération et lance un appel à l'union de la gauche

M. Nobre da Costa, premier ministre désigné, a commencé le vendredi 18 août à convoquer les personnalités qu'il envisage de faire entrer dans son équipe, qui serait formée dans deux semaines. De son côté, le parti socialiste, qui maintient son hostilité, pourrait constituer un « cabinet fantôme ». Le parti communiste, qui a rassemblé vingt mille personnes vendredi soir à Lisbonne pour un meeting, prêche la modération tout en faisant appel à l'union de la gauche pour la défense des acquis de la révolution d'avril 1974.

De notre correspondant

Lisbonne. — Vingt mille personnes se sont massées, le vendredi 18 août dans les arènes de Campo-Pequeno, à Lisbonne, répondant à l'appel du parti communiste portugais. Dans son discours, M. Cunhal a attribué l'échec du second gouvernement Soares aux objectifs *« réactionnaires »* du C.D.S. et aux *« illusions »* du P.S.

Le secrétaire général du P.C.P. a regretté que le P.S. n'ait pas fait preuve de suffisamment de *« souplesse »* pour tenter de former un nouveau gouvernement ayant une base socialiste et, faisant allusion au conflit entre M. Soares et le président de la République, il a estimé que *« la sérénité avait cédé la place à des attitudes émotives »*. Selon lui, cette *« tension ne peut que bénéficier aux ennemis du régime démocratique »*. Lançant un appel à une union de la gauche et très prudent dans ses critiques de M. Nobre da Costa, M. Cunhal a reconnu que son parti avait été totalement consulté, démentant ainsi M. Soares qui accuse le président de la République de ne pas avoir respecté la Constitution.

Les positions des partis à l'égard d'un gouvernement « de la confiance présidentielle » n'ont pas changé : appui total des sociaux-démocrates, réserve des centristes, inquiétude des communistes, nette hostilité des socialistes. M. Sa Carneiro, leader du P.S.D., estime qu'il faut s'orienter vers une bipolarisation de la vie politique, séparant les marxistes des non-marxistes. Il préconise la formation d'un large front regroupant le P.S.D., le C.D.S. et une partie du P.S. et qui, selon lui, pourrait remporter les prochaines élections. Un gouvernement « au-dessus des partis », excluant les dirigeant les plus connus et provoquant des ruptures à l'intérieur des familles politiques, faciliterait ce dessein.

Les centristes font dépendre leur attitude de celle du P.S., leur dirigeant, M. Freitas do Amaral, affirmant qu'une majorité parlementaire P.S.-C.D.S. est seule cap ıble d'offrir une certaine stabilité au gouvernement.

« Un gouvernement n'est pas le conseil d'administration d'une entreprise, a déclaré, le 17 août, M. Campinos, dirigeant du P.S. *Nous connaissons des gouvernements libéraux, conservateurs, socialistes ou communistes, mais nous n'avons pas encore compris les caractéristiques du gouvernement Nobre da Costa. »* M. Campinos s'étonne que des *« personnalités indépendantes »* n'aient pas éprouvé le besoin de s'inscrire à un parti *« même au moment les plus difficiles que le pays a connus depuis 1974 »*.

Soutenu par la droite et contesté par la gauche, M. Nobre da Costa pourrait cependant surprendre. Ainsi, il aurait sollicité M. Costa Leal, résistant anti-fasciste, arrêté par la PIDE en 1961, et considéré à gauche du P.S.

Actuel membre du conseil d'administration de la SETENAVE, le grand chantier naval situé au sud de Lisbonne, M. Leal prendrait le ministère du travail. Le ministère des finances pourrait être confié à M. Silva Lopes, gouverneur de la Banque du Portugal et l'un des principaux négociateurs de l'accord avec le F.M.I.

La réforme agraire retient l'attention particulière de M. Nobre da Costa, qui a reçu les dirigeants des unions départementales d'agriculteurs (UDA), proches du P.S. Il doit encore s'entretenir avec la Confédération nationale de l'agriculture (C.N.A.), de tendance communiste, et avec des représentants du secrétariat des unités collectives de production (U.C.P.), structures agraires créées dans l'Alentejo, un bastion du P.C.P.

La plupart des partis pensent que le nouveau gouvernement devra surtout organiser des élections anticipées. A la demande du P.C.P., la commission permanente de l'Assemblée a convoqué une séance extraordinaire de la Chambre pour le mardi 22 août, afin de discuter la loi électorale et la loi du recensement.

JOSÉ REBELO.

EN R.F.A.

ATTENTATS A LA BOMBE CONTRE LES INSTALLATIONS MILITAIRES BRITANNIQUES

Des attentats à la bombe ont été perpétrés contre les installations militaires britanniques près de Moenchengladbach. On rappelle à ce propos l'arrestation, au début du mois d'août, à Cannes, de M. Joseph Mac Cann, ressortissant britannique d'origine irlandaise, accusé d'avoir déposé une bombe, en 1973, dans un cinéma proche du quartier général de l'armée britannique à Moenchengladbach. M. Mac Cann appartiendrait à l'IRA et serait en relation avec la Fraction armée rouge.

Moenchengladbach *(Reuter)*. — Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, huit bombes ont explosé dans des bases de l'armée britannique en Allemagne fédérale.

Les engins, tous d'environ 2 kilos, avaient été posés sur les palissades des casernements. Ils ont causé des dégâts matériels importants, clôtures arrachées, murs fissurés, vitres brisées, mais n'ont pas fait de victimes.

Les six premiers ont éclaté à peu près à la même heure, vers 20 heures vendredi, dans un rayon de 30 km autour de Moenchengladbach, où est situé le quartier général de l'armée britannique du Rhin, qui figure parmi les bases plastiquées. Les autres bases visées sont celles de Düsseldorf, Krefeld, Muelheim et Rattingen.

Juste après minuit, deux autres bombes ont explosé dans des ateliers de réparation de l'armée à Minden et Bielefeld, à quelque 200 km plus au nord.

Toutes les bases ont été mises en état d'alerte et les militaires et leurs familles invités à la vigilance. Les attentats n'ont pas été revendiqués. La police militaire britannique enquête en collaboration avec la police ouest-allemande.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PRESIDENT DE LA FEDERATION DE L'INDUSTRIE OUEST-ALLEMANDE (B.D.I.) M. Nikolaus Fasolt, a démissionné, a annoncé vendredi 18 août à Cologne un porte-parole de B.D.I. M. Fasolt avait succédé, en mars 1978, au patron des patrons ouest-allemands Hanns Martin Schleyer, qui avait été enlevé en septembre 1977 et tué en octobre. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LE MOUVEMENT PERONISTE DES MONTONEROS a dénoncé, vendredi 18 août, à Mexico, l'enlèvement de l'un de ses dirigeants, le journaliste argentin Norberto Armando Habegger, par les autorités brésiliennes, alors qu'il transitait par Rio-de-Janeiro. M. Habegger a rejoint le mouvement péroniste en 1966. Il a été directeur adjoint du quotidien argentin *Noticias*, collaborant, en outre, à la revue jésuite *Mensaje* du Chili. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. EDWARD SANDERS, AVOCAT A LOS ANGELES, a été nommé, vendredi 18 août, par le président Carter, conseiller à la Maison Blanche et au département d'Etat pour les affaires du Proche-Orient. Il succède, avec des compétences accrues, à M. Mark Siegel, qui donna sa démission au printemps *(le Monde* du 11 mars) pour protester contre la décision de M. Carter de vendre des avions de combat à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte. M. Sanders est un ancien président du comité des affaires publiques américano-israéliennes, le groupe de pression le plus actif à Washington en faveur des causes juive et israélienne. — *(Reuter.)*

● LES DEUX NATIONALISTES CROATES qui ont occupé jeudi dernier le consulat d'Allemagne fédérale à Chicago, retenant huit otages pendant une dizaine d'heures, ont été inculpés, vendredi 18 août, par un tribunal fédéral et détenus sous caution de 1 million de dollars.

Gambie

● M. ALIEU BADARA N'JIE, vice-président de la République de Gambie, a démissionné vendredi 18 août de ses fonctions pour *« permettre au président Dawda de choisir un vice-président plus jeune »*. Agé de soixante-douze ans, M. N'Jie a expliqué en ces termes sa démission au Parlement gambien. Pour sa part, le chef d'Etat gambien ets âgé de cinquante-quatre ans. — *(A.F.P.)*

Haïti

● M. LOUIS ROBERT MAKENZIE, ancien secrétaire à l'ambassade d'Haïti au Brésil, a été officiellement inculpé de meurtre. Il comparaîtra prochainement devant le tribunal criminel de Port-au-Prince, annonce-t-on officiellement vendredi 18 août. Il est accusé d'avoir été l'instigateur du meurtre de l'ambassadeur d'Haïti au Brésil, M. Delorme Mehu, abattu à coups de revolver par deux tueurs à gages brésiliens le 3 juillet 1976 à Salvador de Bahia. — *(A.F.P.)*

Mexique

● UN SYNDICALISTE de la principale centrale syndicale mexicaine, la Confédération des travailleurs mexicains (C.T.M.) a été tué au cours d'un affrontement avec des membres de la Confédération régionale des ouvriers et paysans (CROC), le jeudi 17 août à Monterrey. Sept autres militants de la C.T.M. ont été blessés. La discussion d'un contrat collectif de travail dans une entreprise est à l'origine de la rivalité entre les deux syndicats. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Tunisie

LA F.S.M. ORGANISE UNE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES SYNDICALISTES POURSUIVIS

La Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) appelle à une journée internationale d'action le 23 août en faveur des militants syndicaux poursuivis en Tunisie. Dans un texte diffusé le vendredi 18 août, elle demande à toutes les organisations syndicales du monde de protester contre les procès, notamment par des manifestations, délégations, messages. L'initiative de la F.S.M. est appuyée par la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA).

● A PARIS, une délégation composée de représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN a été reçue vendredi à sa demande au ministère des affaires étrangères. Elle a demandé au gouvernement français d'entreprendre une action en faveur du *« respect des droits de l'homme en Tunisie »*.

Le parti socialiste a publié vendredi également un communiqué demandant *« la libération des prisonniers politiques tunisiens »* et *« la fin de toutes les poursuites »*. Le P.S. estime que la décision de la chambre criminelle de Sousse qui *« s'est déclarée incompétente en suggérant le renvoi à une juridiction d'exception, marque bien la nature politique du procès intenté à cent un syndicalistes de l'Union générale des travailleurs de Tunisie* (U.G.T.T.) ». *« L'arrêt de la cour*, constate le P.S., *place le gouvernement devant un choix : poursuivre la répression ou prendre une décision d'apaisement. »*

● LE SECOND SECRETAIRE DE L'AMBASSADE ETHIOPIENNE A TOKYO, M. Berhanu Tabeje, a demandé l'asile politique au Japon, a rapporté samedi 19 août le quotidien *Mainichi* de Tokyo. Le diplomate s'est vu refuser le statut de réfugié politique, mais il a sollicité l'aide du Japon pour émigrer vers un autre pays qui pourrait être les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

« Les Blancs votent avec leurs pieds... »

(Suite de la première page.)

Parmi eux d'anciens membres du gouvernement et de l'administration, comme Reginald Cowper, ancien ministre de la défense, qui a démissionné l'an dernier en déclarant : *« Zimbabe est peut-être la tasse de thé de M. Smith. Ce n'est pas la mienne. »* M. Cowper s'est installé, depuis, en Afrique du Sud.

Aux chiffres officiels de l'émigration, il faut ajouter ceux qui partent en vacances à l'étranger et ne reviennent plus.

Le *premier ministre lui-même* a admis que jamais en quinze ans d'indépendance unilatérale, le moral des deux cent soixante-quatre mille Blancs n'avait été aussi bas, ni la minorité blanche aussi divisée. Une récente élection partielle à Salisbury l'a bien montré. M. Smith, autrefois porté en triomphe par des Blancs *défiant avec succès le reste du* monde, est aujourd'hui conspué et insulté par des partisans déçus qui s'estiment trahis. L'extrême droite reprend du nerf. Une mystérieuse *Rhodesian Republican Army* (R.R.A.) a recouvert Salisbury — et notamment la statue du fondateur de la colonie, Cecil Rhodes — de slogans *à la peinture rouge, accompagnés* de croix nazies.

Désenchantement

Désenchantés les Blancs le sont. Sans nul doute. La signature de l'accord *« interne »* du 3 mars entre M. Smith et trois dirigeants politiques africains, l'évêque Abel Muzorewa, le révérend Ndabaningi Sithole et le chef Jeremiah Chirau, devait surtout, à leurs yeux, mettre fin à la guerre. Depuis six mois, celle-ci s'est intensifiée comme l'avaient prévu d'ailleurs les dirigeants du Front patriotique, MM. Joshua Nkomo et *Robert Mugabe*, depuis leurs quartiers généraux respectifs de Lusaka et Maputo. Le nombre de victimes quotidiennes du conflit, blanches et noires, a doublé depuis la signature de l'accord. Aucune réduction du rythme des appels de réservistes n'est en vue. Jusqu'à cinquante ans, tous les Blancs servent entre deux et quatre *mois* par an dans la police ou dans l'armée.

De nombreux Blancs renvoient désormais leurs papiers d'appel sous les drapeaux après les avoir recouverts d'injures. *« Qui va vouloir se battre pour l'évêque Muzorewa à partir du 31 décembre ? »* (la date choisie pour l'indépendance formelle du pays), demande-t-on à Salisbury.

Une « guerre d'Africains »

« Même s'il est possible d'organiser des élections dans les zones tenues par le gouvernement, la guerre se poursuivra, une guerre civile entre un gouvernement noir et une opposition noire », estime M. Nick McNally, vice-président de la National Unifying Force (NUF), un parti blanc et *« libéral »*. *« Le soldat blanc ne voudra pas, alors, participer à une guerre d'Africains »*, ajoute-t-il, en soulignant que le départ des officiers européens entraînerait une victoire militaire du Front patriotique.

Le désenchantement des Blancs ne profite guère aux libéraux. *« La NUF a l'habitude d'être jugée inacceptable par les Blancs. Je doute que cela change »*, commente M. McNally. Pour la NUF, la seule façon de sortir de l'impasse serait de participer aujourd'hui à la conférence « élargie » proposée par Londres et Washington, même si le succès de cette réunion n'est pas garanti. *« Nous avons semé la division parmi les Noirs. Nous avons créé une situation où il sera impossible de maintenir une influence blanche dans ce pays »*, constate-t-il amèrement.

M. McNally *ne veut pourtant pas* quitter le pays. *« Je suis prêt à vivre dans un pays dirigé par Robert Mugabe, tant qu'on me laisse travailler et vivre en paix. Ce que je crains, ce sont les chefs militaires de la guérilla. Pour moi, ils représentent l'inconnu. »*

A Bulawayo, seconde ville de Rhodésie, les effets de la guerre se font également sentir : afflux de réfugiés venant des zones rurales, insécurité en dehors des grands axes routiers, *tensions entre partis politiques africains*. Bulawayo est l'ancien fief de M. Nkomo. Il a fait ses premières armes comme responsable syndical dans ce grand centre ferroviaire. Même les Blancs parlent de lui de façon rassurante. *« Nous pourrions accepter un Nkomo au pouvoir »*, confie M. A. Lewis, un important *homme d'affaires de la ville.*

Mais M. Lewis, entouré de deux autres industriels de la ville, se montre pessimiste : *« Ce pays va vers le chaos. »* Il n'est pas hostile au gouvernement intérimaire, mais estime que celui-ci n'a rien fait pour assurer le succès du recrutement « interne », et que ses avances en direction de M. Nkomo ont été maladroites. Avec ses amis M. Lewis vient de rédiger une déclaration diffusée sous forme de placard publicitaire dans la presse. Ce texte demande à la Grande-Bretagne de reprendre ses responsabilités coloniales en Rhodésie et de conduire dans l'ordre le pays vers l'indépendance.

Le vent de l'histoire n'a qu'effleuré pour l'instant le club de Bulawayo, où se retrouvent les grands éleveurs et industriels de cette région. Situé dans un bâtiment de plus pur style colonial anglais, le club *refuse* d'accepter en son sein les femmes, les Noirs et — à une exception près — *les juifs. Il consent seulement* à les recevoir comme invités, mais l'arrivée de deux Africains dans la salle à manger, en compagnie de Sir Humphrey Gibbs, le dernier gouverneur *colonial*, a constitué *un* événement. Après avoir traversé le hall d'entrée aux boiseries ornées de trophées de chasse, le visiteur est invité à se laver les mains et à se peigner dans un décor de début du siècle. On ne peut s'empêcher d'esquisser un geste de recul lorsqu'un serviteur africain s'accroupit *alors pour vous brosser les chaussures...*

Il y a quinze ans...

Notre hôte, ce jour-là, était M. Garfield Todd, premier ministre de la Rhodésie du Sud de 1953 à 1958, avant d'être assigné à résidence *pendant de longues années par le* gouvernement de M. Smith. M. Todd, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, et dont les sympathies vont à *M. Nkomo, dont il fut le conseiller* lors de la conférence de Genève en 1976, est sans doute le seul fermier de Rhodésie à ne pas vivre entouré de barbelés et de systèmes de sécurité, dans son ranch de Shabani, à 150 kilomètres à l'est de Bulawayo.

Shabani n'est pourtant pas un havre de paix. La nuit, M. Todd entend souvent *les* échanges de coups de feu ou les tirs de mortier. Récemment, l'armée rhodésienne a bombardé une colline située dans *les limites de sa propriété*, où un groupe de guérilleros avait été repéré par un hélicoptère. Les maquisards ont également détruit le chantier de construction d'un système d'irrigation, après avoir expliqué les raisons de ce sabotage aux travailleurs noirs.

L'ancien premier ministre nourrit peu d'espoirs pour l'avenir si une formule d'accord n'est *pas trouvée* rapidement entre le gouvernement intérimaire de Salibury et le Front patriotique. Il ne ménage *pas* ses *critiques* à l'égard de M. Smith, et *désespère de* voir les Blancs changer fondamentalement d'attitude. *Pourtant, M. Todd, que les fermiers* de Shabani évitaient même de saluer pendant toutes ces années de restriction, *raconte* qu'un des plus riches éleveurs de la région est venu un jour lui serrer la main à une vente de bétail, et lui a dit : *« Pourquoi ne nous avez-vous pas convaincus il y a quinze ans ? »*... Mais l'heure n'est plus aux regrets. La majorité des deux cent soixante-quatre mille Blancs paraissent surtout pressés de trouver un moyen de quitter le pays, en laissant les Africains régler leurs différends entre eux.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le chah estime qu'un changement politique à Téhéran « modifierait la face du monde »

Le chah d'Iran a accusé les *« marxistes-islamiques »* de vouloir transformer l'Iran en « Iranistan » (« Iran diminué »), lors de sa conférence de presse de jeudi 17 août, dont le texte a été publié vendredi à Teheran par l'agence iranienne d'information Pars.

S'adressant à la presse iranienne au palais Sadaabad, Mohammed Reza a déclaré que les *« marxistes-islamiques »* étaient responsables des émeutes dans le pays, et que *tant que lui et les forces armées* impériales existeraient, son gouvernement ne pourrait être éliminé. *« Nous devons être conscients du fait qu'un changement politique en Iran modifierait la face du monde »*, a-t-il souligné.

D'autre part, une analyse officielle rejetant sur le *« fanatisme religieux »* la responsabilité des émeutes en Iran a suscité vendredi une ferme réaction de l'ayatollah Shariat Madari, l'un des chefs du chiisme iranien.

L'ayatollah a demandé au peuple iranien de relever, dans l'unité et sans violence, le *« défi »* contenu dans ce communiqué diffusé jeudi par l'agence officielle Pars, accusant *« un groupe de fanatiques »*, *« fondamentalement opposés à la réforme et à la modernisation »*, d'être responsables des récentes émeutes dans le pays.

Ce communiqué, a ajouté l'ayatollah, est la première réaction du gouvernement iranien *« à la protestation »* que lui ont adressée l'ayatollah et deux autres chefs religieux en début de semaine, critiquant la loi martiale décrétée à Ispahan et qualifiant de *« cruelles »* les dernières mesures des autorités iraniennes.

La ferme réaction de l'ayatollah Madari a suscité une mise au point émanant de sources hautement autorisée à Téhéran. Selon ces sources, le texte diffusé par l'agence Pars *« ne doit nullement être considéré comme une prise de position officielle des autorités iraniennes et n'engage pas le gouvernement »*.

La journée de vendredi a été relativement calme. La commémoration du 19 août, 25e anniversaire du renversement du régime de Mossadegh, devait être marquée, ce samedi, par un défilé militaire à Ispahan et par des cérémonies au centre de Téhéran, manifestement destinés, aux yeux du gouvernement, à souligner la stabilité du régime.

● A PARIS, une cinquantaine de jeunes Iraniens ont occupé, vendredi, après la prière du soir, la mosquée de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire à Paris (5e), pour *« protester contre la répression en Iran »*. Les manifestants ont été expulsés par la police alertée par le recteur de l'Institut musulman de Paris. Vingt-quatre personnes ont été interpellées et menées au commissariat pour vérification d'identité.

● A WASHINGTON, quelque deux mille Iraniens ont manifesté, vendredi matin, devant la Maison Blanche, pour protester contre le soutien accordé par les Etats-Unis au chah d'Iran.

Liban

DES TIRS D'OBUS ONT EMPÊCHÉ LA RÉOUVERTURE DU PORT DE BEYROUTH

Beyrouth, *(A.F.P., U.P.I.)*. — La seconde tentative en dix-huit jours de rouvrir le port de Beyrouth s'est soldée, vendredi 18 août, par un nouvel échec. En dépit des assurances obtenues par toutes les parties concernées par la réouverture du port, deux obus sont tombés, vendredi matin, dans l'enceinte portuaire, entraînant le départ des quelques ouvriers qui étaient venus reprendre leur travail.

M. Henri Pharaon, président de la compagnie de gestion du port, a cependant déclaré : *« Le port de Beyrouth a été rouvert et le demeurera malgré cet incident »* qui, selon lui, a fait six blessés.

De son côté, la FAD (Force arabe de dissuasion à majorité syrienne) a *accusé implicitement* les conservateurs, indiquant que les obus avaient été tirés d'une distance de 400 mètres depuis le secteur est, contrôlé par les milices conservatrices.

Malgré une trêve respectée tant bien que mal depuis une semaine, on perçoit un durcissement de part et d'autre. M. Dany Chamoun, responsable militaire du P.N.L., a déploré, jeudi soir, *« le coup d'arrêt donné aux mesures de sécurité »*, décidées il y a huit jours, et s'est plaint surtout de *« la destruction par les soldats syriens de nouvelles barricades dans la banlieue »*. De son côté, la FAD a fait état, vendredi, *« de certains préparatifs militaires effectués par des éléments armés à Achrafieh, à quelques dizaines de mètres seulement des positions des casques verts »*.

ASIE

Chine

Accélérer la formation des élites

(Suite de la première page.)

Les pays sollicités pour les contingents les plus importants (cinq cents étudiants environ) sont le Japon, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Yougoslavie, la Roumanie, le Canada et les Etats-Unis. La Hollande, le Danemark et l'Australie accueilleraient des effectifs plus réduits. Il ne s'agit là toutefois que d'un début et les autorités chinoises ont fait savoir qu'elles souhaitaient doubler, dès 1979, les effectifs pour lesquels elles sollicitent des places cette année. Compte tenu de la durée des études, ce sont donc plusieurs milliers d'étudiants chinois qui, d'ici à trois ou quatre ans, pourront être ainsi inscrits dans les universités françaises, par exemple.

La France a déjà donné son accord pour ce programme et une délégation française est attendue à Pékin début septembre pour mettre au point les détails d'application. On prévoit d'ores et déjà que le séjour des jeunes étudiants chinois débutera par une année d'adaptation, de formation linguistique notamment, car la sélection des candidats paraît se faire indépendamment de leur connaissance d'une langue étrangère. Toujours en ce qui concerne la France, les études se poursuivront notamment en physique et chimie, dans les domaines du pétrole, des mines, de l'électronique et des télécommunications, ainsi que dans les sciences économiques et la gestion des entreprises.

Ce programme n'a rien à voir avec les échanges universitaires déjà en cours entre la Chine et divers pays étrangers, les frais de ces nouveaux étudiants chinois devant être pris intégralement en charge par leur gouvernement. Celui-ci a d'autre part accepté que les jeunes gens soient logés dans des familles des pays où ils seront accueillis et vivent au sein de ces dernières. Compte tenu des usages antérieurs, ce dernier point n'est pas l'un des moins originaux de l'opération. L'envoi d'un nombre aussi important d'étudiants dans des pays étrangers correspond aux orientations de la nouvelle direction chinoise et au souci exprimé par M. Teng Hsiao-ping d'assurer la formation accélérée d'élites intellectuelles sélectionnées et nécessairement privilégiées par les moyens qui leur seront consacrés.

Un renversement radical

Le renversement de tendance est radical par rapport aux aspirations égalitaires de la révolution culturelle. Quant à l'efficacité du procédé, il est certain que de jeunes étudiants chinois particulièrement doués parviendront à s'adapter aux conditions de travail et de vie dans les établissements d'enseignement supérieur étrangers et à acquérir de précieuses connaissances scientifiques et techniques.

ALAIN JACOB.

Vietnam

UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS SE REND EN VISITE A HANOÏ

Une mission de huit représentants américains est attendue au Vietnam le dimanche 20 août. Ces parlementaires, qui avaient dans le passé soutenu la politique américaine au Vietnam, vont étudier l'état des relations entre les deux pays, à un moment où Hanoï multiplie ses avances en direction de Washington pour l'établissement de relations diplomatiques. Parmi les principaux problèmes qu'évoquera cette mission, on relève :

— le sort de l'ancienne base navale américaine de Cam-Ranh ; les représentants veulent savoir si le Vietnam y accorde des facilités à la marine soviétique ;

— le problème des disparus de la guerre du Vietnam, dont les Américains souhaitent toujours récupérer les corps ;

— le commerce, quelques semaines avant le vote du Congrès, prévu pour le 15 septembre, sur la prolongation de l'embargo américain sur les échanges avec le Vietnam ;

— enfin, le problème du pétrole : avant la chute de Saigon, les Etats-Unis avaient effectué des prospections sur le plateau continental, dont Hanoï aimerait tirer profit.

Les représentants sont optimistes sur les chances de leur visite, qui durera quatre jours, et les mènera à Ho-Chi-Minh-Ville. — *(U.P.I.)*

UN KUNG-FU RÉVÉLATEUR SUR LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN...

On amiral chinois débarque *sur les côtes du Vietnam*, en route vers les mers du Sud. Il y rencontre le roi d'Annam — aujourd'hui Vietnam — fourbe, veule et ridicule ; sa grandeur d'âme, l'habilité et la hardiesse de ses généraux ont raison de ce souverain affublé d'un chapeau conique et qui a hâte de faire sa soumission pour faire oublier ses méfaits.

On pourrait se croire en plein cœur d'un scénario de politique-fiction, tiré du conflit qui oppose aujourd'hui la Chine et le Vietnam. Et pourtant, il ne s'agit que de l'un de ces nombreux films de cape et d'épée — « Kung-Fu » — sortis des studios de Hongkong, qui relate l'épopée fameuse de l'eunuque Chen Ho, amiral de la flotte des Mings, qui lança ses vaisseaux jusque dans l'océan Indien.

Ce cinéma commercial et à grand spectacle ignore l'idéologie dont sont pétris les films de Pékin ou de Hanoï. Le fait qu'un film d'aventures récent se moque nommément du Vietnam et de ses dirigeants témoigne de la profondeur de l'incompréhension qui persiste depuis deux mille ans entre ces deux pays voisins : le différend sino-vietnamien doit au moins autant à l'histoire qu'à la conjoncture politique (1). — P. de B.

(1) Orient-Ciné, 78, rue Dunois, 75013 Paris.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'assassin de Martin Luther-King devant une commission du congrès

L'ENQUÊTE-SPECTACLE

James Earl Ray, l'assassin du pasteur Martin Luther King, n'a pas su profiter de l'espèce de « permission de détente » que lui offrait la citation à comparaître délivrée par la commission d'enquête de la Chambre des Représentants. Il n'a réussi ni à s'évader (comme il l'avait déjà fait une fois) — toutes les précautions avaient été prises pour l'en dissuader — ni à se laver devant l'opinion américaine, via télévision, du crime commis le 4 avril 1968 sur la *personne de l'apôtre de la non-violence*. Reconduit sous bonne garde à la prison des « Montagnes broussailleuses » (Brushy Mountain) dans les collines du Tennessee, il aura tout loisir de méditer sa prochaine performance.

Car il paraît que ce n'est pas *fini, qu'un autre voyage pourrait avoir lieu en novembre* à la demande de la même commission... si celle-ci n'a pas entre-temps cessé d'exister faute d'avoir obtenu du bureau de la Chambre les crédits supplémentaires dont elle a besoin pour prolonger ses « investigations ». Sa crédibilité, en tout *cas, n'aura pu que souffrir de* la déposition de son « témoin »-vedette. Il n'échappera pas aux législateurs qu'elle aurait pu faire l'économie de ce morne spectacle. La commission d'enquête, en effet, n'avait pas attendu ces trois jours « d'audiences publiques » pour interroger James Earl Ray. Certains de ses membres et leurs assistants avaient rendu visite à celui-ci sur les lieux de sa détention et enregistré au total vingt-huit heures de conversations. Un des commissaire s'était même engagé, si Ray lui tendait la perche en livrant le nom d'un seul de ses prétendus complices, à solliciter un geste de clémence du gouverneur de l'Etat. Un « fait nouveau » de *quelque substance aurait de* toute façon imposé la réouverture du dossier de l'assassinat, dont, au terme de trois jours d'arguties minables et d'« embrouilles » diverses, James Earl Ray apparaît plus que jamais l'auteur unique. — A.C.

Brésil

Le général Euler Bentes sera candidat du Front de l'opposition à l'élection présidentielle

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro — Le Front pour la redémocratisation présentera un candidat à l'élection présidentielle indirecte d'octobre : le général à la retraite Euler Bentes, dont les chances de vaincre le *général Joao Baptista Figueiredo*, le candidat officiel désigné par le président Geisel, semblent d'ailleurs à peu près nulles.

« Je réintégrerai le mouvement lorsqu'il luttera pour la démocratie, et non pas seulement pour des candidatures », a déclaré M. Magalhaes Pinto, sénateur dissident du parti gouvernemental Arena, qui a rendu officielle, le 16 août sa rupture avec le Front dont il fut le véritable fondateur. Il fut aussi le premier à lancer, dès 1977, l'idée d'une candidature présidentielle ayant l'appui du parti d'opposition toléré, le M.D.B., des secteurs contestataires de l'Arena et des militaires partisans d'une démocratisation réelle.

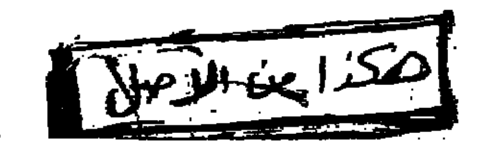
Son départ laisse donc le champ libre au général Euler Bentes qui a adhéré officiellement au M.D.B. le 17 août. Le parti tiendra le 23 une convention au cours de laquelle la candidature du général Bentes devrait être confirmée, malgré l'opposition de plusieurs secteurs du M.D.B., réticents à l'idée de se lancer dans une aventure sans grande perspective.

En abandonnant la partie, M. Magalhaes Pinto laisse au général la responsabilité d'un échec probable en *octobre*. M. Pinto pourra alors reporter ses ambitions vers d'autres horizons : la refonte du système des partis, après les élections législatives de novembre, pourrait lui permettre de former un nouveau groupe avec les milieux dissidents de l'ARENA.

Son départ réduit encore les chances du Front de conquérir la majorité au sein du collège électoral qui doit désigner en octobre le prochain président. Comment convaincre un nombre *suffisant* de grands électeurs de l'ARENA de rompre avec la discipline du parti et de rallier un Front que le principal dissident du parti gouvernemental vient *lui-même d'abandonner ? D'autant* que les dissidences affectent aussi l'opposition : la section de Rio-de-Janeiro du M.D.B., qui se situe à droite du parti, pourrait bien voter pour le général Figueiredo.

Le Front pour la redémocratisation affirme sans doute disposer de l'appui d'une partie des forces armées. Mais quelle est l'ampleur de cet appui ? Le général Euler Bentes, pourra-t-il convaincre ses anciens camarades d'armes de la nécessité d'une rupture réelle ? Si certains officiers éprouvent de la sympathie pour le Front de l'opposition, ce n'est guère le cas du haut commandement. Sept des treize membres de celui-ci doivent d'ailleurs prendre leur retraite prochainement et l'on peut supposer que la « fidélité » au général Figueiredo sera un *critère important pour la nomination* de leurs successeurs.

En attendant, le général Euler Bentes est en train de rendre un service inattendu au général *Figueiredo. Il donne par sa* présence l'impression que l'élection présidentielle est un processus démocratique, une opposition qui paraît libre mais dont les *chances de succès sont* inexistantes : c'est là un schéma dont le régime, en fin de compte, ne peut que se réjouir. — Th. M.



Le Monde

société

APRÈS LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE-NORD

Les trois aérostiers américains envisagent un tour du monde en ballon

Et maintenant ? Ben Abbrazo, Larry Newsman et Maxie Anderson croulent sous les honneurs, les invitations et les récompenses. C'est un peu à qui enverra aux trois aérostiers vainqueurs de l'Atlantique nord (« le Monde » des 18 et 19 août), le télégramme le plus élogieux, les félicitations les plus chaleureuses, à qui remettra la plus belle médaille, la plus grosse coupe, à qui retiendra le plus longtemps les trois hommes comme pour être éclaboussé aussi par leur exploit, par leur nouvelle gloire.

Dans tout ce remue-ménage, les honneurs les plus sincères leur seront sûrement rendus par Donald Cameron et Chistopher Darey, les deux aérostiers malheureux, dont la tentative s'était soldée par un bain de mer à une centaine de kilomètres des côtes, il y a trois semaines, et qui les rencontreront dans quelques jours à Londres.

En attendant, les trois aérostiers américains font déjà des projets : le tour du monde en ballon, ou au moins une traversée Etats-Unis-Japon au-dessus du Pacifique. Ils l'ont dit vendredi 18 août, au cours d'une conférence de presse, en indiquant que leur tentative avait coûté 125 000 dollars (environ 540 000 francs), dont la moitié a été fournie par divers « sponsors ».

Ils ont aussi fait savoir que le propriétaire du champ de céréales où ils ont atterri serait indemnisé. Au reste, ils ne se font guère d'illusions sur la portée de leur expérience : elle pourrait se révéler sans intérêt pratique immédiat ; les trois hommes la considèrent essentiellement comme une « réussite humaine supplémentaire analogue à un nouveau record de vitesse ou à une œuvre littéraire ». Pourtant, les ballons paraissent promis à un bel avenir.

Le bel avenir des « plus légers que l'air »

L'exploit des trois Américains qui ont réussi la première traversée de l'Atlantique en ballon, remet sur le devant de la scène un système de transport aérien, inventé depuis près de deux siècles par les frères Montgolfier, et éclipsé par l'aviation, « le plus léger que l'air », ballon ou dirigeable.

Les ballons et les dirigeables ont été détrônés par l'expansion de l'aviation civile et militaire. Ils sont marqués par le souvenir de la catastrophe du 6 mai 1937 : l'incendie du dirigeable allemand *Hindenburg*, à Lake-Hurst, aux Etats-Unis, qui coûta la vie à quatre-vingt-dix-sept personnes. Entre les deux guerres, le transport de personnes par dirigeable était assez fréquent, et l'*Hindenburg* avait notamment fait, en 1936, avant sa fin tragique, dix voyages entre l'Allemagne et les Etats-Unis, transportant avec succès plus de mille passagers.

Bien qu'ils aient, pour beaucoup, sombré dans l'oubli, les ballons sont régulièrement utilisés, surtout depuis le début des années 60, pour l'observation scientifique, astronomique et météorologique en France, en République fédérale d'Allemagne, aux Etats-Unis, en Italie, etc. Il existe notamment aux Etats-Unis un important centre de lancement de ballons, situé à Palestine (Texas) : le N.S.B.F.S. (National Scientific Balloon Flight Station). Un grand nombre de ballons y sont lancés chaque année, pas seulement américains. Il s'agit d'engins très volumineux : 200 000 à 800 000 mètres cubes, et même 1,49 million de mètres cubes pour l'un d'entre eux, envoyé dans les airs en 1975. D'autre part, un accord entre les Etats-Unis et l'Australie a été signé en 1975 dans le but de créer une station de lancement de ballons scientifiques en Australie, près de Mildura, dans l'hémisphère sud. Cette station serait le pendant de la station américaine située dans l'hémisphère nord.

Les ballons-sondes météorologiques ont pour but d'observer la haute atmosphère, ses composantes physiques et chimiques, ainsi que la circulatio nde l'air à cette altitude. La limite entre la troposphère et la stratosphère est de 16 km dans les zones tropicales et équatoriales, et de 9 à 11 km dans les zones tempérées.

Les ballons, dont le coût est moins élevé qu ecelui d'un satellite, ont au s sedinembruoadr lite, ont ausis de nombreuses applications en astronomie. Pouvant atteindre 30 à 40 kilimètres d'altitude, les appareillages et télescope qu'ils emportent, observent l'univers sans être gênés, comme les observataires a usol, par l'atmosphère terrienne, dont la turbulence déforme les photographies, et qui absorbe une grande part des radiations électromagnétiques. Elle ne laisse subsister pour l'observation qu'une fenêtre : celle de la lumière visible. De même qu'avec les satellites, mais avec un spectre moins important, la très haute altitude atteinte par les ballons leur a permis de faire des observations en infrarouge proche et lointain. Mais l'ultraviolet lointain reste « caché ».

Les premières observations dans la stratosphère ont été faites par de sballons emportant des passagers : en août 1932, à 16 210 mètres d'altitude, par Piccard et Cosyns ; en juillet 1935 ,par Orvil Anderson et Stevens à 22 066 mètres. Enfin, en août 1957, Un Américain, le major D.G. Simons, atteignait dans sa nacelle l'altitude record de 31 000 mètres.

La France n'est pas demeurée étrangère à la technologie des ballons, ne serait-ce que parce que le Commisariat à l'énergie atomique (C.E.A.) utilisait des ballons pour y suspendre les bombes atomiques qu'il expérimentait dans le Pacifique. De son côté, le Centre national d'études spatiales (CNSES) a effectué plusieurs campagnes de lâcheurs de ballons-sondes. Il s'est intéressé à la réalisation des ballons captifs stratosphériques, dans le cadre du programme ESSOR. Ces ballons, relié à la Terre par un câble, devraient servir de plates-formes d'observations météorologique, et préparer une campagne internationale d'étude des phénomènes météorologiques dans les régions tropicales. L'altitude maximum atteinte fut de 18 kilomètres en novembre 1971, et le ballon (10 000 mètres cubes), fut retenu captif durant huit heures.

Les ballnos captifs posent de difficiles problèmes techniques, et nécessitent un treuil de déroulement énorme et un câble très résistant, capable de supporter son propre poids et les mouvemenst, parfois violents, qui l'agitent (entre 8 et 10 kilomètres d'altitude existent des vents très forts soufflant à plus de 250 kilomètres/heure). Pendan tles essais, les câbles se sont fréquemment rompus.

Pour palier aux inconvénients du déroulement du câble, une autre expérience française fut tentée, dénommée Araignée. Le ballon était envoyé dans l'atmosphère avec son câble et une ancre. Une fois en altitude, le déroulement du câble était télécommandé du sol, et l'ancre, à l'extrémité du câble, s'accrochait au fond de la mer. Le ballon, retrouvé par les signaux radio qu'il émettait, était pourvu pourvu d'un câble muni de flotteurs. Mais là ausis, l'expérience échoua.

Télévision et météo

L'intérêt du moment envers les ballons captifs a donné naissance à un projet qui, lui, n'a jusqu'à présent jamais vu le jour : le projet Pégase. Un réseau de ballons captifs stratosphériques stationnant à 30 km d'altitude, aurait permis de relayer les programmes de télévision et les télécommunications sur le territoire français. Mais ce réseau Pégase devait comporter 20 ballons, de la forme d'une lentille, et d'un diamètre de... 315 mètres chacun. L'étude du projet avait coûté 5 millions de francs, et les 20 plates-formes devaient coûter plus cher qu'un satellite. Ce qui explique peut-être que la direction générale des télécommunications (D.G.T.) et le C.N.E.S. se soient ralliés à l'idée d'un satellite national de télécommunications.

Fin 1971, le C.N.E.S. a lancé 480 ballons sondes météorologiques, dont l'objectif était de recueillir des informations sur leur environnement et de les transmettre au satellite Eole et à des stations au sol. Enfin, plus récemment, en 1977, 60 ballons stratosphériques ont été lancés par le C.N.E.S., pour des observations en astronomie haute énergie et en aéronomie. Un projet est en cours, en coopération avec l'Union soviétique : une sonde russe emportera, en 1983, un ballon, construit en France, la nacelle étant réalisée par les Soviétiques, et qui doit flotter pendant plusieurs jours dans l'atmosphère vénusienne.

Si les ballons sont utilisés assez régulièrement, les dirigeables (ce sont aussi des « plus légers que l'air », mais ils sont munis d'un système propulsif et de navigation) se heurtent à de grandes difficutlés d'utilisation. Les Etats-Unis les ont cependant mis en service pendant la dernière guerre mondiale pour escorter des convois maritimes et surveiller l'apparition de sous-marins ennemis. Dans plusieurs pays occidentaux, Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Union soviétique, France, à l'heure actuelle des associations tentent de faire revivre ballons et dirigeables par des applications plus courantes et pragmatiques, militaires et civiles. Les principales applications civiles envisagées sont le relais de télécommunications, et surtout le transport de très lourdes charges, que l'on ne peut démonter, de 300 à 600 tonnes, telles les plates-formes pétrollères de forage, les cuves de réacteurs nucléaires, les turbo-alternateurs. Les promoteurs de cette idée insistent sur les difficultés de transport de ce genre de matériels par les moyens classiques : avion, eau, route, rail. Pour transporter, par exemple, une cuve de réacteur nucléaire d'un point à un autre en France, même très proches, il faut diriger la cuve vers Marseille, puis au Havre, en passant par le détroit de Gibraltar. Malheureusement, cette proposition, *a priori* séduisante, se heurte pour l'instant aux réalités économiques (*le Monde* du 5 février 1975).

L'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) a ainsi présenté en 1975 un projet de dirigeable gros porteur, capable de transporter des des charges de 500 tonnes sur 650 kilomètres. Le coût du dirigeable était évalué à 150-180 millinos de francs. Or, un Boeing-747, version Cargo, transporte 100 ton- sur 7 000 kilomètres, et coûtait à l'époque entre 100 et 150 millions de francs. En outre, le projet avait évalué le coût en transport par dirigeable à environ 2,5 F par tonne et par kilomètre. Alors que le prix par voie navigable était de 0,5 à 0,8 francs, par chemin de fer de 3 à 5 F, et par route de 0,8 à 40 F.

Malgré ces inconvénients, l'intérêt ne faiblit pas envers les dirigeables qui gardent des supporters inventifs, notamment aux Etats-Unis, où à été lancé, en 1977 le premier ballon utilisant l'énergie solaire. L'U.R.S.S. avait, pour sa part, proposé il y a quelques années un dirigeable propulsé par énergie nucléaire... Il convient enfin de souligner que depuis 1937 des améliorations ont été apportées à la technologie des ballons et dirigeables. Le gaz sustenteur utilisé maintenant est l'hélium, gaz inerte et ininflammable, qui ne risque pas de se combiner à l'air ambiant, et qui a remplacé l'hydrogène, inflammable. Les matériaux de structure sont plus légers et plus résistants. L'enveloppe est composée de plusieurs feuilles superposées de matière plastique. Et au lieu de moteurs Diesel pour la propulsion des dirigeables, on utilise des turbines, le système de pilotage étant plus élaboré.

CHRISTIANE GALUS.

politique

M. Marchais et le « socialisme aux couleurs de la France »

L'Humanité du 19 août met en cause la façon dont le Monde a rendu compte des déclarations de M. Georges Marchais à France-Inter, le jeudi 17 août, et surtout le titre : « En réponse à M. Ellenstein, M. Marchais rejette l'idée d'une troisième voie entre la social-démocratie et le socialisme soviétique ».

Mme Francette Lazard, qui, à l'Humanité, *est préposée aux attaques contre* le Monde, *écrit que ce titre « trahit et l'esprit et la lettre des déclarations de G. Marchais ». Mais, d'une mauvaise interprétation d'un texte, l'organe communiste, toujours prompt aux procès et aux amalgames, conclut à « un contresens qui ne saurait être innocent » et fait l'amalgame avec l'article de M. Michel Crépeau qui n'a évidemment rien à voir avec le titre litigieux.*

Nous reproduisons ci-dessous les passages de la déclaration de M. Marchais telle que nous l'avons enregistrée.

A la question posée par Joseph Paletou : « *Vous êtes bien d'accord sur la nécessité d'une troisième voie, M. Marchais, entre la gestion social-démocrate, que vous ne cessez de dénoncer, et l'expérience des pays dits socialistes, que vous critiquez également ?* », M. Marchais avait répondu : « *Mais, écoutez, il n'est pas question d'une troisième voie. Voyons, réfléchissons cinq minutes ensemble, Joseph Paletou. Il n'y a que deux voies possibles. Il y en a une, ça s'appelle la voie capitaliste. C'est celle que nous connaissons maintenant et qui est responsable de nos difficultés : la crise, les six millions de chômeurs dans la Communauté et le million et demi de chômeurs dans notre pays ; l'essence chère, alors que le prix baisse à la production. Ça, c'est la société capitaliste.*

» *Mais, cette société capitaliste, elle est gérée parfois directement par les représentants des grands monopoles, parfois par les sociaux-démocrates. Il n'y a pas une société capitaliste et une société social-démocrate. La société capitaliste et la société social-démocrate, c'est blanc bonnet et bonnet blanc. C'est une seule et même chose.*

» *Et puis, il y a la société socialiste. Alors, c'est là que le problème se pose, et je sens bien que c'est cela que vous voulez poser. La société socialiste que nous construirons, est-ce qu'elle sera fondée sur les modèles existants ? Je dis « les » modèles, parce qu'il y a quinze pays socialistes, n'est-ce pas ? Il y a les Soviétiques, les Chinois, il y a Cuba, il y a la Tchécoslovaquie, il y a la Hongrie, il y a la Yougoslavie, il y a l'Albanie, il y en a d'autres. Bon.*

» *Eh bien, nous disons : non. Nous disons : il n'y a pas de modèle que nous pouvons copier. Nous voulons construire une société socialiste qui tiendra compte de nos particularités, de nos traditions, de nos façons de vivre, de penser, etc. donc une société socialiste aux couleurs de la France. Et nous avons déjà défini les contours, d'une part, la voie pour y accéder, la voie démocratique, et nous avons défini les contours, c'est-à-dire le contenu démocratique, un plan économique, un plan social, un plan politique, dans notre vingt-deuxième congrès.*

» *Voilà, n'est-ce pas, c'est comme ça qu'il faut aborder cette question. Le problème est : capitalisme ou socialisme ; et, ensuite, le problème est : quelle société socialiste ? Nous, nous voulons une société socialiste dans la liberté, nous voulons une société socialiste dans la démocratie, nous voulons une société socialiste qui tienne compte de ce que nous sommes des Français. Nous sommes les fils, des héritiers d'un peuple, qui a une histoire, une longue histoire, et nous voulons reprendre cet héritage pour tout ce qu'il a de bon pour notre peuple, n'est-ce pas, cet héritage qui a forgé le peuple de France, la classe ouvrière et le peuple de France, la France elle-même. Nous voulons prendre en compte tout cet héritage-là, qui est d'ailleurs l'acquis des travailleurs et du peuple (...)* »

Le secrétaire général du P.C.F. avait ajouté : « *Sur cette base, construire la société socialiste aux couleurs de la France : voilà, si vous voulez, la troisième voie. Alors, disons, Joseph Paletou, pour se mettre bien d'accord, qu'il y a une troisième voie en ce sens que le capitalisme a fait son temps, selon nous ; il doit être remplacé par le socialisme ; mais que cette société socialiste ne doit être ni chinoise, ni soviétique, ni tchèque, etc. : elle doit être française.* »

Le Conseil constitutionnel en accusation

(Suite de la première page.)

La preuve de l'importance de la fraude et de son influence sur l'élection incombe en principe au requérant ; mais ce dernier — s'il appartient à la majorité — dispose d'un enquêteur de choix : c'est le ministre de l'intérieur. En effet, chaque dossier est transmis au ministre de l'intérieur, qui, après enquête préfectorale, fait connaître son avis au Conseil.

Quand un tract diffamatoire, ou une lettre « confidentielle » est distribué, il est bien difficile à celui qui en est la victime de faire la preuve de l'importance de la manœuvre, et plus particulièrement du nombre de tracts répandus ou de lettres expédiées. Le ministre de l'intérieur, utilisant d'ailleurs les services de police, peut venir à son secours, car il dispose de tous les moyens administratifs d'information. On devine dans quels cas il les utilise ou ne les utilise pas.

Enfin, évaluer les conséquences d'une fraude sur les résultats du scrutin, c'est procéder à une appréciation très subjective. Si l'élection a été obtenue à une très forte majorité, le Conseil sera tenté de considérer que le résultat aurait été le même sans la fraude. Or rien n'est moins sûr. Lorsqu'il s'agit d'excès de propagande, on peut penser que plus la fraude est grande, plus la majorité obtenue par l'élu est confortable. Comment penser qu'à frauder plus on risque moins ?

∴

La décision du Conseil constitutionnel devient alors tellement subjective que chacun — à tort ou à raison — est amené à s'interroger sur les sympathies politiques de ses membres. Or il faut éviter que le juge, comme la femme de César... Pour éviter de pareils soupçons, il y a trois mesures à prendre :

1) Le Conseil devrait se reconnaître compétent pour apprécier toute irrégularité, qu'elle provienne du législateur ou du chef de l'Etat. D'ailleurs, l'ordonnance du 7 novembre 1958 l'y invite en le déclarant juge de toutes les exceptions ;

2) Le Conseil devrait disposer d'un corps d'enquêteurs pouvant, à la place du ministre de l'intérieur, s'assurer de l'importance des fraudes alléguées, étant entendu que toute administration, toute formation politique, serait tenue de répondre aux demandes de ces enquêteurs ;

3) Le Conseil devrait sanctionner non pas tant les conséquences d'une fraude sur les résultats du scrutin, mais la fraude elle-même. Des sanctions pénales pourraient d'ailleurs être ajoutées à l'invalidation. On objectera que, en raison des mœurs électorales actuelles et surtout des excès très généralisés de propagande, bien trop d'élections devraient être annulées, mais si cette nouvelle attitude était connue à l'avance — et c'est là l'intérêt d'une transformation de l'institution, — il est à penser que les candidats prendraient alors eux-mêmes les précautions les plus élémentaires.

La démocratie aurait tout à y gagner ; la justice aussi. Quand on doute d'un juge, il ne suffit pas de proclamer que le juge est insoupçonnable, il faut s'interroger sur les raisons du doute.

FRANÇOIS LUCHAIRE.

M. LECANUET : une mauvaise querelle.

Dans un communiqué publié le vendredi 18 août, M. Jean Lecanuet estime qu'« *en critiquant violemment le Conseil constitutionnel (...) M. François Mitterrand apporte une nouvelle fois la preuve de l'illogisme de ses positions et du caractère polémique de ses déclarations* ». Le président de l'U.D.F. relève que « *les socialistes ont largement recouru à la réforme voulue par le président de la République et votée par la majorité, qui a étendu aux parlementaires la possibilité de saisir directement le Conseil constitutionnel.* »

« *Il est clair,* conclut M. Lecanuet, *que le premier secrétaire du parti socialiste, à bout d'arguments, cherche une mauvaise querelle pour tenter de dissimuler le vrai problème : l'incapacité de l'opposition à s'entendre. Le Conseil constitutionnel est une institution irremplaçable dans notre Constitution, comme il l'a souvent montré.* »

M. CHEVÈNEMENT : une sécurité pour la droite.

M. Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) de Belfort, et animateur du CERES, a qualifié, vendredi, de « *scandaleuse* » la décision d'annuler l'élection de M. Cellard (P.S.), dans le Gers. « *Le Conseil constitutionnel,* a-t-il affirmé, *n'est rien d'autre qu'une sécurité pour la droite vis-à-vis de l'arrivée au pouvoir de la gauche.* »

En ce qui concerne l'union de la gauche, M. Chevènement a estimé que « *les conditions existent pour un nouveau départ de la gauche face à une droite qui ne cesse de se quereller* ». Evoquant les divergences entre le P.C. et le P.S., il a précisé : « *Si chacun veut avoir raison au détriment de l'autre, on ne pourra pas s'en sortir. La raison conduit à trouver une base d'accords en redéfinissant ce que nous sommes, deux grands partis qui doivent s'entendre et qui doivent s'accorder.* »

DEUX INDÉPENDANTISTES CONDAMNÉS

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les deux militants indépendantistes réunionnais arrêtés dimanche 13 août sur une plage de Saint-Gilles-les-Bas au cours d'une « manifestation culturelle » non autorisée (*le Monde* du 16 août) ont comparu vendredi en audience de flagrant déli devant le tribunal de Saint-Denis. Ayant manifestement très mal préparé leur défense, les deux hommes, MM. Georges Sinanale et Claude Allier, se sont présentés sans avocat. Les débats portaient uniquement sur les faits, le présilaisser les inculpé aborder le terdent du tribunal ayant refusé de rain politique.

Poursuivi pour avoir provoqué un attroupement, M. Georges Sinanale, fondateur de l'O.C.M.L.R. (Organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion), seul parti politique prônant l'indépendance de l'île, a été condamné à 3 000 francs d'amende. M. Claude Allier, qui était inculpé de violence à agents et de port d'arme (un galet) a été condamné à quinze jours de prison ferme.

RELIGION

LE VATICAN ET L'EUROPE DE L'EST

La fin de l'« Église du silence »

Six cardinaux d'Europe de l'Est participeront au conclave qui désignera le successeur de Paul VI. Sept, si l'on ajoute le cardinal Bengsch, évêque de Berlin, dont la juridiction s'étend sur les deux parties de la ville, mais qui réside à l'Ouest.

Petit groupe à l'influence sans doute limitée, mais dont le renforcement, depuis le précédent conclave, atteste des changements intervenus ces quinze dernières années dans les relations entre le Vatican et les régimes communistes de l'Est. En 1963, l'absence de tout représentant venu de Hongrie, ou de Tchécoslovaquie par exemple, symbolisait la situation difficile de ce qu'on appelait à l'époque « l'Eglise du silence ». A Budapest, le cardinal Mindszenty n'avait toujours pas quitté son refuge de l'ambassade des Etats-Unis où il avait trouvé asile après le soulèvement de 1956. Quant à l'Eglise tchécoslovaque, elle se trouvait dans un triste état : après la rupture de 1949, nombre de prêtres et d'évêques avaient été arrêtés; l'archevêque de Prague, Mgr Beran, ne devait être « gracié » par les autorités que quelques mois après l'élection de Paul VI sans, pour autant, retrouver une complète liberté de mouvement.

A Moscou, les dernières années du règne de Staline se déroulaient sous le signe d'une lutte des classes renforcée. Dans les pays de l'Europe de l'Est satellisés, les P.C. établissaient progressivement ou brutalement, selon les cas, leur emprise absolue sur la société. Exaspéré par la répression anti-religieuse des nouveaux régimes, le Saint-Office rendait public, en juillet 1949, le décret sur le communisme qui jetait l'anathème sur tous ceux qu'on pouvait suspecter de collaboration avec les marxistes. Le point de non-retour était atteint. Là où elles existaient, les relations diplomatiques étaient rompues. La guerre froide battait son plein et les catholiques de l'Est en ressentaient durement les effets.

Le tableau qu'offrent aujourd'hui, avec des nuances selon les pays, les relations entre le Vatican et les Etats communistes d'une part, et la situation interne des Eglises de l'Est d'autre part, est évidemment bien différent. Mettre toutefois les changements intervenus au compte de la seule politique à l'Est du Vatican ne serait pas exact. De même que, dans les années d'après-guerre, l'attitude du Saint-Siège envers l'Est subit l'influence de l'environnement politico-diplomatique de la guerre froide, de même, à partir du début des années 60 connu-elle les effets bénéfiques des premiers signes de la détente. Engagés d'une manière peu traditionnelle sous Khrouchtchev et Jean XXIII, les contacts furent poursuivis par Paul VI sous l'impulsion d'un prélat, Mgr Casaroli, sachant allier la fermeté sur les principes et l'habileté tactique.

Pour le Vatican, les résultats atteints depuis 1963 ne sont pas négligeables. Avec la quasi-totalité des pays du bloc de l'Est, le dialogue a été repris et continue. En Hongrie, après le règlement du cas de Mgr Mindszenty et après plusieurs accords (dont l'un, en septembre 1964, était le premier document signé depuis 1922 par le Saint-Siège avec un gouvernement communiste), une hiérarchie complète a pu être mise en place. L'enseignement religieux a été facilité. A Prague, le cardinal Tomasek a été enfin intronisé au printemps dernier dans ses fonctions d'archevêque. Une province ecclésiastique indépendante a été créée à la fin de 1977 en Slovaquie.

Des gestes symboliques

Avec la Pologne, cette place forte du catholicisme romain, où le clergé n'a pas suivi sans méfiance les agissements de la diplomatie vaticane, une évolution spectaculaire a eu lieu lors de la visite de M. Gierek, le chef du P.C., au Saint-Siège, le 1er décembre 1977. Parallèlement, les relations entre le gouvernement polonais et l'épiscopat, sans déboucher encore sur des résultats concrets, se sont détendues.

Cette ouverture s'est accompagnée, sur le plan strictement diplomatique, d'une participation plus active du Saint-Siège aux discussions Est-Ouest. Au nom du pape, Mgr Casaroli a apposé sa signature au bas du traité de non-prolifération nucléaire et de l'accord d'Helsinki. Gestes plutôt symboliques, du moins le premier d'entre eux, mais qui ont fait bonne impression à Moscou, où le rôle positif du Vatican en faveur de la paix est aujourd'hui généralement loué.

En dépit de ses succès, cette politique n'a pas été à l'abri de toutes critiques. Certains milieux traditionalistes, toujours prêts à soupçonner Rome de faiblesse idéologique, ont redouté de voir sacrifier les intérêts particuliers des catholiques de l'Est au nom des intérêts généraux de l'Eglise. Si ces craintes se sont révélées en grande partie non fondées, il n'en reste pas moins que, sous le prochain pontificat, le Vatican pourrait être amené à soumettre à réexamen son « Ostpolitik » et à en modifier les priorités.

Les progrès obtenus ces dernières années dans le domaine juridico-politique devront être consolidés et subir l'épreuve du temps. De nouvelles percées, comme par exemple l'établissement de relations diplomatiques, ne sont pas absolument indispensables, encore que, si un pays communiste devait faire une offre en ce sens, le Saint-Siège ne la rejetterait certainement pas. L'attention du Vatican, à l'avenir, devrait plutôt se concentrer sur les conditions de l'action pastorale des prêtres et de l'exercice des libertés de culte et d'enseignement des chrétiens. A ce sujet, la Tchécoslovaquie offre un exemple préoccupant. A quoi sert-il d'avoir un archevêque à Prague lors le numerus clausus dans les séminaires est maintenu, les familles chrétiennes soumises aux brimades et aux pressions des autorités, des prêtres interpellés et interrogés par la police pour avoir signé la Charte 77 ?

L'obtention de garanties en ces domaines apparaîtrait à beaucoup comme le signe de la crédibilité à long terme de la politique à l'est du Vatican. En ce sens, la curie romaine, sensible autant que par le passé à l'atmosphère internationale, doit tenir compte de l'intérêt accru porté depuis Helsinki au respect des droits de l'homme. Rome pourrait difficilement ignorer les conséquences de la « guerre fraîche » dont parle M. Brejnev si celle-ci venait à se prolonger. Si au contraire on devait assister à une relance de la détente et si devait se renforcer, à Moscou et chez ses alliés, l'idée qu'une Eglise dont le chef réside au Vatican n'est pas forcément un facteur de troubles intérieurs, surtout lorsqu'on laisse ses fidèles en paix, alors de nouveaux allégements et progrès pourraient sans doute être atteints.

M. L.

Le cardinal Marty et le prochain pontificat

LA CHINE PRIORITÉ MISSIONNAIRE

Dans une lettre de Rome aux catholiques de son diocèse, datée du 15 août, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, fait part notamment de ses préoccupations à propos du prochain pontificat :

1) LA MISSION : « *Les temps sont venus où l'Eglise doit risquer de nouveau une démarche missionnaire vers l'Asie. Et d'abord vers la Chine.* »

2) L'ŒCUMENISME : « *L'Eglise devra s'engager avec plus de précision ; elle devra poursuivre avec énergie et faire l'unité.* »

3) LES MINISTERES ORDONNES : « *Les évêques et l'exercice de la collégialité, les prêtres et la mission pastorale, les diacres et leur accueil dans les communautés : ces problèmes touchent toutes les églises locales. Toutes. Plus que des problèmes, ce sont des personnes qui sont en cause.* »

4) LA MORALE : « *L'Evangile nous impose de conformer notre comportement à l'engagement de notre foi. Ensemble nous allons porter une grave responsabilité spirituelle au service de la vie, plus encore pour la promotion internationale du respect de la personne humaine. Particulièrement en deux domaines : les problèmes qui regardent la maîtrise du devenir biologique de l'humanité, les problèmes qui touchent à la juste organisation de l'économie mondiale.* »

UN PAPE INTROUVABLE

(De notre envoyé spécial.)

Cité du Vatican. — La question n'est pas : Qui sera pape, mais de quel pape s'agira-t-il ? Devant la multiplication des papabili et l'absence d'un véritable favori, le monde ecclésiastique romain préfère définir le poste à pourvoir plutôt que de désigner le postulant idéal. Quant aux cardinaux électeurs, s'ils ont l'imprudence de recevoir un journaliste, c'est pour l'assaillir de questions sur les derniers bruits qui courent sans lui laisser le temps d'en poser à son tour.

Le portrait robot du pape idéal qui se dessine à petites touches au fil des desiderata formulés par les uns et les autres est composé d'un tel amalgame d'exigences contradictoires que même le Saint-Esprit aurait du mal à trouver un candidat qui en satisfasse la moitié.

Il faut un pape ni vieux, ni jeune ; un diplomate avec un sens pastoral ; un étranger qui comprenne le Vatican et le peuple italien ou un italien qui ait voyagé dans le monde ; un homme de poigne qui rétablisse l'ordre tout en poursuivant les réformes du concile ; un héritier de Paul VI qui ne soit pas « montinien » ; un évêque de Rome qui soit en même temps une autorité morale universelle ; un homme de prière avec les deux pieds sur terre ; un optimiste souriant sans naïveté ; un chef qui sache jouer le jeu de la collégialité ; un sage qui ne prétende pas détenir toutes les réponses ; un œcuméniste qui ne brade pas l'héritage catholique ; un homme qui sache réconcilier intégristes et progressistes sans être centriste...

Bref, un pape introuvable.

ALAIN WOODROW.

JUSTICE

LE CRIME DE VANVES

A défaut de certitudes...

A défaut de certitudes, restent les hypothèses. Le crime de Vanves, depuis le 16 juillet dernier, les suscite à plaisir (« le Monde » des 19-21 et 22 juillet). La mise en liberté, jeudi 17 août, de Mme Larissa Doublet, écrouée durant quatre semaines pour le meurtre de son mari, François Doublet, n'y change rien.

Après s'être beaucoup intéressés à Mme Doublet, qui reste inculpée d'homicide volontaire, les enquêteurs vont en effet procéder à de multiples recherches sur les activités passées de la victime. A n'en pas douter, ces investigations conduiront à entrouvrir des dossiers délicats. François Doublet, cuisinier devenu gérant du restaurant la Tourelle, à Vanves (Hauts-de-Seine), côtoyait de fait de hautes personnalités politiques. Le jeune inspecteur des Renseignements généraux qui attendit en vain, le soir du crime, de 11 heures à 1 h. 30 devant le restaurant, ne devait pas l'ignorer.

Agatha Christie ou Boileau-Narcejac ? Simenon ou Sébastien-Japrisot ? Allez savoir ! Dans la nuit du 15 au 16 juillet dernier, M. et Mme Doublet regagnaient, après un dîner à Saint-Germain-des-Prés et une tournée des bars à Pigalle, leur appartement situé au premier étage du restaurant la Tourelle. Le temps de ranger sa Mercédès le long de la maison, M. Doublet entre chez lui. Il est environ 1 h. 40, il débouche une bouteille de champagne. Son épouse, montée pour nourrir son bébé de quatre mois, Andrée, descend alors un instant boire une gorgée et remonte. Au moment où Mme Doublet s'apprête à passer dans la salle de bain, une détonation retentit au rez-de-chaussée. Terrorisée — comme elle ne cessera plus tard de le dire aux enquêteurs, — Mme Larissa Doublet se réfugie à cet instant avec son enfant sur la terrasse contiguë à la salle de bain, sûre de ce que son mari a été la victime d'une tierce personne. Il peut être environ 2 heures du matin. La jeune femme attend une demi-heure avant de descendre dans le restaurant et de découvrir François Doublet, tué d'une balle dans la nuque.

Ce sont finalement « *certaines contradictions et invraisemblances dans le récit de la jeune femme* », selon les enquêteurs, « *des éléments préoccupants* », dit-on aujourd'hui, qui conduisirent, le 20 juillet, Mme Anne-Marie Richier, juge d'instruction à Nanterre, à inculper et écrouer Mme Doublet. En fait, il semble bien que les enquêteurs estiment à présent — même si le soupçon continue de peser sur l'épouse du restaurateur — que le crime a été commis par « *une main experte* ».

Dès lors, l'enquête part dans d'autres directions. Au fil des investigations, François Doublet apparaît comme une personnalité, sinon complexe, du moins à multiples facettes. Simple cuisinier au départ, François Doublet est engagé, dans les années soixante, en Normandie, au service d'un éleveur de chevaux trotteurs parmi les plus importants de France, M. Georges Moreau. Très rapidement, la première femme de Doublet se liera à cette personnalité du monde des affaires et l'épousera. Les relations entre François Doublet et sa première femme n'en resteront pas moins bonnes. François Doublet continue de préparer des réceptions dans le milieu politique.

Pour autant, son ambition ne se concrétisera que tardivement, il y a un peu plus d'un an, alors qu'il prend en gérance libre le restaurant la Tourelle, à Vanves. Là encore, le restaurateur organise des réceptions à un « *très haut niveau* ». Il se fraie une voie dans le milieu politique et para-politique. Il côtoie un milieu d'affaires parfois trouble. Il engage des discussions avec le propriétaire du restaurant, M. Roche, pour l'acquérir. Bien que rien ne fût définitivement fixé, François Doublet escomptait signer l'acte de vente au cours de l'année 1979.

Concurremment à cette ascension professionnelle, François Doublet rencontre à Moscou, en janvier 1973, une jeune comédienne. Un an plus tard, il l'épouse. Citoyenne soviétique, Mme Larissa Doublet obtiendra la double nationalité, ce qui nécessite l'accord conjugué des gouvernements soviétique et français.

Cette date de 1973 semble constituer dans la vie de François Doublet un tournant important.

Le restaurateur multiplie, en effet, à partir de ce moment, ses déplacements à Moscou. De même téléphone-t-il fréquemment en Union soviétique. L'espionite est certes un vilain défaut, voire un travers incorrigible chez certains, mais l'intérêt qu'ont suscité les déplacements « *habituels et constants* » à Moscou de François Doublet à la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) semble légitime. Alors ? François Doublet aurait été un espion ? Un agent double ? La victime d'un règlement de comptes ? Les enquêteurs ne sont pas encore au stade de pouvoir répondre à ces questions. Le pourront-ils un jour d'ailleurs ? Un certain monde des affaires, les bas-côtés de la politique et l'univers de l'espionnage se laissent difficilement sonder.

LAURENT GREILSAMER.

Courses truquées : quatre inculpations dans le Prix Bel-Air

Les fonctionnaires de la brigade des jeux, agissant sur commission rogatoire, ont procédé à l'arrestation de quatre personnes, qui ont été inculpées par Mme Andrée Bellone, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, et écrouées à la prison des Baumettes. Il s'agit de M. Jean-Pierre Faure, quarante ans, P.-D. G. d'une entreprise d'emballage à Marseille et propriétaire de sept chevaux de course, de M. René Denaize et son épouse, photographes à Marseille, et de M. Michel July, marchand ambulant.

Tous sont inculpés d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux à la suite de fraudes découvertes dans les paris engagés lors du Prix Bel-Air, couru le 22 juin 1977 sur l'hippodrome de la Crau, près de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), et qui servait de support au pari triplet. L'attention des enquêteurs avait été attirée par la somme considérable d'enjeux (45 000 F) engagée en dernière minute par un groupe de parieurs sur une combinaison de six chevaux figurant sur tous les bordereaux. Les trois premiers chevaux arrivèrent dans l'ordre qu'ils indiquaient et leur rapportèrent 250 000 F.

Deux des trois drivers qui sont arrivés en tête, Alain Rottier, sur *Foulon de Sassy*, et Gérard Bargé, sur *Frank de Mai*, avaient été impliqués dans le scandale du Prix de Nîmes couru le 10 novembre 1977 sur l'hippodrome du parc Borely à Marseille, et pour lequel, à ce jour, cinquante-quatre personnes ont été inculpées. Ils ont été convoqués par le juge d'instruction, ainsi qu'un troisième driver, Jean-Pierre Ensh. Cinq autres drivers, dont les noms avaient été cités dans le cadre de l'enquête sur le Prix de Nîmes, figuraient également parmi les dix-neuf partants du Prix Bel-Air. — *(Corresp.)*

● *Le cafetier* du lieu-dit les Minières, près de Payré (Vienne), M. Omer Fayoux, a été inculpé, vendredi 18 août, d'homicide volontaire et laissé en liberté par M. Jean-Pierre Goudon, juge d'instruction au tribunal de Poitiers. Dans la nuit du 17 au 18 août, M. Fayoux avait tué d'un coup de feu M. Raymond Hugon, qui selon le cafetier, s'était introduit dans son établissement. L'enquête devra déterminer si M. Hugon, au moment où le cafetier a fait usage de son arme, avait effectivement pénétré dans le café et si M. Fayoux a réellement fait des sommations.

● *Jean-Charles Willoquet transféré à Mende.* — Jean-Charles Willoquet, condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, le 25 mars 1977, et à cinq ans d'emprisonnement le 31 mars 1977, par la même juridiction pour son évasion du palais de justice de Paris (*le Monde* du 2 avril 1977) a été transféré le 16 août à la maison d'arrêt de Mende, où est installé un quartier de sécurité renforcée. Jean-Charles Willoquet était détenu à la prison de Fleury-Mérogis. Le bruit a couru que Jean-Charles Willoquet préparait son évasion.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

LES RESULTATS (Sixième journée)

*Strasbourg b. Metz	3-0
Bordeaux b. *Valenciennes	1-0
*Nantes et Lille	0-0
*Lyon b. Saint-Etienne	2-0
*Bastia b. Sochaux	3-0
*Monaco b. Reims	3-0
*Nancy b. Nice	3-1
*Laval et Nîmes	2-2
Angers b. *Marseille	3-0
*Paris-S.-G. et Paris-F.C.	2-2

CLASSEMENT. — 1. Strasbourg, 10 pts ; 2. Bordeaux, 9 ; 3. Metz, Lille, Bastia, et Lyon, 8 ; 7. Valenciennes et St-Etienne, 7 ; 9. Nancy et Monaco, 6 ; 11. Angers, Nantes, Nîmes, Sochaux et Reims, 5 ; 16. Nice, Paris-S.-G. et Paris-F.C., 4 ; 19. Marseille et Laval 3.

CYCLISME

Championnats du monde sur piste

DURPISCH (R.D.A.) DÉCLASSÉ POUR DOPAGE

L'Allemand de l'Est Norbert Durpisch, deuxième du championnat du monde amateur de poursuite derrière son compatriote Detlef Macha a été déclaré « positif » après le contrôle médical et la contre-expertise effectués dans un laboratoire de Cologne. Selon le règlement de l'Union cycliste internationale, il est frappé d'un mois de suspension de compétitions et déclassé de l'épreuve. La médaille d'argent ne sera pas attribuée, l'Allemand de l'Est Uwe Unterwalder reste troisième et le Français Alain Bondue quatrième.

NATATION

CHAMPIONNATS DU MONDE

Deux records... d'athlétisme battus à l'occasion de la cérémonie d'ouverture

De notre envoyé spécial

Berlin-Ouest. — Deux records du monde féminin ont été battus à Berlin-Ouest au cours d'une réunion internationale d'athlétisme dans le stade des Jeux olympiques de 1936, qui servait aussi de cadre, vendredi 18 août, aux *cérémonies d'ouverture* des troisièmes championnats du monde de natation. La Polonaise Krystina Kacperczyk a battu de 19/100 de seconde (65 sec. 44/100 contre 55 sec. 63/100), le record de Karin Robley (R.D.A.) sur 400 mètres haies et Ulrike Bruns (R.D.A.) a amélioré de 65/100 de seconde son propre record du 1 000 mètres (2 min. 31 sec. 95/100 contre 2 min. 32 sec. 60/100).

Les cérémonies d'ouverture des troisièmes championnats du monde de natation se sont déroulées sans incident. Les quarante-neuf délégations se sont présentées comme prévu et le malaise provoqué par la publication d'un texte politique de la C.D.U. dans *le programme officiel des compétitions* est apparemment dissipé. La C.D.U. avait demandé « *aux associations sportives internationales de prendre des mesures propres à empêcher le boycottage de Berlin-Ouest en tant que ville sportive par les pays de l'Est* ». Plusieurs pays de l'Est avaient vivement réagi à la présence de ce texte dans un document officiel.

FRANÇOIS JANIN.

VOILE

« INDULGENCE » EN TÊTE DE LA HALF TON CUP

Deux bateaux français, *Anké* et *Crazy-Horse*, occupaient les 3e et 4e places au classement général provisoire de la Half Ton Cup, le championnat du monde de course au large des bateaux d'une demi-tonne, à Poole, avant le départ de la troisième épreuve donné samedi 19 août. Celle-ci, longue de 155 milles, comporte une traversée de la Manche jusqu'à Cherbourg. Devant se terminer dimanche soir, cette course pourrait bien apporter quelques modifications à la hiérarchie qui s'est établie dans les deux parcours olympiques de 22 milles figurant au début du programme de la coupe.

La seconde régate disputée vendredi a vu triompher *Indulgence*, bateau anglais de série mené par Phil Crebbin, devant *Crazy-Horse*, barré par le maître voilier rochelais Bertrand Cheret. *Indulgence* précède le néo-zélandais *Waverider* au classement général provisoire. — Y. A.

ÉQUITATION

L'ÉCHEC DES FRANÇAIS AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Un manque de compétition

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — C'était une journée de repos, le vendredi 18 août, au Reitstadion, en attendant la reprise, samedi et la fin dimanche, du championnat du *monde de saut d'obstacles*. Un repos définitif pour les cavaliers français, hormis leur participation à des épreuves mineures, histoire d'amuser le tapis. Marcel Rozier, Marc Roguet, Daniel Constant et Frédéric Cottier ayant, par ailleurs, *complètement* échoué les deux premiers jours dans leur course au titre par équipes, gagné par les Britanniques devant les Néerlandais et les Américains. Mais avant de piétiner l'infortune mieux vaut s'instruire.

C'est pourquoi, à peine débarqué à Aix-la-Chapelle, nous nous sommes rendus aux écuries pour voir dans leurs boxes respectifs les produits de notre élevage en pensant, après la débâcle, les trouver bas d'état. Or, ils nous sont apparus en pleine forme, disons « en condition », pour faire plaisir aux puristes. Impression confirmée par le médecin vétérinaire Larcher, en charge à Aix-la-Chapelle de nos chevaux. « *Je dirai même pour faire taire certaines rumeurs*, a-t-il insisté, *qu'ils manquent peut-être un peu de grosses compétitions. Au lieu de les envoyer se faire les sabots à Dinard la semaine passée — Dinard, disons les choses franchement, c'est le tourniquet, — on eût été mieux inspiré de les expédier à Dublin ou à Hickstead où ils eussent été confrontés avec les énormes « allumettes » du style Aix-la-Chapelle. Les Britanniques qui se promènent ici ont galopé à Hickstead. Ils se sont balancés sur des combinaisons qu'ils ont retrouvées sans broncher d'un écart dans la cité de Charlemagne.* »

Reste tout de même à résoudre en France le délicat problème de l'élevage. Doit-on s'obstiner à maintenir, à *reconstituer patiemment* d'anciens grands élevages ou s'efforcer d'en faire naître de nouveaux au moyen, par exemple, des importations ?

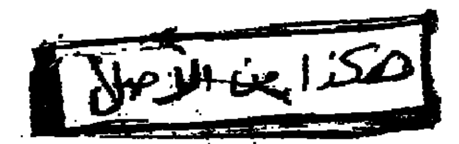
ROLAND MERLIN.

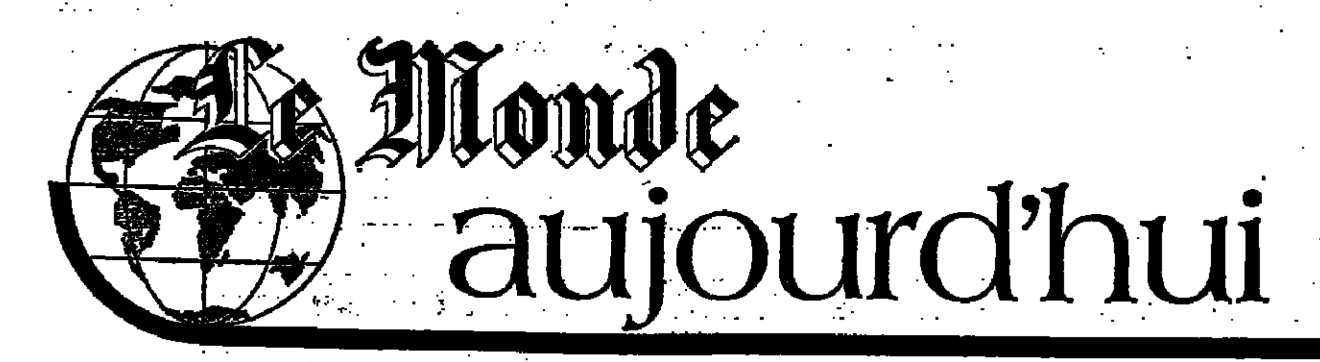
ATHLÉTISME

PREMIER SAUT AU-DELA DE 7 MÈTRES POUR LA SOVIÉTIQUE BARDAOUSKENE

Pour la première fois dans l'histoire de l'athlétisme, une femme a franchi plus de 7 mètres au saut en longueur. Cet exploit a été réussi avec un vent favorable de 1,80 mètre par une Lituanienne de vingt-cinq ans, Vilgelmina Bardaouskene, qui a sauté 7,07 mètres, le 18 août, à Kichinev, capitale de la Moldavie.

L'ancien record du monde appartenait à l'Allemande de l'Est Sigrun Siegl avec un saut de 6,99 mètres.





L'HOTEL

UN DINER COMME LES AUTRES

DANS la salle à manger d'un hôtel d'une petite ville de Savoie, un soir de semaine. La moitié des tables sont occupées. Les clients dînent silencieusement. Des hommes seuls, tous représentants de commerce. On entend le bruit des couverts dans les assiettes.

Deux convives sont assis face à face. Ils semblent s'ignorer. L'un jette un œil distrait sur le plafond, les gravures. L'autre est plongé dans un hebdomadaire, tout en avalant lentement un morceau de poulet froid en gelée. Un troisième tire sur sa cigarette, les yeux dans le vague. De profil, sa tête légèrement inclinée semble figée.

Entre un homme jeune. Deux têtes se tournent à peine, puis replongent dans les assiettes avec indifférence. Il n'a pas l'air d'être un habitué de la maison. Il hésite un peu, puis demande à voix basse s'il peut s'asseoir à la table du coin, au fond de la pièce. Avec un sourire, l'hôtesse lui répond oui. On entend une page se tourner. La deuxième serveuse reste debout près des assiettes propres empilées sur une table.

Un bruit de chaise, un dîneur a fini, il s'en va. Sans doute pour regagner sa chambre. Peut-être ira-t-il garer sa voiture pour la nuit avant d'aller dormir, à moins qu'il ne préfère se plonger dans des comptes. Un autre dîneur se lève, il dit : « *A demain soir* », sans un sourire. La voix féminine lui répond : « *Bonsoir, Monsieur, bonne nuit.* »

Demain, quelques-uns seront encore là. Assis à la même place. D'autres seront à 100 kilomètres ou plus, dans un autre hôtel devant un autre poulet froid, mais quelle chance pour eux, le cadre aura changé...

MARIE-CHRISTINE VALLET.

BONHEUR

Le paradis vert

COUCHER à la belle étoile sous un ciel sans étoiles ? Fi donc ! Au creux d'une combe, face à la vallée qu'elle domine comme un balcon, bien à l'abri du vent qui nous crie des injures, nous avons construit une cabane — de ces cabanes qu'on bâtit avec du feuillage à dix ans pour échapper au monde bien rangé des adultes, de ces cabanes solitaires que les enfants tristes ne savent comment meubler au fond du jardin. Bien que nous ne soyons plus, hélas ! des enfants, ni même tristes, nous ne saurions l'échapper plus belle qu'en cette forêt où, citadin, on est d'abord aussi perdu qu'un moineau égaré dans une chambre. Loin de l'univers goudronné, plastifié, bétonné, vitrifié de la ville, nous savourons la réalisation d'un moment parfait.

Contrepoint au sourire vert de la forêt, il y a, dans un fourré, le sourire en demi-lune d'un chat qui passe. Les arbres s'allongent. Le ciel est couvert. Cette année, le printemps est capricieux comme le diable. Peut-être pleuvra-t-il. Mais il n'y a pas de bonheur sans nuages.

C'est le violoniste Yéhudi Menuhin qui réclamait le droit au silence pour l'homme au même titre que le droit à l'air et à l'eau purs. Ici, loin des chasseurs, des « motards » en bande, de leurs « trail-bikes » et de leur nuage imbécile de bruits et de poussières, c'est le règne du silence. Seul le ponctue, de temps en temps, au fond du bois, le cri ridicule du coucou qui vous perce le cœur. Quel plaisir de se livrer à des émotions qui nous dominent entièrement !

Cette forêt est un lieu singulier. Rien n'y est apparence. Ce matin, notre chemin était partout. Longtemps, nous sommes allés par monts et merveilles avant de dresser notre hutte. Méthodiquement, sans hâte : nous l'avons fait tant de fois. Légère, petite : plus la tanière est petite, plus l'animal y a chaud. Et d'avance, nous nous délectons de cet autre plaisir que sera le fait d'y dormir comme une bête, cette nuit, sur un matelas de fougères bien épaisses. Pourquoi se charger de tente, de matelas pneumatiques et d'attirail quand la nature, bonne fille pas rancuneuse, se charge de tout ?

Quand le bonheur n'est plus que l'absence de certaines pensées, il faut savoir inventer ce qu'on regarde. Assis à l'orientale devant un feu dense mais discret, nous faisons silence, ne serait-ce que par politesse à l'égard de cette nature. Aimant cette forêt plus que nous n'oserons le dire, nous nous comprenons sans mots.

Le petit cerf

Mais un petit cerf sans cors passe à son tour à travers les branches, à moins que ça ne soit un faon ou un daim — nous ne saurons jamais les différencier. Ces animaux existent donc encore, *hic et nunc ?*

Parce que les seuls moments où finalement l'on se sent un peu tranquille, c'est quand on voit quelque chose de beau, nous savons ces instants de bonheur un peu hors du temps. Il n'est même pas sûr que le paysage que l'on voit de cette combe ait tellement été différent il y a deux mille ans. Les bornes romaines que nous avons découvertes, noyées dans les ronces, semblent n'avoir qu'à peine oscillé sur leur base.

Et demain ? Mais rien demain ne se passera ! Une journée où rien ne se passe n'est-ce pas un tour de force, aujourd'hui ? Un tour de force bon pour la santé. Couchés devant notre chère cabane, nous laisserons seulement monter en nous le passé comme une brume : bosquets, vert paradis... Puis, peut-être, furtifs comme des voleurs — avouons-le — nous sortirons de nos sacs quelques vieux numéros fripés du... *Monde*, histoire d'y lire enfin, sous les branches, ces copieux articles que, dans le brouhaha parisien, nous n'avons jamais le temps de finir. Ce sera la seule entorse à la règle : oublier tout. Que les dieux sylvains nous pardonnent !

Où ? Et comment ce paradis vert ? nous demandera-t-on, soucieux d'en connaître le lieu et la formule ? Vendons la mèche. Y accéder est aussi simple qu'une phrase musicale. Il suffit de se rendre, quelque vendredi soir ou samedi matin, à la gare Saint-Lazare, lesté de ses impedimenta. Au diable autoroutes, gaz d'échappement, bouchons ! Puis de prendre un simple billet « week-end » zone 1 (ça ne coûte presque rien : 15 F A.R.), direction Mantes (par Conflans), et, moins de quarante minutes plus tard, de descendre à Triel ou Vaux, au choix. Le massif forestier qui domine la vallée de la Seine est visible de la gare. Ce sont les hauteurs de l'Hautil, forêt domaniale du Vexin français.

Demander, ensuite, le chemin ? Sans doute, mais attention ! Assez justement jaloux de leur « réserve » et surtout de certaines zones encore quasi inviolées, les villageois ne tiennent pas toujours à renseigner. Ou si peu. S'ils pensent que vous ne « méritez » pas la forêt, il se peut même qu'ils vous induisent en erreur. Sciemment. Le mieux alors est de monter. Longtemps. Longtemps. Et, de sentier en sentier, de tenter la méthode des essais et des erreurs.

Si le bonheur n'est pas au bout du quai, il est peut-être au bout d'un de ces sentiers. On croit le monde plein de belles choses inaccessibles. On a tort. L'accès n'est pas toujours si difficile. Ne reste qu'à trouver la bonne voie, son trousseau de clés des champs en main. Bien difficile, chemin faisant, de ne pas s'y perdre, donc, de ne pas s'y retrouver, libre et tranquille là où il n'y a plus que la terre et les arbres.

PIERRE LEULLIETTE.

PÈLERINAGE

Quand l'olivier parle

C'EST un olivier, l'arbre de la naissance du monde. Il avait poussé ses racines parmi les tombes blanches d'Asjeh, le vieux cimetière juif, tout près d'Ouezzane, la ville sainte des Chorfas, au pied du Riff, dans le nord du Maroc. Un olivier parmi tant d'autres, mais lui, privilège insigne, abrite la tombe d'un saint vénéré par les juifs et les musulmans : Rabbi Amram Ben Diwanne.

Arbre miraculeux, dit-on, puisqu'il n'a jamais pris feu, malgré les brasiers de bougies qu'on allume à ses pieds à chaque pèlerinage. Personne n'en aurait entendu parler en dehors des gens du pays si, cette année, pour des raisons d'actualité politique, la presse (notamment le Monde *du 1er juin) n'avait rendu compte du pèlerinage qui vient de se dérouler et qui renoue avec une tradition ancestrale. Pourquoi cet intérêt ? D'une cérémonie religieuse, détournée de sa signification première, on a fait un commentaire où, à côté de certaines remarques sur l'originalité des juifs marocains, l'équivoque est entretenue à propos de leur situation et du rôle qu'ils pourraient jouer dans le conflit israélo-arabe.*

∴

Mais n'engageons pas une polémique stérile, écoutons plutôt l'arbre parler. Ne souriez pas d'indulgence : il n'y a là ni naïveté feinte ni figure de style banale. Le symbole est sûrement plus riche de vérité que le discours crispé et aliénant de l'idéologie.

L'olivier d'Asjen parle dans cette sonorité belle et rude qui retentit comme l'écho d'âges immémoriaux. Il dit avec autant de certitude que son existence cette présence millénaire : celle des juifs berbères auxquels, plus tard, sont venus se joindre leur coreligionnaires chassés d'Espagne par l'Inquisition. Il témoigne de la grandeur d'un judaïsme, vécu dans sa pureté spirituelle avant toute contamination idéologique propagée par le sionisme. Et les hommes qui ont entretenu avec ferveur cette foi, depuis ces temps reculés à nos jours, ont vécu non pas dans un ghetto, mais dans une communauté ouverte à l'échange et à l'amitié avec la communauté musulmane, elle aussi entretenant avec une égale ferveur sa propre religion.

La preuve, s'il en fallait une, c'est cette vénération commune portée à un saint juif par les deux communautés. Ce n'est pas là un cas d'exception au Maroc. Et les chants en arabe et en hébreu qui ont retentit au cours du dernier pèlerinage attestent d'une vieille tradition et révèlent l'unité d'une culture qui puise son originalité dans le respect des différences et l'échange des expériences poétiques et spirituelles. Les travaux du professeur Haïm Zafrani, d'une haute tenue de pensée, ont montré avec éclat la présence et l'épanouissement de la poésie juive en terre musulmane, en terre marocaine précisément. Devant la vie, devant la mort, musulmans et juifs ont partagé le pain et les olives et bien d'autres choses.

∴

Voyez ces tombes blanches, à même le sol, faites de chaux et de pierres, sans marbre, sans luxe mensonger, elles sont comme les autres tombes dans tout le pays quand le désir de masquer la mort n'avait pas encore surgi et qu'elle était accueillie avec une simplicité familière. Mille autres signes pourraient encore dire la profondeur et l'authenticité d'un enracinement.

Imaginez maintenant qu'une main sacrilège abatte l'olivier d'Asjen. Cessera-t-il pour autant d'être ce qu'il est ? Qu'au moins cette vérité demeure. Les juifs marocains ne cessent pas de l'être, même si la question se repose, lancinante, de savoir pourquoi certains d'entre eux ont pris le chemin de l'exil, pourquoi la plupart se sont jetés dans l'aventure sioniste, et cela sans qu'aucune raison majeure, objective, de persécutions ou d'insécurité, les y ait poussés.

E. A. El MALEH.

Au fil de la semaine

Sensiblerie ou sensibilité

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ILS sont vingt et un millions qui vivent à nos côtés, parmi nous. Leur nombre a presque doublé en vingt ans et il ne cesse, d'une année à l'autre, d'augmenter encore malgré les massacres, les brutalités, les négligences dont nous nous rendons coupables, malgré les précautions, les mesures parfois cruelles, les campagnes et les règlements que nous mettons en œuvre pour limiter leur nombre. Dans notre économie, ils assurent des milliers d'emplois et leur seule nourriture représente un chiffre d'affaires de 700 millions de francs par an, 70 milliards d'anciens francs.

Ce sont nos animaux familiers : 7,7 millions de chiens, 5,7 millions de chats, 7,6 millions d'oiseaux en cage. La France, dans ce domaine, bat tous les records européens. En Angleterre, par exemple, on dénombre 6 millions seulement de chiens et en Allemagne un peu moins. Un triste record, ajoutent aussitôt les experts, car c'est beaucoup trop : la moitié au moins des chiens ne sont pas heureux.

Il y a ceux que l'on nourrit peu afin de les préparer pour la chasse ; ceux qui vivent enfermés et qui hurlent tout le jour pendant que leurs maîtres sont au travail ; ceux que l'on martyrise par sadisme ou par inconscience ; ceux que l'on abandonne parce qu'ils gênent pour partir en vacances ; ceux qu'il faut abattre ou qui crèvent faute d'avoir été soignés à temps... Et même ceux qui, gavés et dorlotés, sont des captifs, privés de la marche, de la course et de la liberté pour lesquels ils sont faits et qui aboient sans cesse pour le dire, sans aucune chance d'être compris. Les chats sont un peu mieux lotis grâce à leur goût de l'indépendance et à leur méfiance instinctive. Quant aux oiseaux, la cage dit tout.

∴

L'ANIMAL, en particulier l'animal domestique, est donc en voie d'occuper dans la vie quotidienne de millions de familles françaises une place plus considérable qu'elle ne le fut jamais. Surtout, une sensibilité nouvelle se fait jour qui se manifeste de mille façons et qui constitue un signe des temps, un phénomène de société.

Car les mauvais traitements, les coups, les abandons, ont toujours existé. Simplement, on ne s'en préoccupait guère et rares étaient ceux qui s'en indignaient. Le vieux cheval qui tirait à quelques centaines de mètres sous terre les chariots de la mine, le chien de garde enchaîné et affamé, dressé à aboyer et à mordre, qui s'en souciait ? Voici qu'aujourd'hui une vague d'attendrissement et de compassion bouscule l'indifférence et, chez les jeunes en particulier, pose une foule de questions.

La chasse, qui fait si étroitement partie de la tradition française que, là encore, notre pays bat pour le nombre de fusils le record d'Europe et peut-être du monde, est désormais mise en question. Cela ne s'était jamais produit, en tout cas pas avec cette ampleur. Des associations se forment pour combattre la chasse, des manifestants se rassemblent pour s'opposer aux battues et aux tirées, pour empêcher les laisser-courre. Sur les murs, on lit « chasse = tuerie » ou « chasse = assassins ! ». La télévision, la presse, même celle qui compte sans doute parmi ses lecteurs plus de chasseurs que d'adversaires de la chasse, font écho à ces protestations. Tant bien que mal, malgré le poids électoral des Nemrods, malgré l'importance économique des industries de la chasse, le législateur emboîte le pas et, en resserrant la réglementation, en aggravant les sanctions, en multipliant les conditions, tient compte de la pression d'une partie de l'opinion.

Manifestations, indignation aussi contre les courses de taureaux, à un moindre degré les courses de lévriers et les combats de coqs, contre la vivisection, contre les pratiques des abattoirs qui ont si fort ému Brigitte Bardot, avocate aussi des bébés phoques, contre toutes les brutalités à l'égard des animaux et même contre la castration, la stérilisation des chiennes et des chattes, contre la liquidation de leurs portées. Dans les publications lues par les jeunes, nombreuses sont les petites annonces qui proposent des chiots et des chatons en termes aussi attendrissants que pressants. Une presse spécialisée qui s'adresse aux jeunes amis des animaux est apparue et s'est rapidement développée tandis que foisonnaient, à côté de la vieille Société protectrice des animaux, les associations et organisations nouvelles, que la télévision multipliait les émissions sur la vie des bêtes.

La grande presse populaire n'est pas demeurée en reste et, elle aussi, est entrée en lice. Certains journaux, comme « le Parisien libéré », faisaient depuis longtemps déjà, il est vrai, appel aux bons sentiments de leurs lecteurs dans des rubriques de défense des animaux, allant même jusqu'à ristourner à la S.P.A. une partie des montants des abonnements souscrits. Dans d'autres quotidiens et hebdomadaires, on est allé au-devant de la demande du public et on n'oubliera pas de sitôt à « France-Soir » le déluge de courrier provoqué par le récit du calvaire d'un cheval utilisé pour le tournage d'un film. Dans le flot de lettres publiées pendant des mois par le journal sur cet épisode, d'ailleurs démenti par les cinéastes incriminés, on a pu lire les plus virulentes diatribes, les exigences les plus outrées : la peine de mort pour ceux qui battent à mort un animal, l'application des dispositions du code punissant les mauvais traitements à enfants à ceux qui martyrisent ou affament leur chien, les mêmes sanctions pour abandon d'enfant ou d'animal domestique, pour non-assistance à personne ou à animal en danger, etc. « J'ai plus de pitié pour une bête martyrisée que pour un assassin face à la guillotine », écrivait par exemple une lectrice (1), et nombre d'autres lettres publiées reprenaient la même idée.

D'autres signes encore : la vogue extraordinaire que connaissent depuis quelques années les études vétérinaires, devenues pourtant de plus en plus difficiles et sélectives en raison de la pléthore de candidats et du malthusianisme de la profession. La France manque de vétérinaires, ils sont 6 000, il en faudrait, a-t-on calculé, près de 10 000 et cependant les écoles existantes n'accueillent annuellement que 400 élèves environ. Encore faut-il ajouter que 3 sur 4 d'entre eux choisissent d'exercer en ville et non à la campagne où ils font gravement défaut.

∴

ON pourrait poursuivre l'énumération des indices qui témoignent d'une attention toute récente et très nouvelle envers les animaux, d'une prise de conscience qui entraîne une foule de conséquences très diverses dans les habitudes et dans les esprits, dans l'économie et dans la loi.

Sensiblerie ridicule, proclament à l'envi les uns. Gardez donc votre pitié et votre compréhension, vos égards et vos apitoiements pour les millions d'êtres humains qui, dans un monde dur et aveugle, subissent la violence, la misère, la faim. Consacrez plutôt votre énergie à lutter pour changer ce monde, transformer cette société. Et pour les animaux domestiques, c'est simple : qu'on les empêche de se reproduire, il y aura moins de chiens et de chats, et ils seront plus heureux.

Aimer les animaux, les protéger, n'empêche nullement d'être attentif aux hommes, de lutter de son mieux contre le malheur et l'injustice, de défendre chaque fois qu'on le peut les plus misérables, les plus défavorisés de nos semblables, répliquent les autres. Au contraire : celui qui plaint et soigne les bêtes sera aussi le plus attentif, le plus généreux vis-à-vis des hommes. L'indifférent, la brute, le sadique, ne se soucient pas plus de l'animal qu'ils font souffrir que des êtres qui souffrent. Pourquoi l'amour des hommes devrait-il passer par l'indifférence à l'égard des bêtes qui, elles, ne peuvent se plaindre ?

Mais il y a aussi ceux pour qui leur chien est un objet qui fait partie de leur standing parce que c'est la mode. Et, à l'inverse, les amis à quatre pattes de l'infirme, de l'aveugle, du vieillard ou de l'enfant. Cette vogue extraordinaire de l'animal domestique et maintenant l'explosion de sensibilité envers « nos frères inférieurs », parfois aux dépens de nos frères les humains, sont trop éclatantes, trop éloquentes pour ne pas être révélatrices de certains aspects du malaise de la vie d'aujourd'hui.

Cette vogue et cette explosion, à n'en pas douter, même si le snobisme, l'aigreur, la misanthropie, n'en sont pas toujours absents, comblent un vide affectif, apportent une réponse à la solitude, atténuent l'ennui et la rudesse des rapports humains, offrent un exutoire à la tendresse, au besoin de se dévouer, à la générosité. En même temps, ces deux vagues, qui se heurtent plus qu'elles ne déferlent dans le même sens, ne recouvrent-elles pas parfois un alibi qui donne bonne conscience à peu de frais, ou encore une forme de l'instinct de domination, voire de propriété ?

A la fois le meilleur et le pire. Voilà, pour les psychologues, les sociologues, les analystes de notre société, qui ne semblent guère s'en être jusqu'à présent souciés, un beau sujet d'études et de recherches.

(1) *France-Soir* du 24 août 1977.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Yaourts ou pommes de terre

Selon l'hebdomadaire allemand STERN, *« les femmes qui pratiquent le planning familial et qui désirent donner naissance à une fille n'ont qu'à se soumettre à un régime constitué essentiellement d'œufs, de lait, de yaourt et de fromage les six semaines précédant la procréation. Si c'est un garçon qu'elles préfèrent, la future maman devra consommer davantage de bière, de vin, de pommes de terre et saler copieusement ses aliments.*

» Les deux médecins, un Français et un Canadien, qui ont trouvé cette méthode assurent, après une série d'expériences portant sur deux cent quarante-sept femmes, qu'ils ont eu un plein succès dans 81 % des cas. »

SüddeutscheZeitung

Du rouge au « noir »

Le quotidien allemand *SUDDEUTSCHE ZEITUNG* raconte l'inquiétante histoire suivante :

« D'après le ministère du commerce soviétique, l'industrie des cosmétiques du pays n'a couvert l'année dernière que 50 % de la demande de rouge à lèvres et 33 % de la demande de teinture pour les cils (...). Le résultat de cette insuffisance est le recours croissant à des cosmétiques fabriqués à domicile par des amateurs attirés par l'appât du gain et dont la production est d'une qualité aléatoire.

» Ces jours derniers, des journaux de province ont cité le cas d'une femme et de sa fille qui avaient été arrêtées pour avoir vendu de la teinture pour les cils et du rouge à lèvres au « noir » et plus cher que le prix officiel. Une cliente, rendue méfiante par l'odeur étrange qui s'en dégageait, est allée s'en ouvrir à la police.

» La mère et la fille, qui avaient abandonné leurs emplois de vendeuses pour se lancer à plein temps dans ce commerce lucratif, ont avoué que la plupart de leurs produits étaient à base de cirage. »

U.S.News & WORLD REPORT

Les milliardaires ne sont plus ce qu'ils étaient

« Il est beaucoup plus facile qu'autrefois de devenir milliardaire (en dollars). écrit l'hebdomadaire américain *U.S. NEWS AND WORLD REPORT, mais beaucoup moins amusant (...).*

» Avec l'inflation et l'augmentation des impôts, les milliardaires d'aujourd'hui — quelque deux cent cinquante mille aux Etats-Unis — dépensent leur argent avec plus de parcimonie qu'autrefois : 1 million de dollars du début du siècle (450 millions de francs) *ne représente plus que 130 000 dollars* (58 millions de francs) *de nos jours.*

» Pis, les violences dont les riches familles sont aujourd'hui les victimes, particulièrement en Europe, rendent les gens qui ont de l'argent beaucoup plus discrets qu'autrefois.

» La liste des milliardaires s'allonge chaque année aux Etats-Unis de douze mille noms (...). Mais un homme comme Joseph Sugarman, quarante ans, président-directeur général de J. S. and A. National Sales Group, une firme de fournitures électroniques par correspondance, explique : « Maintenant que je peux acheter tout ce que je veux, je ne m'intéresse plus qu'à ce qui me fait vraiment plaisir. Si vous n'êtes pas prudent, votre fortune risque de vous dévorer (...). » *Son seul luxe est une résidence secondaire dans le Wisconsin avec 15 hectares de bois, un garage de douze voitures et sept « scooters des neiges » (...).*

» On est loin du temps où Charles Schwab, l'un des magnats de l'acier de la fin du siècle dernier, se faisait construire un château « à l'européenne » pour 7 millions de dollars de l'époque. »

EASTERN HORIZON

Homosexualité et contraintes économiques

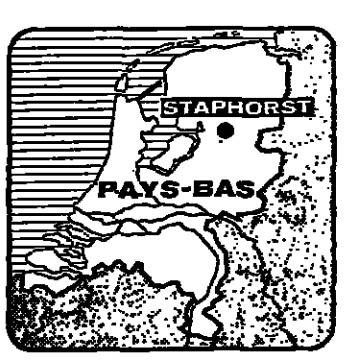
En Chine, l'homosexualité n'est pas un délit, tout juste une bizarrerie individuelle. C'est du moins ce qu'affirme *EASTERN HORIZON* dans un article signé d'un médecin américain qui a longtemps habité le pays.

« L'opinion chinoise juge l'homosexualité avec une grande tolérance, écrit le mensuel publié à Hongkong. *Sans doute parce qu'elle estime qu'un individu ne doit pas être jugé selon ses préférences sexuelles, mais par sa « contribution à l'édification du socialisme » (...). Les médecins et les scientifiques chinois ne considèrent pas davantage l'homosexualité comme un problème médical (...).*

» Les Chinois estiment que l'homosexualité est beaucoup plus répandue dans les sociétés dont le contexte moral change trop rapidement ou se désagrège, celles où les habitudes sexuelles et autres se modifient sans cesse, où l'amour et l'acte sexuel sont sans cesse évoqués par les médias et où la liberté sexuelle devient promiscuité. Selon les Chinois, ces sociétés vivent aussi sur des contraintes économiques qui se transforment en frustrations sociales et incitent à une rébellion des individus qui peut prendre l'aspect d'un comportement « anti-social » comme l'homosexualité. »

Lettre de Staphorst

L'EMPREINTE PROFONDE DU CALVINISME



UNE ville où, un dimanche d'été, on ne rencontre pas un enfant jouant dehors, mais presque uniquement des gens se déplaçant lentement par groupes, *avec toujours à la main une* bible, qu'ils portent à l'aide d'une courroie d'argent ; où la plupart, jeunes ou vieux et jusqu'aux enfants de deux ans, sont vêtus du même costume d'apparence folklorique, noir, avec seulement, pour les femmes, des coiffes et des franges de jupes colorées : costume chaud et lourd, mais qu'on porte en toutes saisons ; où la coutume *est d'aller deux fois à l'église* le dimanche, le matin et l'après-midi ; où, au milieu de cette austérité, on a voulu pourtant peindre de couleurs vives les façades des maisons, les portails et même les bicyclettes, si nombreuses ici. Il ne s'agit pas d'une communauté de quakers du début de l'Amérique, mais d'une cité actuelle, au cœur de la Hollande, à moins d'une heure d'Amsterdam.

Les costumes ne servent pas à faire revivre artificiellement une ancienne tradition ; rien à Staphorst n'est fait pour les touristes, comme c'est le cas à Volendam ou Marken. L'isolement prolongé de cette communauté est, au contraire, une des causes de la résistance des traditions. Quelqu'un d'extérieur ne pourrait d'ailleurs pas comprendre les nuances de ces vêtements. Ce n'est qu'à l'intérieur du village qu'ils gardent leur rôle primitif de distinction sociale et de moyen de paraître. Les différentes classes, si l'on y regarde de près, *ont chacune leur costume, comme* les différents moments de l'existence. Il y a des tenues pour le marché, pour les visites ou pour l'office ; c'est dans la ceinture et le capuchon que peut se montrer l'originalité, et les riches portent leur bible, le dimanche, avec une cordelette d'or.

On attache une très grande importance à ce vêtement : la plupart *des femmes le font elles-mêmes*, allant pendant des heures au marché pour trouver les étoffes; et c'est avec des clous qu'elles peignent les points de couleur des coiffes. C'est que l'église et la grande rue qui forme l'essentiel du village sont aussi des endroits où l'on regarde les tenues d'autrui.

∴

LE costume est celui du village, non celui d'une religion : trois tendances du calvinisme sont représentées ici, sans que cela se marque par des différences d'habillement. Mais des éléments religieux y sont mêlés. C'est par fidélité à *l'Epitre aux Corinthiens* que les femmes cachent leurs cheveux, car *« les femmes déshonorent leur propre tête si elles prient sans chapeau »*. Les habits sont beaux, mais non pas faits pour séduire. Ils cachent les formes du corps et ne laissent voir que le visage.

La sincérité de ces costumes est donc absolue. Le vêtement n'est que la manifestation extérieure de la mentalité de ceux qui le portent ; il est la continuation de leurs traits sévères, de leurs visages — devant l'étranger — sérieux et fermés. Les différences visibles avec le reste du monde ne troublent pas des gens restés si longtemps sans contacts avec l'extérieur et qui, maintenant encore, ont une très grande peine à sortir de leur village. Beaucoup de femmes ne le quittent jamais. Et comme les « étrangers » qui s'installent ne s'y mêlent pas la communauté reste pratiquement fermée sur elle-même : on s'y marie toujours entre les mêmes familles, et on trouve *ainsi* des noms portés par trente ou cinquante personnes.

Les habitudes sont celles des peuples extrêmement religieux. Plus encore que les autres calvinistes, *ceux de la secte Hervormd, qui* groupe les trois quarts des habitants de Staphorst, prône une observation littérale de la bible. L'Eglise se fait encore un devoir de lutter contre les autres religions. Le pasteur passe pour un des plus sévères de la région : même aux cérémonies de mariage, il ne quitte pas le ton dur, fulminant contre tout écart et tout modernisme. Si on ne lapide pas les pécheurs, il arrive encore que l'on promène les adultères sur des charrues dans tout le village. Mais la coutume « religieuse » la plus terrible est, bien sûr, ce refus de *la vaccination* — que maintiennent seuls quelques irréductibles, depuis l'épidémie de poliomyélite qui a fait cinq morts en 1970 ; mais on sait qu'une nouvelle épidémie vient d'éclater dans d'autres villages des Pays-Bas où l'idéologie est semblable.

∴

SANS doute toutes ces habitudes proviennent-elles aussi de l'ancienne pauvreté de *la région*. Elles sont au-delà de la religion, et contre elle s'il le faut, celles de peuples qui craignent encore de disparaître. Ainsi, les filles doivent-elles être enceintes avant le mariage, car on se marie pour avoir des enfants ; et cette coutume persiste, malgré les diatribes du pasteur et l'enrichissement général. Tous *les endroits de Hollande*, du reste, en Veluwe, en Frise, en Zélande, où l'on observe ainsi les traditions jusqu'à confondre la fidélité au passé et l'interdiction de tout changement, ont comme point commun cette pauvreté ; ce sont des communautés rurales, où le sol est *fait de sable et non d'argile. Il a* fallu travailler plus dur sur cette terre pauvre ; le progrès n'a pas suivi le rythme général du pays, et il a été si peu sensible qu'on a cru qu'il n'existait plus ; les mentalités se sont accoutumées à ne pas changer, et les gens n'ont pu acquérir le caractère souple des paysans des régions d'argile.

Aujourd'hui, une relative richesse *est venue. La longue immobilité* empêche les traditions d'évoluer rapidement. Elles évoluent pourtant. Entre le service militaire et l'âge mûr, les hommes portent beaucoup moins le costume, surtout s'ils doivent sortir du village. Et si les vieilles femmes qui le portent refusent de répondre aux questions des étrangers, c'est par crainte qu'on ne se moque d'elles. Tous les habi*tants, en fait, essaient d'atténuer* l'impression d'étrangeté et de sévérité que donne le village.

« L'enseignement est exactement le même qu'ailleurs », déclare le directeur de l'école *qui porte, lui,* un complet veston. *« Beaucoup de gens d'Amsterdam ou de Rotterdam se sont d'ailleurs installés ici récemment, et ils ont gardé leurs propres coutumes. La grande majorité vont à la messe ; mais on n'est pas mal vu quand on n'y va pas... »* Devant les mêmes maisons où leurs grands-parents observent *leurs rites traditionnels*, des jeunes se promènent en jean et écoutent de la musique pop, exactement comme ailleurs. Ils ne sont pas hostiles à la religion locale, simplement ils ne s'en mêlent pas ; mais ils prennent sa défense, *dès qu'ils croient qu'on l'attaque*. Du reste, ils peuvent s'habiller comme ils veulent, sans créer de vrais conflits. Ils ne se sentent pas *différents des autres Hollandais.*

Un motel ultra-moderne a été construit dans le village ; et au café, comme partout en Hollande, on trouve une machine à sous. Il y a parfois d'étonnants mélanges. Des filles vont au dancing en costume traditionnel ; d'autres circulent à vélomoteur : elles ont mis un casque, mais, en dessous, elles ont gardé leur coiffe de couleur...

J.-Cl. SNYDERS.

Démocratie directe en Suisse

La « Landsgemeinde », réunion annuelle des citoyens en âge de voter

A Stans (Nidwald), dans un cirque de prés verdoyants qui tapissent la plaine et grimpent aux flancs des montagnes, gardiennes ancestrales des vallées suisses, vient de se dérouler la dernière manifestation de démocratie directe connue en Europe. Elle ne constitue pas qu'un divertissement folklorique ou une fête populaire, ce qu'elle est pourtant aussi. Elle *témoigne en effet de la part* réelle que prend une population aux décisions qui la concernent et qu'elle veut contrôler. Il s'agit de la *Landsgemeinde*, réunion annuelle, tenue dans certains cantons suisses, de tous les citoyens en âge de voter. Ce n'est nullement, comme le prétendent quelques-uns de ses détracteurs, un acte de convention où l'assemblée entérine des décisions prises par ses députés, mais bien l'occasion de débats, d'une confrontation directe entre les responsables politiques qui rendent compte de leur mandat et la population qui contrôle et décide sans intermédiaires.

Au cœur du pays

Si le système de la *Landsgemeinde* subsiste dans certains cantons (Obwald, Nidwald — formant à eux deux le canton d'Unterwald — Glaris, les deux Appenzell — Rhodes Intérieures et Rhodes Extérieures), il faut en trouver l'explication, d'une part dans leur situation géographique, d'autre part dans l'aboutissement *d'un contexte* historique. Ces cantons sont situés au cœur du pays, en Suisse centrale ou alpine. C'est-à-dire qu'ils sont loin des régions frontalières où les relations et les influences *étrangères jouent un rôle important* ; et, bien qu'au centre, ils sont paradoxalement éloignés aussi des grands axes routiers, en raison de la lenteur du développement du réseau autoroutier helvétique.

Ce sont des cantons montagnards où l'agriculture ne peut plus s'étendre, ce qui favorise l'exode rural de régions déjà faiblement peuplées. Les Nidwaldiens, comme les autres habitants de Suisse centrale, se sont de tous temps exilés, tout d'abord comme mercenaires, puis comme travailleurs immigrés dans les cantons industrialisés. (En ce sens, il était frappant de voir, à l'affiche du théâtre municipal en avril 1978, *les Emigrés*, de Wrozeck). Ainsi, cette institution de démocratie directe qu'est la *Landsgemeinde* survit-elle dans ces petits Etats montagnards parce que ceux-ci ne peuvent pas connaître une activité industrielle *à grande échelle*. Ils ne collaborent nullement à la vie économique internationale comme d'autres cantons (Bâle et Zurich) où l'Etat fédéral est parfois paralysé dans ses négociations ou législations par des initiatives démocratiques.

L'institution des *Landsgemeinden* remonte, sous sa forme actuelle, à l'époque de la fondation de l'ancienne Confédération. La première réunion de ce genre dont il est fait mention eut lieu en 1294 dans « la vallée de Schwyz ». Cette assemblée vota une loi assujettissant à l'impôt les biens immobiliers des couvents et des « non-indigènes », et elle interdit la vente de biens-fonds à des gens du dehors. Cette dernière mesure s'expliquait par des raisons politiques : trois ans après la signature du Pacte de 1291 (naissance de la Confédération helvétique), des *puissances* étrangères cherchaient déjà à s'infiltrer dans les vallées en y achetant des terres. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, alors que la politique étrangère ne relevait pas encore des autorités fédérales, l'assemblée des citoyens avait le dernier mot en matière d'alliance avec les puissances européennes. Napoléon, lorsqu'il rétablit partiellement la souveraineté des cantons par l'Acte de médiation, déclara que les *Landsgemeinden* rendaient la Suisse *« intéressante aux yeux de l'Europe »*.

Une tradition aussi lointaine explique l'éclat donné au déroulement de cette manifestation. Les préparatifs constitutionnels se résument à peu de chose : l'envoi à chaque citoyen un mois auparavant d'un « mémorial » qui contient les comptes de l'Etat, le budget et les projets de loi. Ceux-ci émanent soit du Conseil d'Etat (le gouvernement du canton), soit du Grand Conseil (les députés élus qui y siègent n'exercent pas le pouvoir législatif, qui est du seul ressort de la *Landsgemeinde*, mais ils préparent les projets de loi), soit d'organisations telles que les syndicats, voire d'un ou plusieurs citoyens, par le moyen des initiatives cantonales.

La veille au soir, les cafés de la ville de Stans (où la *Landsgemeinde* est réputée être la plus passionnée) sont le théâtre de divertissements populaires. Les animateurs alternent chansons et « witze » (plaisanteries), dont la plupart puisent leur sujet dans la réunion du lendemain. Au jour fixé, une messe solennelle inaugure la manifestation. On appelle la bénédiction de Dieu sur l'ensemble, et chacun fortifie son esprit civique ainsi érigé en acte quasi religieux. Cette messe est dite dans une belle église de style baroque italien à laquelle s'adosse un des plus beaux clochers romans de la région.

A la sortie de l'église, sur la place où s'élèvent de belles maisons du seizième siècle ainsi que l'hôtel de ville, se constitue le cortège. Fifres et tambours en costumes de lansquenets ouvrent la marche, suivis d'un régiment de l'armée, des conseillers d'Etat, des membres du Grand Conseil.

La foule emboîte le pas et on marche une demi-heure, jusqu'au Wil, lieu historique, en pleine campagne, où s'élevait jadis le grenier de Stans. Ne cultivant presque pas de blé, la population s'approvisionnait à l'extérieur et engrangeait ses céréales, denrée précieuse qu'on consommait parcimonieusement. Là des tréteaux ont été dressés pour délimiter le ring (lieu de l'assemblée). Seuls les citoyens munis de leur carte d'électeur peuvent pénétrer dans l'enceinte. Les touristes et les spectateurs n'ont droit qu'aux bas-côtés.

Le *Landammann*, président du Conseil d'Etat, prête serment en plaçant la réunion sous la protection de Dieu. Il prononce en bon allemand un discours récapitulant les événements mondiaux fédéraux et cantonaux les plus importants de l'année écoulée. Puis, en patois, il aborde l'ordre du jour tel qu'il figure dans le « mémorial ». Et c'est en suisse allemand, avec l'accent guttural des Nidwaldiens, que se déroulent les travaux de l'assemblée.

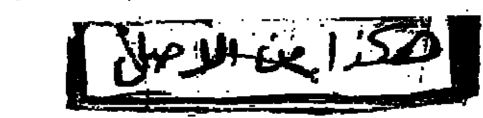
Par deux portes différentes

La *Landsgemeinde* procède à l'élection des conseillers d'Etat (deux nouveaux élus en 1978, salués par des coups de canon) et des magistrats, à la discussion et au vote des lois. A main levée. En cas de litige, les prévôts décident de compter les électeurs, qui doivent alors quitter l'enceinte par deux portes différentes. Cette année, cette pratique fut de justesse évitée lorsqu'il s'est agi pour la population de se prononcer sur le budget qui *prévoyait notamment* des installations techniques visant à diminuer le bruit causé par la route nationale. Ce projet de loi fut refusé par une faible majorité de voix, les citoyens tenant à affirmer leur autonomie cantonale face aux décisions de Berne. En effet, si les routes nationales sont du ressort fédéral, les Suisses de certains cantons sont de plus en plus nombreux à souhaiter avoir le droit de se prononcer sur leurs tracés et ils estiment qu'il appartient à la Confédération, et non *au canton, de prendre en charge* le coût de ces constructions, ou ici la lutte contre leurs nuisances.

Le retour en ville s'effectue avec le même cérémonial, mais plus de bonhomie peut-être. Le soleil était au rendez-vous. Cette année, le dernier dimanche d'avril. Après une longue assemblée (elle dura trois heures et demie), on s'est retrouvé, selon la coutume, dans les cafés pour des commentaires, des plaisanteries ou des discussions qui n'avaient pas leur place à la tribune.

Mais ce qui frappe le plus, lors du retour du *ring*, c'est, à l'arrivée du cortège en ville, la vue des deux fontaines érigées sur la place. L'une célèbre la *victoire d'Arnold de Winkelried* sur les Autrichiens ; l'autre, étrange composition, signifie que la jeunesse et la beauté sont éphémères : elle représente une femme qui se regarde dans un miroir, retenue aux épaules par un squelette qui représente la mort. Le héros défenseur de la patrie et l'allégorie d'inspiration philosophique illustrent ainsi de façon symbolique cet exercice de démocratie débonnaire.

GHISLAINE DUNANT.



RADIO-TELEVISION

Une enquête de l'INA

Faites vos jeux

EN quatre ans, sous l'effet de la loi consacrant l'éclatement de l'ex-O.R.T.F., les programmes de la télévision française ont sans aucun doute beaucoup évolué. En particulier, la répartition du temps d'antenne entre les divers genres s'est modifiée. On a vu les jeux augmenter considérablement et la fiction diminuer sensiblement en pourcentage. L'information du style conseils pratiques et vie quotidienne s'est largement développée, notamment l'après-midi, et les magazines d'information politique, économique et sociale ont perdu du terrain.

Or, curieusement, si l'on en croit l'enquête menée par Michel Souchon (avec la collaboration de Geneviève Piéjut) pour le département de recherche prospective de l'INA, ces changements affectent à peine le comportement des téléspectateurs, qui continuent de partager leur attention à peu près de la même manière.

Il y a un an (*le Monde* daté 12-13 juin 1977), l'INA publiait un premier rapport de Michel Souchon (avec Solange Poulet) sur « Les émissions culturelles à la télévision française », qui comparait la part des différents types d'émission dans les grilles de l'ex-O.R.T.F. (la période de référence était en effet le premier semestre 1974) et la part de ces mêmes productions dans le temps effectivement passé par les Français devant leur écran.

Entre la télévision « diffusée » et la télévision « reçue » apparaissaient ainsi d'importants écarts. Les films, par exemple, tenaient proportionnellement plus de place dans la consommation des téléspectateurs que sur les feuilles de programme, la situation étant inverse pour les documentaires. L'enquête montrait que, contrairement à ce qu'on pouvait penser, l'heure de diffusion n'était pas un facteur décisif.

Michel Souchon a refait les mêmes calculs pour les six premiers mois de 1977, et les résultats auxquels il parvient complètent heureusement ceux de sa précédente étude.

On constate d'abord que les décalages sont les mêmes : la part de la fiction, des journaux quotidiens, des variétés est plus grande dans la télévision « reçue » que dans la télévision « diffusée », et celle des émissions artistiques et documentaires est beaucoup plus faible. Mais ce qui frappe, c'est la spécialisation des chaînes, résultat de la réforme de 1974. Ainsi TF 1 est-elle plébiscitée pour son journal quotidien, pour ses émissions de variétés, pour « Au théâtre ce soir » et, à un degré moindre, pour ses dramatiques et téléfilms. Antenne 2 tient son image de marque de ses feuilletons et séries, de ses jeux et, ultime îlot de résistance, de ses magazines. Quant à FR 3, elle est surtout regardée pour ses films et, accessoirement, pour ses jeux.

Les statistiques de diffusion globale ne suffisent donc pas à rendre compte des évolutions. Le téléspectateur fait des choix, et il y reste fidèle. On s'en aperçoit notamment quand on observe les courbes d'audience, qui révèlent une stabilité remarquable. Les journaux quotidiens, par exemple, qui occupent relativement un peu moins d'espace dans les programmes, gardent la même place dans les habitudes des téléspectateurs. Il en va pareillement des magazines d'information politique, économique et sociale, qui sont pourtant en net recul, et des dramatiques et téléfilms, en baisse également. Les films aussi voient leur part décroître, sans que leur audience diminue, au contraire.

La règle n'est pas absolue : les jeux sont en hausse et les variétés en repli à la fois dans la diffusion et la réception, et les feuilletons et séries, à durée presque identique, sont moins regardés.

Mais l'essentiel demeure. Tout se passe comme si le public avait choisi une fois pour toutes sa façon de partager son temps devant l'écran, son « dosage optimal » de programmes, auquel il se tiendrait, à travers les changements de répartition de l'offre. Michel Souchon formule, il est vrai, deux autres hypothèses. La première serait que la concurrence aboutisse, paradoxalement, à « *un éventail plus ouvert en matière de programmes reçus* » que la complémentarité, la diffusion simultanée de trois films étant, à l'évidence, moins favorable aux films qu'une programmation échelonnée, qui permettrait un « slalom » entre les chaînes.

Deuxième explication possible : le poids des « gros consommateurs », dont les goûts sont en moyenne plus divers, exercerait une influence déterminante.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le travail de Michel Souchon suggère que l'uniformisation des programmes, favorisée par la loi de 1974, pourrait n'être pas irréversible et que le public est encore attaché à un certain pluralisme.

THOMAS FERENCZI.

★ La télévision et son public. 1974-1977. La Documentation française.

Femmes d'Afrique sur TF 1

Des « nanas » bien différentes

D'UN continent à l'autre, dans les nations industrialisées et dans les pays en voie de développement, des femmes tentent de secouer les carcans politiques et religieux qui les oppriment depuis des millénaires, cherchent à conquérir un rôle économique et affirment par là même d'insoupçonnées ressources de combativité.

Les quatre premiers volets d'une série consacrée à la place des femmes dans le monde s'attachent à cerner les rapports qu'entretiennent les femmes africaines — du Soudan, du Togo, du Mali, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal — avec ces sociétés en mutation. Leur nouvelle forme d'intégration, acquise au prix de leur seule résolution, sera une source d'étonnement pour tous ceux qui assimilent encore la femme africaine à l'image légendaire de la mère soumise, reléguée aux fourneaux de sa tribu... Ainsi les étonnantes « nanas » togolaises n'ont-elles rien à voir avec les écervelées visées par ce terme en Europe : ce sont au contraire d'imposantes femmes de tête (et d'affaires...) dont la réussite sociale constitue un modèle spectaculaire !

Traditions et développement

Aussi étrangères à notre civilisation que peuvent nous paraître ces femmes qui luttent à leur façon — seules ou en association, souvent avec une exemplaire lucidité — pour un statut social et familial plus digne (et qui passe en priorité par l'abolition de la polygamie...), ces témoignages nous renvoient, souligne Colette Castagno, productrice de l'émission « *un reflet de nos propres interrogations et contradictions* ». Ses films posent la question, dit-elle, des « *rôles et pouvoirs de la femme dans toute société soucieuse d'adapter ses traditions à son développement* ». Ils sont le fruit d'une connaissance approfondie et passionnée de ces peuples, d'innombrables allers et retours sur le terrain, mais surtout d'une volonté farouche de venir à bout de tous les obstacles matériels (formation d'une équipe différente pour chaque tournage, problèmes de financement — partagé entre la S.F.P. et le ministère de la coopération — et de diffusion...).

On peut regretter que ces émissions soient programmées au milieu du mois d'août et... à 18 h. 15. De plus, contrairement au slogan qui invite à « s'évader » (la tranche de 18 h. 15 a pour titre « Evadez-vous avec TF 1 », il s'agit moins de libération que de prise de conscience, une prise de conscience dont le réalisme n'exclut pas l'humour.

Le projet de Colette Castagno ne se limitait pas aux femmes d'Afrique, mais comprenait également, outre une monographie d'importance sur la société rurale du Niger, celles, très représentatives, de la Méditerranée (Algérie, Grèce, Italie, Espagne) et des pays socialistes (Cuba, U.R.S.S., R.D.A., Yougoslavie). Si elles sont diffusées dans leur ensemble, ces enquêtes compléteront la réflexion sur un certain « féminisme » qui déborde largement nos frontières.

★ Les 21, 22, 23 et 24 août, TF 1, 18 h. 15.

Les films de la semaine

● **LE CARNAVAL DES TRUANDS, de Giuliano Montaldo. — Dimanche 20 août, TF 1, 20 h. 30.**

Un hold-up à la manière du « Rififi chez les hommes » (éternel classique) adroitement raconté par un réalisateur italien.

● **PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de Detlef Sierck. — Dimanche 20 août, FR 3, 22 h. 40.**

Comment un réalisateur danois qui, en émigrant aux Etats-Unis, allait devenir Douglas Sirk fit, en 1937, de la Suédoise Zarah Leander, la star romantique du cinéma allemand de l'époque. Ce splendide mélodrame de style baroque où la Leander, belle comme Garbo, souffre les tourments de la passion et chante avec une voix de sombre velours est, aujourd'hui, une redécouverte.

● **UN SOUPÇON DE VISON, de Delbert Mann. — Lundi 21 août, TF 1, 20 h. 30.**

Le réalisateur surfait de « Marty » patauge dans une comédie américaine où Doris Day tient en laisse Cary Grant jusqu'au mariage. Les vedettes, sympathiques, sauvent, en partie, ce film médiocre.

● **LE PARIA, de Gérard Carliez. — Lundi 21 août, FR 3, 20 h. 30.**

Gérard Carliez a mieux réussi comme cascadeur que comme metteur en scène de cinéma. Et, en tournant avec lui, Jean Marais et Marie-José Nat n'ont pas eu de chance.

● **PANIQUE A BORD, d'Andrew L. Stone. — Mardi 22 août, A 2, 20 h. 30.**

Incendie, explosions, panique sur un paquebot en pleine mer. Les films-catastrophes ont existé de tous temps. Celui-ci, dont Dorothy Malone, Robert Stack et George Sanders sont les vedettes, a été tourné à bord de *l'Ile-de-France* avant sa démolition.

● **TARZAN AUX INDES, de John Guillermin. — Mardi 22 août, FR 3, 20 h. 30.**

Tarzan fait sa B.A. écologique en sauvant des centaines d'éléphants dont la vallée va être inondée. Comme quoi construire un barrage en Inde n'est pas forcément signe de progrès. Les paysages et les éléphants sont plus intéressants que l'athlète Jock Mahoney.

● **NAPOLÉON, de Sacha Guitry (deuxième partie). — Mercredi 23 août, A 2, 15 h.**

La gloire de l'Empereur tient moins pour Sacha Guitry à ses batailles rapidement évoquées qu'à ses jeux dans les alcôves, son divorce d'avec Joséphine et son nouveau mariage avec Marie-Louise l'Autrichienne. Mais Talleyrand est un conteur si doué qu'on aime croire tout ce qu'il dit.

● **SALONIQUE, NID D'ESPIONS, de Georg Wilhelm Pabst. — Mercredi 23 août, FR 3, 20 h. 30.**

Autour du personnage quasi mythique de « Mademoiselle Docteur », espionne allemande de la première guerre mondiale, un roman feuilleton dans le goût des années 30. Le style de Pabst se reconnaît à l'atmosphère lourde et poisseuse des bas-fonds de studios. Mais c'est surtout, avec Louis Jouvet et d'autres, un film de grands acteurs.

● **L'ARMÉE DES OMBRES, de Jean-Pierre Melville. — Jeudi 24 août, A 2, 20 h. 30.**

Une poignée de gens qui ont choisi la Résistance affrontent le danger, la solitude, avec leurs convictions mais aussi leurs faiblesses. Melville, qui fit partie de cette « armée des ombres », a recréé la notion de clandestinité telle qu'elle fut ressentie : Tension, monotonie, ordres transmis, exécutés, c'est tout ce qui se cachait derrière la façade de la France occupée. Ce film, grave et rigoureux, est l'adaptation d'un roman de Joseph Kessel.

● **UNE BALLE AU CŒUR, de Jean-Daniel Pollet. — Jeudi 24 août, FR 3, 20 h. 30.**

Entre la Sicile et la Grèce, l'itinéraire tragique d'un jeune homme solitaire et marqué par la mort. Pollet filme comme un peintre peint, il rêve comme un poète sur des paysages, sur la lumière, sur des êtres qui se croisent et s'affrontent.

● **LA CHAISE VIDE, de Pierre Jallaud. — Vendredi 25 août, A 2, 22 h. 35.**

Le courage, la dignité, l'intégrité morale d'une jeune femme d'aujourd'hui, fidèle à un homme disparu dont elle ne veut pas accepter la mort, préoccupée de l'avenir de son jeune enfant. Un réalisme minutieux, un souci de vérité sociale et psychologique rare dans le cinéma français.

● **OPÉRATION LADY-MARLÈNE, de Robert Lamoureux. — Dimanche 27 août, TF 1, 20 h. 30.**

Le système D appliqué à la lutte contre l'occupant allemand. Le comique de Robert Lamoureux, auteur, réalisateur, interprète, se veut gentiment français. Ici, il reste à ras de terre. Le film est destiné à la consommation familiale.



Clark Gable et Joan Crawford.

● **LA PENTE (DANCE, FOOLS, DANCE), de Harry Beaumont. — Dimanche 27 août, FR 3, 22 h. 40.**

Salles de rédaction, dancings et boîtes de nuit, journalistes et gangsters, une héroïne qui se fait passer pour entraîneuse afin d'enquêter sur un trafiquant d'alcool. Les grands yeux de Joan Crawford, sa séduction et l'intensité de son jeu dramatique électrisent ce mélo où Clark Gable est un gangster froid et cruel.

● **JULIETTE ET JULIETTE, de Rémo Foriani. — Lundi 28 août, TF 1, 20 h. 30.**

Annie Girardot et Marlène Jobert converties au féminisme militant jusqu'à ce que l'amour les ramène à une autre conception de leur féminité. Dialogue boulevardier, satire boulevardière. Ce premier film de Rémo Foriani est comme une suite d'histoires drôles racontées à des copains.

● **LE FACTEUR S'EN VA-T-EN GUERRE, de Claude Bernard-Aubert. — Lundi 28 août, FR 3, 20 h. 30.**

Charles Aznavour facteur en Indochine quelque temps avant Dien-Bien-Phu. Lassé de ses insuccès commerciaux, Bernard-Aubert, réalisateur courageux et ambitieux, a fait ici la démonstration que le film comique façon *Gendarme de Saint-Tropez* était plus payant que le film d'auteur. Mais sa guerre d'Indochine à lui, c'était *Patrouille de choc*. On peut ignorer le facteur.

« Pogo » sur Europe 1

Tard dans la nuit...

DEPUIS le 1er juin, Europe 1 propose chaque jour une nouvelle émission, de 1 heure à 2 heures du matin, consacrée exclusivement aux nouvelles tendances du rock, celles de la nouvelle vague française et anglo-saxonne : Pogo. Pogo est le nom de la danse des punks, inventée par Sid Vicious, le bassiste des Sex Pistols, mais c'est aussi une sorte de pari qu'ont tenu Alain Maneval, le producteur, et Marc Garcia, le présentateur de l'émission, entourés d'une équipe efficace.

On sait que, bon gré mal gré, le rock a toujours tenu lieu de gadget sur les ondes françaises, qui refusent, d'une part, de reconnaître sa portée culturelle et sociale (mais s'en soucie-t-on ?), et, d'autre part, de lui accorder un cadre sérieux (existe-t-il ?) dans leur programmation. On se préoccupe peu des adolescents, de leurs désirs et de leurs goûts. Pour peu qu'ils souhaitent « consommer » autre chose que les produits insipides qui inondent le quotidien des radios, on les invite à veiller tard dans la nuit. Heureusement, Pogo en vaut la peine. Les gens qui l'animent sont, sans doute pour la première fois en France, concernés par la musique qu'ils passent, concernés par les auditeurs susceptibles de l'apprécier. Tout cela forme un tout parce que, d'un côté comme de l'autre, les goûts sont les mêmes ainsi que les loisirs et les motivations. Pogo est un îlot au centre d'un vide total, à l'intérieur duquel les amateurs de rock peuvent écouter seize disques par émission (ailleurs, la moyenne est de six), des nouveautés dont le dénominateur commun est la qualité.

Marc Garcia ne s'abreuve pas de paroles, il sait qu'à 1 heure du matin la musique est le seul but qui motive l'écoute. Alors, ses interventions sont de courte durée, explosives (au milieu de jingles plein d'humour, il lui arrive de hurler). Il « désannonce » les disques, annonce les concerts prévus à Paris et en Province, offre des billets et des disques ; mais pas de concours stupides, une simple lettre suffit pour se les procurer. Le reste du temps est consacré au rock avec un goût soigné de l'enchaînement et de la progression. En fait, une telle émission est de nouveau possible aujourd'hui parce que le rock, grâce à la nouvelle vague, est redevenu une musique de radio.

A l'origine, c'est Alain Maneval qui assurait la présentation. A la suite d'une phrase malheureuse, il a été interdit d'antenne, peut-être aussi était-il trop violent, trop sincère, trop frais pour ne pas choquer les directeurs de la station. Pogo est une émission originale et percutante qui se remet chaque jour en question et, en ce sens, risque chaque jour son avenir. On aimerait tout de même pouvoir l'écouter à une heure moins tardive, mais cela entre déjà dans le domaine de la science-fiction. Domaine peu exploré par les radios périphériques.

ALAIN WAIS.

Écouter-voir

● **SÉRIE : « ON DIRAIT QU'ILS VONT PARLER. » — Les dimanches 20 et 27 août, FR 3, 20 h. 30.**

Les deux derniers épisodes d'un feuilleton de style nouveau. Une quête de la réalité qui a commencé comme un roman de science-fiction. Débarquées d'un vaisseau spatial, deux équipes de télévision ont vécu pendant six mois avec deux familles pour filmer leur quotidien. Elles ont tourné « de quoi réaliser douze heures d'émission », *selon André Campana, un des responsables de la série. La programmation n'en prévoit, pour le moment, que six heures.*

L'idée de départ du chantier Réalité, un chantier de recherche sur le documentaire télévisé ouvert par l'INA en septembre 1976, est de montrer une famille « de gens dont on ne parle jamais », *sans tomber dans la psychologie ou la sociologie, et, éventuellement, dit André Campana, de* « se montrer en train de la montrer ».

Sans cesser de questionner la réalité, l'équipe de Campana a interrogé la télévision, estimant que « le langage télévisuel est inadapté à la réalité », *et que* « la télévision produit un discours interne, clos ». *Une interrogation qui mérite plus que le 0 % d'écoute accordé par un sondage publié le lundi 14 août dans le quotidien* France-Soir, *sondage dont FR 3 a aussitôt contesté la « valeur scientifique ».*

● **DRAMATIQUE : LE COUP MONTÉ. — Mercredi 23 août, TF 1, 20 h. 30.**

Joseph Rimberto, journaliste sans emploi, réussit à convaincre son ami Mathieu Le Soloney, éditeur, d'accepter un projet de reportage sur la prison. Pour rendre son enquête plus vivante et plus vraie, Rimberto décide en se faisant arrêter, de faire l'expérience de la machine judiciaire.

« L'aspect policier de ce film, *dit Jean Cosmos, dont c'est la première réalisation pour la télévision,* n'est qu'un prétexte à montrer des gens qui vivent ensemble, les uns contre les autres, ou les uns avec les autres. Il y a entre eux une tendresse qui, j'espère, reste apparente. »

Jean Cosmos est aussi le collaborateur attitré du T.E.P. Il a notamment adapté pour Guy Rétoré, le Macbeth *de W. Shakespeare et* Major Barbara *de G.B. Shaw.*

● **ENQUÊTE : VOYAGE AU PAYS DE L'ABANDON. — Jeudi 24 août, TF 1, 21 h. 25.**

Reprise, en un seul film, d'une émission de cinq chapitres diffusés cet hiver au cours de l'émission « A la bonne heure ». Serge Moati a longuement interrogé des enfants abandonnés placés dans des institutions ou dans des familles nourricières. De nombreux témoignages à la limite du supportable. « Ici, ce n'est pas chez moi, c'est un peu une cage à poules, mais j'ai ma chambre. Le nounours est à moi je l'ai piqué, je n'en avais jamais eu. On m'a donné un prénom français, le mien ne se dit pas comme ça. On doit se dépêcher d'avoir un métier, il n'y a pas que nous, les autres attendent notre place... »

Les enfants ont répondu à l'attention grave, à la tendresse pudique du réalisateur. Ils disent la criante vérité sans qu'il soit besoin pour lui d'intervenir.

● **CAMÉRA JE : L'ITALIEN DES ROSES. — Jeudi 24 août, TF 1, 22 h. 30.**

Un jeune Italien, sur le toit d'un des immeubles du grand ensemble parisien appelé « la Cité des roses », hésite à se jeter dans le vide. En bas, une foule avide de sensations fortes attend. C'est le point de départ du premier long métrage du peintre Charles Matton.

Film feutré sur une difficulté d'être. Où « les autres se contentent de vivre leur vie sans prendre de recul », *Robert, l'Italien des roses,* « cherche autre chose ». *Mais ce malaise, dit Charles Matton,* « il n'est pas en mesure de l'analyser, de le mettre en mots » *(« le Monde » du 31 août 1972).*

● **MUSIQUE : TROIS FESTIVALS, tous les soirs. — F.M. et F.C.**

Par la magie des retransmissions, généralement en direct, l'auditeur de France-Musique peut se croire, pendant les vacances, un peu à Bayreuth, à Salzbourg ou à Aix-en-Provence, sans avoir à quitter son fauteuil. C'est ce qu'on appelle dans les théâtres une place aveugle, mais il y entend bien et cela lui suffit...

Dimanche 20 août, ce sont les chœurs du Staatsoper de Vienne, dans un programme Schubert (France-Musique à 20 h. 5) mais avec un peu d'ingéniosité on peut essayer d'y superposer le Tannhauser *de Bayreuth (France-Culture à 19 h. 5). Lundi 21, Anja Filja chante les lieder opus 8 de Schönberg, sous la direction de Dohnanyi (France-Musique à 20 h. 5). Mardi 22, en différé d'Aix-en-Provence, « Joint-récital » de Christa Ludwig et Hermann Prey :* Goethe Lieder *de Schubert et* Italienisches Liederbuch *de Wolf (France-Musique à 20 h. 30).*

Encore Schubert — et Brahms — sous la baguette, en direct de Salzbourg : mercredi 23, à 20 h. 30 sur France-Musique ; Schubert, toujours, jumelé cette fois avec Schumann, vendredi 25, à 21 h. 20 sur France-Musique (Orchestre philharmonique de Vienne, direction James Levine). Et Mozart ? Ce sera la Flûte enchantée *dans une distribution prometteuse : Talvela, Tappy, Gruberova, Cotrubas (France-Musique, jeudi 24 à 20 h. 30).*

RADIO-TELEVISION

Samedi 19 août

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Festival de la magie ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (dixième épisode : Yoyo) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Tin Pan Alley.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Théâtre : les Femmes savantes, de Molière ; mise en scène : J.-P. Roussillon ; réal. A. Flédérick ; avec F. Chaumette, D. Gence, F. Seigner, etc.

Une histoire de famille dans une maison cossue, isolée du monde par ses vitres teintées. Les désirs s'y étouffent. La poésie, la science-fiction y servent d'échappatoire. Et le mariage, qui remplace « bonheur » par « tranquillité ». Dirigés par Jean-Paul Roussillon, les comédiens-français atteignent la perfection.

22 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. (Le poisson qui a gobé Jonas.)

Le poisson qui a gobé Jonas n'était peut-être pas une baleine, mais un mérou géant appelé « loche », comme on en dénombre des dizaines de milliers, tous les ans, à date fixe, au large de la péninsule mexicaine du Yucatan. L'équipe de Cousteau a filmé les amours et la vie sexuelle des mérous.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : UNE VIEILLE MAITRESSE, de Barbey d'Aurevilly, adapt. et dial. D. Lemaresquier, réal. J. Trébouta, avec J. Sorel, N. Bengell, L. Vincendon, J.-F. Poron, etc. (première partie) (rediff.).

Récit romanesque d'une aventure vécue par l'auteur. Les amours violentes et passionnées de Ryno et de Vellini, de l'aristocrate et de la courtisane, offrent, selon Barbey d'Aurevilly, « à la corruption absolue du temps présent, l'énergique repoussoir d'une corruption relative », car « il n'y a plus d'amour, il n'y a plus que du libertinage ».

22 h. 10, Aspects du court métrage français : la Nativité, d'A. Girard, avec D. Gélin.

De la lanterne magique à la télévision : André Girard peint sur une boîte de lumière, il évoque Venise et raconte aussi une histoire à suspense.

22 h. 50, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

20 h., Science-fiction : « le Pêcheur », de C.-D. Simak (rediffusion) ; 21 h. 35, Disques ; 21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-temps, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Festival de Salzbourg... « la Belle Meunière » (Schubert), avec P. Schreier, ténor, et K. Ragossnig, guitare ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est (Paganini) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Don Pullen, G. Lewis Sextet, Sam Rivers, Big Band.

Dimanche 20 août

CHAINE I : TF 1

9 h. Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (cent mille livres) ; 9 h. 30, Orthodoxie : 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Langrune-sur-Mer (Calvados), préd. Père Marc Joulin.

12 h., La séquence du spectateur : 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque : les Ringling Brothers ; 14 h. 10, Série : Primus ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (C. Nougaro, S. Grapelli, J. Slyde) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (troisième épisode : Une place au soleil) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Téléfilm : la Justice du pendu, de K. Trevey, réal. M. Caffey.

Devlin, tueur implacable, condamné au gibet pour un crime qu'il n'a pas commis, réchappe de la pendaison et s'enfuit. Considéré comme mort, il a pourtant autour du cou des cicatrices...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE CARNAVAL DES TRUANDS, de G. Montaldo (1967), avec J. Leigh, Ed. G. Robinson, R. Hoffmann, G. Rigaud.

Un vieux professeur, en retraite, organise le cambriolage d'une compagnie brésilienne de diamants.

22 h. 5, Portrait : Henri Sauguet ou le musicien des songes.

Né le 18 mai 1901 à Bordeaux, Pierre-Henri Poupart, dit Henri Sauguet, a rencontré Darius Milhaud qui lui ouvrit les portes du brillant Paris artistique d'après-guerre. Il fut accueilli par le Groupe des Six, rencontra Erik Satie, Stravinski, Jean Cocteau, Max Jacob... compositeur prolixe (sa production a abordé tous les genres) ; musique élégante, pleine de fantaisie et de tendresse. Dans la meilleure tradition française.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnat du monde cycliste ; 16 h. 30, La télévision des spectateurs en super-8 ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessin animé ; 18 h. 5, Cirques du monde (Grand Cirque Bush, R.D.A.) ; 19 h., Sport : Stade 2 ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : D'un pays l'autre (Lourdes Castro de Madère), réal. J.-M. Berzosa.

Première émission d'une série, proposée par J.-M. Berzosa et M. Chapuis, qui veut suivre, sur le chemin de leur pays natal, des artistes « exilés ». Retour à Madère d'une femme peintre qui travaille à Paris.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Voyage entre Seine et Loire.

Itinéraire bourguignon avec un écrivain imaginaire.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Allô ! papa, ici Bruno.).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, L'homme en question : Rémy Chauvin.

Professeur à la Sorbonne, biologiste, Rémy Chauvin a lancé il y a quelques années le débat sur les enfants surdoués. Sa réflexion sur les pouvoirs de la science prolonge cette controverse. Invités : MM. Philippe Cousin, Robert Clarke et Albert Jaccard.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de D. Sierck (1937), avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Höhn, E. Siegel, H. von Stolz (v.o. sous-titrée, N.).

Vers 1840, une chanteuse londonienne s'accuse d'un faux commis par l'homme qu'elle aime, pour le sauver du déshonneur. Elle est envoyée dans un pénitencier australien.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Le bout du monde : le monde de l'enfance ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe au monastère des Bénédictines de Rouen ; 11 h., La musique et les mots..., Sept opéras de Mozart : « la Clémence de Titus » ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec... Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France : « Sinfonia partita » (Mihalovici) ; « Fantaisie pour cor, orchestre à cordes, marimba et deux toms » (Casanova) ; « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (Charpentier) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Gendre de M. Poirier » ; 15 h. 35, Disques ; 16 h. 20, Orchestre philharmonique de Lille : « Simple » (A. Bancquart) ; « Arca 22 » (L. Malec) ; « Trois pièces de la Nouvelle Angleterre » (C. Ives) ; 17 h. 38, Jean Carteret ou la transparence : le livre du monde (rediffusion) ; 18 h. 20, Disques ; 19 h. 30, Voyages imaginaires : au-delà de l'espace du temps ;

19 h. 15, Festival de Bayreuth : « Tannhauser » (Wagner), par l'Orchestre et le chœur du Festival, direction : C. Davis. Avec H. Sotin, S. Wenkoff, B. Weikl... ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 12 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre National de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « Manon Lescaut » (Auber) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre, R. Kempe ; 19 h. 35, Jazz vivant : Il y a un an à Nice : Dizzy Gillespie, C. Mingus ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Ave Maria » (Palestrina) ; « Jauchzet dem Herrn alle Welt » (Schütz) ; « Frühlingsgesang » (Schubert) ; « Sehnsucht » (Schubert) ; « Das Dörfchen » (Schubert) ; « Der Widerspruch » (Schubert) ; « Nachthelle » (Schubert) ; « Der Gondelfahrer » (Schubert) ; « Trois Collages de Nestrou-Texton » (Zimmermann), par les chœurs du Staatsoper de Vienne (direct. W. Hagen-Groll, soliste J. Demus ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry... Derrière la vitre : le studio ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « les Voyages de La Pérouse » (Banchieri, Rossini).

Lundi 21 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 15 h. 30, Sports : Athlétisme, natation ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (les Nouba) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing.

20 h. 30, FILM : UN SOUPÇON DE VISON, de Dt Mann (1962), avec C. Grant, D. Day, G. Young, D. Sargent, A. Meadows (rediff.).

Un milliardaire comble de cadeaux une modeste employée dont il veut faire la conquête. Elle résiste même au manteau de vison.

22 h., Magazine : Questionnaire : Jean Guitton.

L'Eglise après Paul VI.

23 h., Sports : Championnat du monde de cyclisme sur piste.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : trois auteurs face à leurs lectrices ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Cyclisme et natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Variétés : Zizi Jeanmaire à Bobino (réal. Dirk Sanders) ; 21 h. 30, Emission littéraire. Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réalisat. R. Bober : Les récits hassidiques.

Le philosophe Martin Buber, dont on célèbre le centenaire de la naissance, a recueilli les récits légendaires du hassidisme, ce mouvement religieux né au début du dix-huitième siècle dans les bourgades juives de Russie et de Pologne. P. Dumayet les a fait lire aux habitués d'une bibliothèque juive de Paris.

22 h., Sport : Catch.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE PARIA, de G. Carliez (1968), avec J. Marais, M.-J. Nat, H. Frank, N. Navarre.

Un bandit, recueilli et soigné par une Espagnole, est tenté de refaire sa vie avec elle. Mais ses anciens complices et la police le traquent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le bout du monde : le Guatemala ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Dante à Florence ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Panorama de l'Orchestre National de France : « Ouverture du carnaval romain » (Berlioz), « Escales » (J. Ibert), « Cantate de Noël » (Honegger) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : « l'Odalisque », de Matisse ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (la Guerre de 70. La Commune) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Promenade en Auvergne ; le Livradois ; 17 h. 23, Disques ; 17 h. 32, Musique en France... Musique et tradition : « Sixième quatuor, opus 41 » (Y. Bourrel) ; « Quatre études de concert » (M. D'Ollone) ; « Trio pour alto, clarinette et piano » (Y. Bourrel) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., « Tirer le lapin », de C. Lude (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : alchimie et astrologie en médecine. Traité d'anatomie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : le dix-huitième siècle, découvertes australes (Mondonville, Gaultier, Haendel, Purcell, Vivaldi, Rameau, Ligeti) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses : cent noms (Machaut, Mahavishnu, Mahler, Mancini, Marley) ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz : les chefs-d'œuvre de l'histoire du jazz de 1951 à 1965 ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Stolz, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Till Eulenspiegel » (Strauss) ; « Six Lieder » (Schoenberg) ; « Petrouchka » (Stravinski), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction C. von Dohnanyi, avec A. Silja, soprano ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Voyages de La Pérouse (Telemann, Locke, Lully, Vivaldi, Rameau).

Mardi 22 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (Côte-d'Ivoire et Sénégal) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Les maîtres de la plage.

20 h. 30, Dramatique : A l'ombre d'un soupçon.

Une ancienne demeure est mise en vente par les derniers représentants d'une vieille famille de Corrèze. Enigme policière embrouillée.

22 h., Série littéraire : La France de... Giraudoux, de R. Girardet. Réal. Cl.-J. Philippe et M. Frydland.

Une France provinciale, humoriste, conciliatrice. Une certaine façon d'être et de se vouloir Français.

23 h., Musique : Bruits en fête et sons de plaisir. (Musique de foule.)

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : Vivre à Paris en 1900 ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Cyclisme et natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : PANIQUE A BORD, d'A. Stone (1959), avec R. Starck, D. Malone, G. Sanders, Ed. O'Brien, W. Strode, J. Kruschen.

Le commandant d'un paquebot effectuant son dernier voyage cherche à sauver ses passagers d'un incendie qui a éclaté en pleine mer.

Vers 22 h., débat : S.O.S. Naufrages.

Avec le capitaine H.-K. Carlsen (commandant du « Flying-Enterprise ») ; M. M. Moreau (écrivain, rescapé du naufrage de l'« Heleanna ») ; le commandant C. Pettre (commandant de l'« Ile-de-France », qui sauva les rescapés de l'« Andrea-Doria ») ; M. J.-P. Busson (conseiller de la Bibliothèque historique de la marine) ; le capitaine L. Oneto (premier officier à bord de l'« Andrea-Doria»).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : TARZAN AUX INDES, de J. Guillermin (1962), avec J. Mahoney, Simi, L. Gordon, M. Dana, F. Khan.

Tarzan assure le sauvetage d'éléphants menacés de mort par les travaux d'un grand barrage en Inde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le bout du monde : Haïti et l'éducation ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité venue d'ailleurs ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Dante à Florence ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province : l'Aquitaine ; 11 h. 2, Musique en France : concert donné à l'Unesco par le Fonds international d'entraide musicale (Corbetta, Villa-Lobos, Barrios, Narayan, Beethoven) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : les Picasso du musée d'Antibes ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Robert et Corie Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, « Lecture de France » (la IIIe République. L'affaire Dreyfus) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, Le Mont-Saint-Michel : Grandeur et servitude ; 17 h. 17, Disques ; 17 h. 32, Musique en France (D. Parcelijn, M. Tabachnik, N. T. Dao, Lutoslawski) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : « Mémoires de la ville » et « le Panier fleuri » ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique.

20 h., Dialogues : Le romancier est-il un homme du passé ? ; 21 h. 15, Concert du mardi au Palais des congrès : le Quintette Taffanel (Schubert, Ligeti), Orchestre symphonique de Nice (Lemeland) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le minotaure typhée ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : la grande découverte de la circulation sanguine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : l'Italie inconnue (Steffani) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : Mayfield, Messiaen, Milhaud, Mitchelle, Montand ;

14 h., Estivales : Le XVIIIe siècle (Rameau, Couperin, Gretry, Bach, Mozart, Glück) ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Eisele, Neuhauser, Ziehrer ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40 Informations festivals ;

20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... « Goethen Lieder » (Schubert) et « Italienischen Liederbuch » (Wolf), par C. Ludwig et H. Prey ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Voyage aux Indes occidentales » (Purcell, Lully, Couperin, Graun).

Mercredi 23 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Doucumentaire : Femmes d'Afrique (Togo) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; comment se loger ; 19 h. 45, Caméra au poing : La jungle malaise ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 30, Dramatique : le Coup monté, de J. Cosmos, avec P. Trabaud, J.-M. Bory, J. de Funès, E. Laborey.

Lire nos « Ecouter-voir ».

22 h., Reportage : le désert demain, réalisat. J.-C. Bergeret et G. Sanas.

Enquête sur le phénomène de désertification au Sahel. Les solutions trouvées ne sont pas toujours bonnes (les gros forages), mais au Sud-Maroc, dans la vallée du Draa, les habitants de Zagora ont choisi une action diversifiée qui permet de maintenir l'équilibre des sols.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : NAPOLEON, de S. Guitry (1954). Deuxième partie, avec S. Guitry, R. Pellegrin, M. Morgan, H. Vidal, D. Darrieux, L. Marconi, J. Gabin, Y. Montand, M. Schell. (Rediffusion.)

L'empereur, ses amours, ses batailles, sa chute et son exil à Sainte-Hélène.

16 h. 30, Sport : Championnat du monde de natation (différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Après la mise au monde d'un deuxième enfant, Messaline, épouse de Claude, décide de faire chambre à part, et avoue à Silanus — venu remplacer Hérode — son amour.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (les conquêtes du cheval).

Cinq reportages sur et autour du cheval, commentés par un responsable de l'équipe de France. L'élevage des pur-sang ; l'équipe de France d'équitation ; le tourisme équestre ; Jean Rochefort à cheval ; le cheval aux Etats-Unis ; le jockey Yves Saint-Martin.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : SALONIQUE, NID D'ESPIONS, de G.-W. Pabst (1936), avec D. Parlo, P. Blanchard, P. Fresney, L. Jouvet, Ch. Dullin, V. Romance, J.-L. Barrault, R. Karl (N. Rediffusion).

Une espionne allemande, en mission à Salonique pendant la guerre s'éprend d'un officier français. Elle est trahie par un agent double.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le bout du monde : la musique ; 7 h. 40, les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Dante à Florence ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province : les pays de Loire ; 11 h. 2, Musique en France : Quatuor et ensemble de clarinette de Grenoble (Schumann, Berg, Debussy, Quinet, Carles) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : les natures mortes de G. Braque ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Entretiens avec Robert et Corie Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, « Lecture de la France » (la Guerre de 14, l'hécatombe) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, l'île d'Yeu ; 17 h., « Radha au lotus », conte indien ; 17 h. 32, Musique en France : les Gastronotes au Festival de Saint-Cyprien (Brahms, Schumann, Prokofiev) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Tournage ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique.

20 h. Musique américaine ; opéras, performances, silences (Ives, Glass, Reich, Palestine, Neuhaus) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le scorpion languedocien ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : explication systématique du corps humain.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : le XVIIIe siècle (Arne, Haydn, Rousseau, Rameau) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms (Monteverdi, Moussorgski, Mozart, Parmegiani, Parker) ;

14 h., Estivales (Weill, Berio, Schubert, Schumann, Globokar, Birtwistle, Alsina) ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Strauss, Kalman ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert), « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Zoroastre, Sarastro, Zarathoustra » (Rameau, Mozart, Strauss).

Les écrans francophones

Lundi 21 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grandes batailles du passé ; 21 h., *Mississipi Express*, film de J. Kane.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dangers immédiats ; 21 h. 10, *les Boussardel*, film de R. Lucot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Gouverneurs de la rosée ; 21 h. 35, La civilisation de l'Islam ; *R.T. Bis* : 20 h. 05, Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., Le wallonissime.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Il y a dix ans, Prague.

Mardi 22 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La poupée sanglante ; 21 h., *les Sanglots longs*, film de J.-P. Carrère.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Patrouille du cosmos ; 21 h. 10, *le Diable dans la peau*, film de G. Shermann.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h. 05, Les grands détectives ; *R.T. Bis* 20 h. 05, *la Glorieuse Parade*, film de M. Curtiz.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Sam et Sally ; 21 h. 15, En direct avec...

Mercredi 23 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de l'aviation ; 21 h., *Aphrodite, déesse de l'amour*, film de F. Cerchio.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonjour Paris ; 21 h. 10, *Ombre et Lumière*, film de H. Calef.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Comme en plein jour ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; *R.T. Bis*, 20 h. 5, Les nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Jeux sans frontières ; 21 h. 30, Histoire de l'aviation.

Jeudi 24 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *la Croix de Madère*, film de D. Duke.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 21 h. 10, *Millie*, film de G. Roy Hill.

TELEVISON BELGE : 20 h., *Juliette et Juliette*, film de R. Forlani ; R.T. Bis, 20 h. 5, Les nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Les provinciales ; 21 h. 20, Angoisses.

Vendredi 25 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *les Diables de l'Oklahoma*, film de J. H. Auer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Vie de Marianne ; 21 h. 10, *Ronnes à tuer*, film d'H. Decoin.

TELEVSION BELGE : 19 h. 30, Le prisonnier, 21 h. 35, Hollywood Story : Elizabeth Taylor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, *la Récompense*, film de S. Bourguignon.

Samedi 26 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *l'Armoire volante*, film de C. Rim.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme d'Amsterdam ; 21 h. 10, *Confidences sur l'oreiller*, film de M. Gordon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le monde des animaux ; 20 h. 25, *Cat Ballou*, film d'E. Silverstein.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Spécial vacances à Saint-Malo ; 21 h. 15, Frankenstein.

Dimanche 27 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La planète des singes ; 21 h., *Quelques messieurs trop tranquilles*, film de G. Lautner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 15, *le Mystérieux M. Sylvain*, film de F. Stelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Variétés ; 21 h. 10, Les Boussardel.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Têtes d'affiche : Laurence Olivier ; 21 h. 25, Les grands chefs d'orchestre : Karl Böhm.

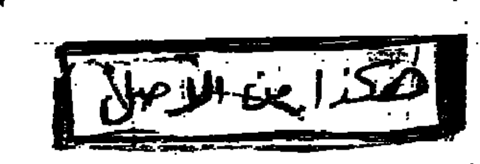
Lundi 28 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grandes batailles du passé ; 21 h., *la Vengeance de Siegfried*, film d'H. Reinl.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dossiers : Dangers immédiats ; 21 h. 10, *Les Boussardel*, film de R. Lucot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Souvenirs de justice*, film de M. Ophuls ; R.T. Bis, 20 h. 05, Les nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Superstar : Paul Simon.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 24 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Objectif santé : balles dangereuses ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (le Mali) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : la jungle malaise.

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de rose, de G. Sire, réal. M. Cloche.

21 h. 25, Documentaire : Voyage au pays de l'abandon, de S. Moati.

Lire nos « Ecouter-voir ».

22 h. 30, Série : Caméra je... (l'Italien des Roses, de Ch. Matton).

Lire nos « Ecouter-voir ».

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : Ils ont fui la ville ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Championnat du monde (cyclisme et natation) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, FILM : L'ARMEE DES OMBRES, de J.-P. Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, S. Signoret, J.-P. Cassel, P. Cauchet. (R.).

La difficile vie quotidienne, les relations humaines des membres d'un réseau de résistance français en 1942-1943.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : UNE BALLE AU CŒUR, de J.-D. Pollet (1965), avec S. Frey, F. Hardy, J. Karezi, S. Focas, V. Diamandopoulos. (Rediffusion.)

Un jeune aristocrate sicilien lutte contre des gangsters de la Mafia qui l'ont dépossédé et le traquent en Grèce. Une touriste française partage son odyssée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le chant du coq : hommage à N. Leontovitch ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Cervantès à Valladolid et à Cordoue ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province : Midi-Pyrénées ; 11 h. 2, Musique en France : les Gastronotes au Festival de Saint-Cyprien (Stravinski, Schubert) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : Saint-Georges et la princesse d'Ucello ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Entretiens avec... Robert et Corie Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (d'une guerre à l'autre : l'amère victoire) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, Couaroye, la vieille vosgienne ; 16 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quelle culture aujourd'hui ? ; 17 h. 32, Musique en France : Musique plus et l'ensemble La Folia de Mulhouse (Wolff, Lejeune, Tekemitsu, Parmegiani) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : l'ami ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., Théâtre ouvert au Festival d'Avignon : « Co-starring », d'I. Daoudi ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : les carabes ; 23 h. 30, Histoire de la médecine occidentale : essor de la médecine clinique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales (Verdi, Telemann, Lully) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms (Pele, Perotin, Ponty, Poulenc) ;

14 h., Estivales : le XVIII[e] siècle (Haydn, Gossec, de Pils, Méchali, Rameau, Corrette...) ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Waldteufel, Lanner, Klaman ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg... « la Flûte enchantée » (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, direct. J. Levine. Avec M. Talvela, E. Tappy, E. Gruberova, I. Cotrubas, etc. ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : notes et lettres persanes (Lully, Rameau).

Vendredi 25 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (la Haute-Volta) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Une ferme d'autruches.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Vous ne l'emporterez pas avec vous, de G. Kaufmann et Mose Hart, mise en scène J.-L. Moreau, avec Y. Clech, C. Morin, G. Carey, B. Rosette.

La plus célèbre des comédies américaines d'avant-guerre. Martin Vanderhof abrite sous son toit les Sycamore et les Carmichaël, ses filles et petites-filles, leurs maris et les amis de leurs maris. Chacun vit dans le bonheur et la plus aimable anarchie, jusqu'à ce qu'Alice Sycamore ramène un fiancé dont la famille n'a pas la même extravagance...

22 h. 25, Ciné première (avec Marie-José Nat) ; 22 h. 55, Sports : Championnats du monde de natation à Berlin.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : L'art lyrique a-t-il encore un avenir ? ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Championnat du monde de natation (différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils, de J.-L. Roncorini, réal. H. Colpi, musique G. Delerue. Avec R. Lefèvre, M. Cuvelier, H. Vallier, C. Titre, A. Abbadie, G. Staquet, etc. (2[e] épisode. Rediff.)

Affrontement difficile entre le père et le fils Bergeval à la tête de l'usine, tandis qu'à Paris Pascaline vit une idylle tenue secrète.

21 h. 30, Emission littéraire : Ah !, vous écrivez ?, de B. Pivot.

Trois écrivains sont invités : M. Jean Carrière (Prix Goncourt 1972, il fait sa rentrée avec « la Caverne des pestiférés ») ; Mme Muriel Cerf (avec son dernier livre « le Lignage du serpent ») ; et M. Ernesto Sabato (écrivain argentin).

22 h. 40, FILM (Aspect du jeune cinéma français) : LA CHAISE VIDE, de P. Jallaud (1973), avec M. Chevalier, C. Stockman, D. Quenaud, M. Le Forestier, E. Hanska.

Une femme, mère d'un petit garçon de trois ans, entretient le souvenir de l'homme qu'elle a aimé, disparu en Afrique. Elle refuse l'espoir d'une vie nouvelle.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : En un combat singulier (la Corrida, enquête et réal. de E. Monino et Ch. Marc).

Divertissement de seigneurs à l'origine, la comédie n'a cessé d'évoluer au cours des siècles. En visitant les grands espaces où grandissent les taureaux sauvages, en filmant des corridas, en pénétrant dans l'intimité des toreros, des « aficionados », Eliado Monino et Christian Marc ont voulu comprendre l'évolution de ce drame anachronique autour duquel gravite aussi un petit monde affairiste.

21 h. 30, Portrait : Ella Maillart, réal. J. Brard. (Rediffusion.)

A soixante-quinze ans, Ella Maillart vit dans un petit village du Valais suisse après cinquante années d'errance à travers le monde. Elle a parcouru le Caucase, visité l'Asie centrale, couru la Chine, les Indes, le Népal. A cet appel de l'Orient elle répond encore chaque année : « J'ai mis longtemps à faire la paix avec moi-même ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Emissions pour enfants ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : le chemin de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Cervantès à Valladolid et à Cordoue ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Musique en France : prestige du cor, à Amiens, avec le Quatuor de Lille et le Quatuor à cordes, pupitre 14 (Barboteu, Hoffmeister, Defaye, Dauprat, Skaw) ; 12 h. 5, Un musée un chef-d'œuvre : chevaux et palefreniers, art chinois au Musée Cernuschi ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert et Corie Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (d'une guerre à l'autre, l'humiliation et la liberté reconquise) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, Chez nous en Loir-et-Cher : terroir-miroir ; 16 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quelle culture aujourd'hui ? ; 17 h. 32, L'été à Paris ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : lumière réservée ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : Kessy le chasseur ;

20 h., Panorama du roman policier noir... Hommage à Léo Malet : le roman policier noir français ; 21 h. 30, Les Madrigalistes de Prague (Capricornus, Brixi, Fiser, Stedrone) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le grand paon ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : fin du dix-neuvième siècle, Idéal expérimental et laboratoire.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : aller-retour Douvres-le Continent ; récital d'orgue ; Dans mes bras, perfide Albion ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms (Powell, Presley, Prokofiev, Purcell) ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Lanner, Schweig, Lehar, Ponchielli ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h. 20, Festival de Salzbourg... « Ouverture de Rosamunde » (Schubert) ; « Symphonie no 4, en ut mineur » (Schubert) ; « Ouverture de Manfred » (Schumann) ; « Symphonie n° 3, en mi bémol majeur » (Schumann), par l'Orchestre philharmonique, direction J. Levine ; 23 h. 15, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : voyage aux Indes orientales (Corrette, Couperin, Rossini, Rameau).

Samedi 26 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Restez donc avec nous... ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Trente millions d'amis : les animaux à travers la bande dessinée ; 19 h. 45, Caméra au poing : Une ferme d'autruches ;

20 h. 30, Variétés : Show Jean-Claude Massoulier ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (n° 11 : La vengeance du Texan) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : la comédie musicale.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur (le bouquetin) ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de Saint-Pierre (Victor Borlandelli, pêcheur d'images) ; 16 h., Sport : Championnats du monde : cyclisme et natation ; 18 h. 25, La grande parade du jazz, réal. J.-C. Averty (Charlie Mingus) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club.

20 h. 30, Dramatique : La Vierge folle, de H. Bataille, réal. J. Kerchbron, avec : A. Doat, D. Manuel, A. Florent, H. Gignoux, etc.

Un drame de l'amour-passion, d'après un dramaturge du début du siècle, une histoire de coupable adultère.

22 h. 15, Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau (Au cœur des récifs des Caraïbes).

Le monde agressif des coraux de la Jamaïque.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : UNE VIEILLE MAITRESSE, de Barbey d'Aurevilly, adapt. et dial. D. Lemaresquier, réal. J. Trébouta, avec J. Sorel, N. Bengell, L. Vincendon, J.-F. Poron, etc. (deuxième partie). (Rediffusion.)

22 h. 25, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le festival au village : Valréas (Vaucluse) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : mythologie du loup ; 8 h. 30, Enfance première : « Co-naître », avec B. This (rediffusion) ; 9 h. 7, L'Inde : 1966-1978 ; 11 h. 2, Autoportrait, par R. Pfeiffer ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Le symbolisme dans les tapis d'Orient ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre : « Pièces en concert » (Rameau) ; « Pièces pour clavecin » (Rameau) ; « Conte fantastique » (Caplet) ; « Sonate pour piano » (H. Dutilleux), avec T. Dussaut (piano), H. Gremy-Chauliac (clavecin), L. Laskine (harpe), et G. Joy (piano) ; 17 h. 30, « Impassibilité » (Tchekhov) ; 18 h., Pour mémoire : araignée du soir (E comme Etre) ; 19 h. 25, Les étonnements de la philosophie : saint Augustin ;

20 h., « La Mort vivante », de S. Wul, adaptation C. Bourdet. Avec J.-R. Caussimon, J. Magre, P. Olivier, J. Maire, B. Jousset, etc. ; 21 h. 36, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, Radio à roulettes : les ménestriers, la philharmonie de la mort ;

13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges... du duc de Berry au groupe de musique expérimentale de Bourges (Dufay, Savouret, Boncœur) ; 14 h., Estivales ; 15 h. 30, Festival de Salzbourg... « les Petits Riens », musique de ballet (Mozart) ; « Création » (Schwertsik) ; « Marche en ré majeur » (Mozart) ; « Sérénade en ré majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, direction R. Weikert ; 17 h., Estivales ; 17 h. 30, Il était une fois dans l'Ouest : musique médiévale, musique extra-européenne ; 18 h. 2, Musique de charme : Dekobra, Sibert, Bund, Stolz, Kalman, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... « Sonate en ut mineur » (Schubert) ; « Sonate en la mineur » (Schubert) ; « Sonate en si bémol majeur » (Schubert), par A. Brendel, piano ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Jazz férum.

Dimanche 27 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (Itinéraires parisiens) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'abbaye de Bellefontaine (Maine-et-Loire) préd. Père Pierre Abeberry.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête ; 15 h. 35, Série : Le voyage extraordinaire (quatrième épisode : la République des enfants) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Téléfilm : La Marque de Zorro, de B. Taggert, réal. D. McDougall, avec F. Lanlella, R. Montalban, G. Roland, Y. de Carlo.

A son retour d'Espagne, Don Diego Vega retrouve la Californie aux mains de brigands. Diego et Zorro ne feraient-ils qu'un ?

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : OPERATION LADY MARLENE, de R. Lamoureux (1974), avec M. Serrault, B. Menez, P. Tornade, R. Lamoureux, E. Astor.

A Paris, sous l'occupation, deux cambrioleurs d'occasion sont chargés, par des résistants, de voler les plans d'un débarquement allemand en Angleterre.

21 h. 50, Portrait : Hommage à Django Reinhardt.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnat du monde de natation ; 16 h., Concert : Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Rachmaninoff, par l'Orch. philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, A. Weissenberg, piano ; 16 h. 40, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 17 h. 15, Série : Têtes brûlées ; 18 h. 5, Cirques du monde (Festival international du cirque de Monte-Carlo) ; 19 h., Sport : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : D'un pays l'autre (Bleu, jaune éparpillés), réal. J.-M. Berzosa.

Ce qu'a été la vie des écrivains américains (Scott Fitzgerald, Ernest Hemingway, Henry Miller) émigrés en France entre la première et la deuxième guerre mondiale.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : L'Alsace musarde... ou la lettre d'Estelle à son frère.

De Marlenheim à Thann, la réalité de 1978 côtoie, le long des vignes nobles et de hautes houblonnières, la légende d'hier.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, L'homme en question : Patrick Segal.

Devenu paraplégique par suite d'un accident, Patrick Segal refuse de se considérer comme un handicapé. Sur son fauteuil roulant, il a fait le tour du monde. Dans l'Homme qui marchait dans sa tête (prix Vérité 1977), il raconte son expérience. Invités : Mme Madeleine Chapsal et le docteur Bernard Kouchner.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : DANCE, FOOLS, DANCE (LA PENTE), de H. Beaumont (1931), avec J. Crawford, L. Vail, C. Edwards, W. Bakewell, C. Gable (v.o. sous-titré. N.).

La fille d'un banquier ruiné travaille comme journaliste. Au cours d'une enquête sur un trafiquant d'alcool, elle découvre que son frère est devenu un tueur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe au carmel d'Avranches ; 11 h., La musique et les mots... Sept opéras de Mozart : « la Flûte enchantée » ; 12 h., Disques ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec... Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert avec l'Ensemble vocal Stéphane Caillat et l'Ensemble instrumental Guillaume de Machaut : Roberday, Phalèse, R. de Lassus, Jannequin, Attaignant, des Prés, etc ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : Théâtre de Courteline (« l'Article 330 » ; « Un client sérieux » ; « la Lettre chargée » et « Gros Chagrin ») ; 15 h. 53, Disques ; 16 h. 7, Concert de musique de la République Dominicaine, avec J. Gimbernard (violon), M. Ariza (piano), et A. Inchaustegui (ténor) ; 17 h. 15, Disques ; 17 h. 30, Jean Carteret : la Conquête de la mort (rediffusion) ; 18 h. 20, Voyages imaginaires : voyages imaginés aux pays imaginaires ;

19 h., Festival de Bayreuth : « Parsifal » (Wagner), par le chœur et l'orchestre du Festival, direction Horst Stein.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 12 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre national de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle... « le Cid » (Massenet) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre : Clemens Krauss (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz vivant : le groupe « Gateway » ; le groupe « Direction » ;

21 h., En direct de Salzbourg... « Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre en ut majeur » (Beethoven) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan. Avec M. Zeltser, piano, A.S. Mütter, violon, Yo Yo Ma, violoncelle ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : chutes d'auteur en quart de pouces ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Lundi 28 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : l'O.A.C.I. (trente ans d'aviation civile internationale) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing ;

20 h. 30, FILM : JULIETTE ET JULIETTE, de R. Forlani (1973), avec A. Girardot, M. Jobert, P. Richard, A. Adam, P. Dubost.

Une journaliste de la presse féminine à sensation et une vendeuse de magasin ayant le même prénom fondent ensemble un journal pour soutenir la libération de la femme.

22 h., Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (Alain Cuny et Claude).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : Les grandes voyageuses ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 50, Sport : Championnat du monde de natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club.

20 h. 30, Variétés : Music-hall ; 21 h. 50, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réal. J. Cazeneuve : Le Diable au corps.

Qu'allons-nous découvrir aujourd'hui dans ce premier roman de R. Radiguet, qui n'a pas la facture stricte et classique du Bal du comte d'Orgel et qui bouleversa les lecteurs des années 20 ?

22 h. 40, Sport : Catch (J.-P. Momo-Salah Latif ; Mamouth Siky-Daniel Schmit).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Emission d'art : Le musée ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE FACTEUR S'EN VA-T-EN GUERRE, de C. Bernard-Aubert (1966), avec C. Aznavour, M. Minh, D. Ceccaldi, M. Galabru, H. Schneider.

Lassé de sa vie monotone, un facteur parisien se fait muter en Indochine. Il est mêlé aux aventures d'un groupe de soldats français, peu avant Dien-Bien-Phu.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (rediffusion, et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Inde vivante (rencontres en Inde du Sud) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le juif errant ou l'homme séparé ; 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; 8 h. 50, Echec au hasard : la réinsertion des handicapés ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : histoire de la médecine ; 10 h. 45, Le texte et la marge : la terre dans les veines ; 11 h. 2, Panorama de l'Orchestre national de France : « Symphonie n° 1 en mi bémol majeur, opus 2 » (Saint-Saëns) ; « Iberia » (Debussy) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert et Corie Siohan ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ronceraille » ; 14 h. 47, L'invité du lundi... H. Moore ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, La querelle des bouffons : de Rameau à Gluck ; 18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer, adaptation D. Chraïbi (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : Hans Hartung (dessins) ;

20 h., « Et après ça », de J. Saunders, adaptation S. Lombard. Avec M. Lonsdale et F. Giret ; 20 h. 50, Disques ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : les Haïkus ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : aller-retour Douvres-le Continent ; récital d'orgue ; Dans mes bras, perfide Albion ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms (Rameau, Ravel, Reich, Strauss, Rolling Stones) ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Mémoire du jazz : de 1917 à aujourd'hui ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Strauss, Schmitt, Helmesberger ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct de Salzbourg... « Requiem pour soli, chœur et orchestre » (Verdi), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan. Avec M. Freni, soprano, A. Baltsa, alto, J. Carreras, ténor, N. Ghiaurov, basse ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil, de J.-C. Aschero ; 7 h., P. Douglas et B. Grand ; 9 h., Oxygène, de C. Chebel ; 11 h. 30, Salut la parenté, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 16 h., Les cinglés du music-hall ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard, M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Communauté radiophonique.

Dimanche, 5 h., Au saut du lit ; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h., (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. 15 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO - MONTE - CARLO (informations toutes les heures) : 6 h. 50 et 8 h. 50, Horoscope ; 11 h. 45, Le Carloto ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 15 h. 40, Toute la vérité ; 17 h., Radio plus ; 21 h., Un livre par jour.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec Pierre Frisol ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les histoires d'amour ; 14 h. : Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'Or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa ; 24 h., Station de nuit.

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P. Allain ; 5 h. 20, Les comiques ; 5 h. 40, Y. Arribard ; 6 h. 45, Madame Soleil ; 6 h. 50, Vive la vie ; 9 h. 10, C. Morin ; 11 h. 30, Vingt millions cash ; 13 h. 30, Les aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Récital ; 15 h. 30, P. Péchin ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe-music.

SOCIÉTÉ

TRAVAIL MANUEL

D'un bureau Louis XVI à la pompe à incendie

QUAND on a un grand-père ingénieur des Ponts, un autre officier de dragons, un père directeur commercial d'une grande société informatique et un oncle haut fonctionnaire de la République, que faire quand on n'est pas doué pour les études classiques ? Il y a dix ans, on aurait dirigé Marc vers une petite école de commerce en espérant qu'il trouverait une place dans l'affaire d'un ami de la famille. Mais les temps ont changé. Prime aujourd'hui au travail manuel : ce qu'on considérait autrefois comme un ultime repêchage prend facilement figure de vocation longuement mûrie.

Marc, donc, à sa sortie de troisième, passe des tests. Verdict : la cuisine ou l'ébénisterie. A l'école hôtelière, il préfère l'Institut Saint-Luc en Belgique, qui distribue un enseignement réputé excellent dans toutes les disciplines artistiques. Cours d'histoire de l'art, d'histoire du meuble, de dessin scientifique, travaux pratiques les deux tiers du temps : en trois ans, Marc n'ignore plus rien des bases du métier, croquis, épure, débitage, corroyage, assemblage. *« Jamais je n'avais pensé faire ce métier mais j'y étais heureux. »* Pour obtenir son C.A.P. il réalise un superbe bureau Louis XVI en ronce d'acajou.

Juillet 1973. — A sa sortie d'école, Marc cherche du travail. Premier stage — non rémunéré — chez un restaurateur de meubles anciens honorablement connu à Paris, et première déception : au bout de trois mois, on lui conseille de faire d'abord ses armes dans le meuble neuf — la copie d'ancien — avant de se lancer dans la restauration. Après le deuxième stage, réponse identique. Mais dans le meuble neuf, les places sont chères. Fin décembre, Marc est toujours au chômage avec un moral qui décline de jour en jour. Alors, pour s'occuper et se faire un peu d'argent, il travaille comme menuisier dans une société intérimaire, fait des stands pour la Foire de Paris. Le soir, il regarde son bureau Louis XVI avec un peu de nostalgie.

« Je piaffais de faire quelque chose d'utile. J'ai devancé l'appel et suis entré à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Au moins, là-bas, j'utilisais un peu ce que j'avais appris : j'ai fait un bar pour la cantine. Puis j'ai été versé au bureau de dessin. »

Les casernes possèdent, c'est la règle, les plans détaillés des grandes surfaces et des I.G.H. (immeubles grande hauteur) de leur quartier. Des plans qu'il faut miniaturiser afin de pouvoir les consulter facilement dans le fourgon quant on part en opération. Dans le vingtième arrondissement, où sont tous les grands immeubles de la porte de Bagnolet, il y avait, pour Marc, de quoi être occupé.

« J'ai passé un an là-bas, heureux comme un roi. J'aurais bien dû rempiler, mais l'influence des copains..., vous savez ce que c'est. Tenez, encore ce matin, j'ai fait un tour à la caserne. » L'après-service ? *« Je n'avais pas le temps d'y penser. Ça valait mieux. Quand je me suis remis à chercher, c'était cette fois complètement bouché dans la restauration comme dans le neuf. J'ai eu une seule proposition d'une maison du faubourg Saint-Antoine, pour ramasser les bouts de bois, ranger l'atelier, faire au mieux du ponçage et du débitage. Moi, je voulais travailler, mais pas à n'importe quoi. »*

A son compte

S'installer à son compte ? Là aussi, comme partout, il faut de l'argent pour acheter des stocks de bois datant de trois ou quatre ans, et quelques machines. Une raboteuse, même petite, coûte 6 000 F comme un rien. On ne prend pas ce risque avant d'avoir trente-cinq ans et au moins dix ans de pratique.

Marc aujourd'hui a vingt-trois ans. L'ancien pompier s'est laissé pousser la barbe, il est devenu agent de sécurité dans une tour du Front de Seine. *« L'ébénisterie, c'est fini. Bien sûr, les parents, mon père surtout, sont déçus, eux qui croyaient m'avoir donné un vrai métier. Moi, je n'ai pas vraiment de regrets, je suis encore trop échaudé. Bien sûr, j'aurais trouvé une bonne maison, un bon patron... Mais c'est difficile de percer quand on n'est pas né dans le bois, quand on n'a pas comme la plupart de mes camarades à l'école un père ébéniste lui-même, ou fabricant de meubles, ou antiquaire. Eux, ils n'ont pas eu de mal à trouver une place. Et puis, ils ont ça dans le sang. Peut-être que, après tout je n'aimais pas suffisamment le métier. »*

Marc est content de son nouveau travail. Il est correctement payé, suit en ce moment un stage de perfectionnement dans les extincteurs. Demain, peut-être, il obtiendra un travail de jour, car *« les trois huit, c'est épuisant et peu compatible avec une vie de famille. »* Son rêve absolu ? Devenir chef de sécurité dans un grand immeuble en province. Il y a des places à prendre dans ce métier tout jeune, et puis, faire de la protection incendie, ce n'est pas mal porté.

Pas de regrets... Dans la chambre de Marc, pourtant, une table à dessin obstrue la fenêtre. Dans un coin, un établi est dressé. Il me présente ses rabots, ses scies, ses serre-joints, ses vingt-deux gouges de sculpture, ses varlopes, ses maillets, tout un précieux outillage dont il ne se défera jamais. *« Il faudra bien lui trouver une place dans notre studio, quand je me marierai à la fin de l'année. »* Marc fait tourner entre ses mains un coffret en bois de rose avec incrustations d'amarante qu'il destine à sa fiancée. Bientôt, il se lancera dans le mobilier de son futur appartement. *« Quand j'aurai des horaires moins dingues, le soir j'aurai du temps pour faire mon petit bricolage. »* A terme, il n'est pas exclu que l'ébénisterie devienne pour Marc, à côté de son « vrai » travail, un petit délassement.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

PORTRAIT

Mort d'un instituteur

IL avait quatre-vingt-deux ans. Il était grand, écrivait comme Chateaubriand, avait des idées bien arrêtées et ne manquait jamais de rappeler qu'il était fait pour moitié de Basque, pour moitié de Viking. Il s'appelait Johanson-Pierre Camescasse et vous ne l'avez pas connu. Je veux dire qu'à l'exception de ses deux mille anciens élèves et de quelques amis, sa silhouette ne marque pas le souvenir des foules.

Et pourtant, tous, nous avons notre Camescasse. Plus pour longtemps. Elle s'éteint, comme celle des poilus, cette race des instituteurs qui ont fait 1916-1966 armés de la craie, du cahier de brouillon, du zéro de conduite — parfois de la giroflée !

Cinquante ans face à des aigles, des cancres, des graines de voyou, de cadre supérieur, de cantonnier, de grands hommes, d'humbles artisans. Cinquante ans d'abnégation, de passion, de dictées et de cahiers du jour à corriger avant le sommeil. Cinquante ans au service du lendemain qu'ils espéraient toujours meilleur. Cinquante ans de patience pour que les petits crânes n'oublient pas que le mont Blanc a 4 810 mètres, que la commune est dirigée par un maire, qu'il faut aimer sa patrie, respecter ses parents, aider les pauvres, savoir ses chefs-lieux par cœur, diviser par trois pour obtenir un tiers, honorer Vercingétorix, Jeanne d'Arc et Victor Hugo, accorder le participe passé employé avec avoir, seulement si le complément d'objet direct est placé avant. Cinquante ans dont on peut dire qu'ils ont bien mérité de la France, de la grammaire, de l'instruction civique, de l'arithmétique et de cette histoire qu'ils faisaient en l'enseignant, que ce soit sous la IIIe, l'Etat français, la IVe et un petit bout de Ve.

L'école des curés

Le mien était de l'école des curés. On disait encore ainsi, et, belliqueux contre ceux de la communale qui nous le rendaient bien, nous ne comprenions pas que notre M. Camescasse serrât la main à l'instituteur d'en face qu'il croisait à la sortie, après l'étude, et qu'il retrouvait tant de fois à la table du dépouillement, où tantôt l'un tantôt l'autre pointait le succès de son candidat. Nous étions trop jeunes, trop France-coupée-en-deux pour comprendre qu'ils faisaient le même métier. Eux le savaient.

Par-delà les querelles, ils étaient deux apôtres dans le même uniforme de la blouse, la main dessinant les mêmes pleins et déliés sur la même surface noire. L'un gagnait un peu moins que l'autre qui ne gagnait pas beaucoup, c'est tout. L'un disait le Bon Dieu et l'autre Marianne, c'est tout. Mais les deux voulaient qu'on s'aperçût qu'apercevoir ne prend qu'un p et qu'à l'imparfait du subjonctif on ôtât son béret avant de dire : « Bonjour Monsieur. »

Il a quatre-vingt-deux ans. Il s'appelle Johanson-Pierre Camescasse. Il est de cette race des instituteurs qui ont fait...

P.-R. LECLERCQ.

LA VIEILLE DAME

“Je n'aime plus danser”

J'AVAIS grimpé ses trois étages en me disant : « Ouvrira-t-elle sa porte ? » J'ai frappé plusieurs fois. Pas un mouvement, pas un bruit de l'autre côté. Alors, à travers la porte, j'ai fait un petit discours, j'ai nommé un ami commun, je me suis nommé. Lentement la porte s'est ouverte.

« Je vous reconnais. Entrez. »

La vieille dame avait une robe jaune, gaie. Elle était maquillée, coiffée avec soin, des petites bouclettes tombant sur son front. Il y avait deux pièces. Celle où nous nous trouvions était tapissée de photos, d'illustrations découpées dans les journaux. Suivant mon regard (j'admirais une photo de Colette jeune, le visage pensif), elle me dit :

« Il y en a trop, n'est-ce pas ? Ça fait fatras. Mais, que voulez-vous, ce papier est triste et, en plus, il y a des taches d'humidité sur les murs, alors je les cache. »

Je sortis une boîte de bonbons qu'elle accepta en souriant. J'expliquai ce qu'on voulait comprendre : comment vit-on, lorsqu'on est une vieille dame de quatre-vingt-dix ans, toute seule et quelque peu malade ?

« Ici, je suis chez moi. J'y tiens. On ne m'embête pas. La solitude ? Mais j'aime la solitude. Une dame est venue me voir un jour : « Nous » avons un foyer des vieux, venez. » Vous pourrez jouer aux cartes, il » y a un goûter... » Je lui ai dit : « Je n'ai pas besoin de voir du » monde. J'en vois trop comme ça. » Lorsque je fais mes courses, tout » le monde m'arrête dans la rue, » j'en ai pour des heures. » C'est drôle, les gens s'imaginent que, quand on est vieux, on n'a qu'une idée en tête : bavarder avec d'autres vieux... »

Les yeux de la vieille dame (vaguement bruns, vaguement verts, délavés) lancent de petits éclairs d'ironie.

« Il faut vous dire que, dans le temps, je connaissais du monde. Des artistes, des écrivains, des bagnards. Un de ces bagnards m'envoyait tous les ans, pour le 1er janvier, un petit cadeau de la Guyane. Regardez... (elle sort un petit bracelet en bois des îles, avec fermoir en ivoire). *C'est joli, n'est-ce pas ? Je me demande où il trouvait les outils... J'ai énormément travaillé et j'ai beaucoup vécu. Pendant la guerre, je vous parle de celle de 14, je m'occupais des réfugiés. J'ai travaillé quelque temps pour une maison d'édition. J'aimais le contact avec les livres.*

— Vous lisez beaucoup maintenant ?

— Oui. C'est que je n'avais pas vraiment le temps de lire, lorsque je travaillais. Ce que j'aime maintenant, ce sont les romans « puritains ». Léon Bloy, par exemple, ou l'Art d'être pauvre, ou Six dattes par jour. *Je me dis : « Si quelqu'un » peut vivre avec six dattes par jour, » moi aussi. » J'aime sentir cette communauté avec d'autres qui furent pauvres... »*

— Vous trouvez les gens ingrats ?

— Les gens sont monstrueusement ingrats. Mais quoi ! on ne peut pas passer son temps à se le dire, n'est-ce pas ? Je connaissais un vieux monsieur, il avait soixante-quatorze ans, il vivait tout seul. Ses enfants venaient le voir de temps en temps, rarement, par bonheur, car chaque fois, ils emportaient quelque chose : les cristaux, l'argenterie. Il me disait : « Vous » savez, j'ai trouvé la solution. Je » m'en fous. » Moi aussi, je m'en fous. »

La vieille dame tousse et rit. Elle me montre sa chambre à coucher, toute propre, ses livres bien rangés, les photos des gens qu'elle a connus.

Avant de partir, je demande :

« Madame, vieillir, c'est finalement quoi ? »

Elle réfléchit :

« C'est surtout lire des notices nécrologiques sur des gens plus jeunes que soi et qu'on a bien connus. Autrement, je ne sais pas. Car je suis la même, il me semble, toujours la même, j'aime la vie, j'aime rire... Mais voilà (elle fait une grimace), *je n'aime plus danser. »*

ALAIN LAVILLE.

REGARD

La noce à Beaubourg

UN printemps s'installe sur le plateau Beaubourg. Des « fritteries-saucisses », il y en a, de nouvelles comme d'anciennes. Pareil pour les clients, tous n'ont pas cédé la place, et les habitués préfèrent celle-là, qui a gardé sa coquetterie, du bois vernis pour entourer les larges glaces murales au fumet persistant qui les trouble.

A la table du milieu, parce qu'ils sont les rois, quatre jeunes gens. Consommateurs d'exception. Elle, la plus jolie, parce qu'elle rit beaucoup, porte une robe blanche et une petite voilette, qu'elle a rejetée en arrière. C'est une mariée, une mariée de l'été.

Elle regarde souvent l'anneau brillant à son annulaire gauche ; et elle rit. Et elle embrasse son voisin, qui porte le même signe distinctif, et lui ressemble par son rire, moins teinté peut-être. A peine plus sérieux, un autre couple trinque. Et choquent les verres de mousseux, la vie est pétillante, et les frites accompagnent bien les saucisses.

La noce est belle, on s'en souviendra.

MYRIAM GAUME.

LA VIE DU LANGAGE

PASSÉ, MAIS PAS MORT

RICHESSE ou embarras inutile ? Le fait est que nous avons en français deux passés, le simple et l'autre, dit « composé ». Un gros volume suffirait à peine à tracer la frontière qui, dans le français d'aujourd'hui, délimite leurs territoires respectifs. Ou plutôt les frontières : les deux passés vivent à la fois en cohabitation, en concurrence et en complémentarité sur plusieurs plans, d'où l'impossibilité d'une description globale de leurs rapports.

Le passé composé s'est annexé depuis quatre décennies au moins la totalité du territoire parlé, au terme d'une évolution relativement rapide : entre un demi et deux tiers de siècle, 1860-1930 environ. En 1931 déjà, le linguiste A. Meillet affirmait, au grand scandale des milieux grammaticalement conservateurs, que *« le passé défini* (simple) *est entièrement sorti de l'usage dans le français courant de Paris et d'un vaste rayon autour de Paris ».* Or nous savons par ailleurs que ce passé était encore de règle dans la petite bourgeoisie parisienne en 1860.

Mais, par « usage », on ne peut entendre que « usage parlé », le plus important si l'on veut, mais non le seul. Dans le domaine de la littérature de fiction, rien ou presque n'a changé quant aux emplois des deux temps. Il est banal à ce propos de citer et de faire étudier *l'Etranger* (d'A. Camus) comme un acte décisif de rupture avec la « littérature », et corrolairement comme l'acte de naissance d'un art du récit enfin réconcilié avec le « vrai langage » du lecteur. La critique (et Camus lui-même) a toujours répugné à classer *l'Etranger* comme un roman, précisément parce qu'il en transgressait systématiquement la première règle d'écriture, celle du passé simple.

Le fait est que l'exercice de style qu'était *l'Etranger* est demeuré sans suite. En sens inverse, *la Rose rose* de Pierre Bourgeade (1968), autre admirable « exercice de style », prouve que l'on peut écarter absolument le passé composé d'un récit écrit sans en affaiblir la force ni la beauté.

Ce n'est pas une affaire de *« niveau socio-culturel » du* public auquel s'adresse tel ou tel roman : ceux de Guy des Cars, en dépit de leur destination que l'on dit un peu trop facilement « populaire », ne font aucune concession à l'usage parlé ; les passés, simple et composé, y ont la place exacte qu'exigent les grammaires les plus classiques. C'est chez les écrivains de l'avant-garde parisienne que se recrutent les rares (?) successeurs de Camus sur ce point de style (1).

Il faut donc préciser que le passé simple n'est sorti que de l'usage « parlé-actif » ; et nullement de l'usage que je m'aventure à nommer « parlé-passif », celui de la lecture. Lire, c'est d'abord et essentiellement *« entendre dans sa tête des choses écrites ».* Si ces choses, en l'espèce le passé simple, n'appartenaient pas à part entière à la langue, elles resteraient incomprises, non lues ; ou tout au moins, elles ne seraient lues qu'avec difficulté. Or rien n'autorise à affirmer que l'emploi du passé simple tout au long d'un roman crée une difficulté particulière de lecture, à aucun niveau socio-culturel. Parallèlement, nous le verrons dans un instant, son emploi ne pose pas davantage de problème grave à ces « scripteurs » du quotidien que sont les journalistes.

Le tour de France au passé simple

C'est à une étudiante allemande, Mlle Bürr, que nous devons à ce sujet une observation intéressante. Pour les besoins d'un travail universitaire en cours, elle a noté que le passé simple se rencontrait beaucoup plus souvent dans les comptes rendus de rencontres sportives de notre journal, que dans toute autre catégorie de textes. Je simplifie bien sûr son propos, qui est plus savant. Mais il faut certainement le généraliser, je veux dire l'étendre à l'ensemble de la presse, sinon l'observateur pourrait penser, soit que tel ou tel de nos chroniqueurs de sport a un faible particulier pour ce pauvre passé simple, soit au contraire que les journalistes de l'information politique, ou du reportage, etc., ont pour consigne de l'éviter au bénéfice de son demi-frère.

Il n'en est rien, évidemment. Les *rédacteurs d'un journal,* sportifs ou autres, ne reçoivent dans ce domaine de consigne que de leur « sentiment de langue » ; et l'expérience montre que ce sentiment de langue correspond étroitement à celui des lecteurs. Peu importe que le récit épique d'un match de football soit lu plutôt par un groupe socio-culturel que par un autre : ce groupe serait très certainement surpris et choqué de voir disparaître des reportages écrits du sport, ce temps que l'on dit réservé à des usages « nobles ».

Quelques textes-témoins, dans les journaux datés du 16 août : *« Parti 6e* [Pironi], *se retrouva 13e suite à une petite fantaisie, puis réussit en trois tours à remonter jusqu'à la 5e place... Il tapa le rail, puis vint embrocher un pneu de Villeneuve. Dans la seconde phase, il quitta la piste pour de bon, etc. »* (L'Equipe.)

« Ce fut le petit ailier Zamfir, un des seuls attaquants que les Roumains laissaient en pointe, qui donna le signal... Les Monégasques en furent comme réveillés, et d'un seul coup, ils retrouvèrent leur joie de jouer et, surtout, leur vitesse d'exécution. Zorzetto ainsi plaça sur l'aile gauche, trouva Dalger dont le centre-tir fut poussé du bout du pied par l'éternel chasseur de buts qu'est Onnis (42e). » (L'Union de Reims.)

De la même *Union,* dans un contexte un peu différent : *« Disons tout de suite que ce « concentré » se révéla d'excellente qualité et ne rechigna pas à une lutte constante entre deux clans... Lutte de tous les instants qui permit finalement à Domange... d'ouvrir son palmarès... Vandaele reçut la juste récompense du meilleur opposant, etc., etc. »*

Ressusciter le présent

Curieusement, c'est dans *le Monde* que le passé simple « sportif » est employé le moins systématiquement : l'allure, le mouvement des comptes rendus, plus « allongés » (ou « littéraires » si l'on veut), généralement moins près du « coup » et du mouvement d'un match, sont, pour beaucoup, dans cette différence.

Il va de soi que le domaine sportif ne suffit pas, à lui seul, à faire surgir des passés simples. Témoin encore ces notes *du Parisien libéré* (16 août) : *« Cyclisme : Roger de Vlaeminck a été victime d'une lourde chute au cours de l'épreuve disputée lundi... Les examens effectués à l'hôpital n'ont rien révélé... Le Belge Walter Plankaert a remporté lundi le prologue du Tour de Hollande... Le néerlandais Aad Van de Hoek a gagné lundi un critérium de 60 kms, etc. »*

Nos confrères voudront bien excuser un grammairien de les citer sans trop de respect pour leur texte, et sans les nommer. Il reste que cette très forte présence du passé simple dans leurs comptes rendus pose un problème linguistique complexe ; c'est le cas en particulier (comme on dit aujourd'hui) très remarquable à l'intérieur du genre, et pour ainsi dire modèle, mériterait de faire l'objet d'études sérieuses.

Celles-ci pourraient bien déboucher sur une conclusion inattendue. Ce qui frappe, c'est le parallélisme à peu près absolu entre le « mouvement » des reportages écrits de *l'Equipe,* et celui des reportages de la radio ou de la télévision à propos des mêmes événements quand ils (ces reportages) sont de bonne qualité !

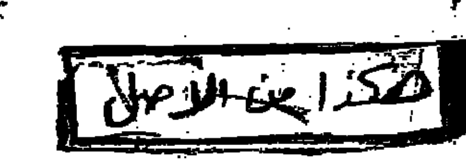
Tout se passe en somme comme si le passé simple assumait dans la littérature sportive quotidienne le rôle d'un véritable « présent accompli » ; alors que le passé composé conserve pour lui, dans toutes les autres rubriques, la charge d'exprimer un « passé en voie d'accomplissement ». Cette distinction explique entre autres le passé composé (tout à fait normal) des petites notes du *Parisien* : elles informent sur des faits isolés qui ne sont plus en quelque sorte que des faits d'archives, et qui ne comportent aucune « tension du présent ».

Quant aux reportages, dans lesquels l'emploi du passé simple est pour ainsi dire une obligation de style pour la presse sportive, ils pourraient sans inconvénient être entièrement rédigés au présent. Mais le passé simple a cet avantage sur l'autre passé et sur le présent, qu'il donne à revivre intensément au lecteur les exploits ou les malheurs de ses héros, en maintenant dans le même temps fermée à tout jamais la porte du tombeau. Tout « est » ainsi pour toujours...

Passé simple peut-être ; mais pas mort !

JACQUES CELLARD.

(1) Rupture à retardement : la véritable était, dans l'écriture en particulier, celle de *Mort à crédit,* 1936.



Le Monde

culture

Rock

La nouvelle génération

Septembre-octobre 1977

Nous continuons la publication de notre série sur les événements qui ont marqué la scène du rock au cours des dix-huit derniers mois (« le Monde » des 1er, 6-7, 8, 13-14 et 15 août). Prochain article : « Novembre-décembre 1977 », dans « le Monde » daté 22 août.

La rentrée permet d'établir un premier *bilan*. L'alternance des productions a fait croire que les groupes de punk-rock pouvaient connaître un succès commercial important. Or ce n'est pas le cas à l'exception d'une minorité. Les groupes de rock traditionnel qui souvent appartiennent à la décennie précédente demeurent au sommet des « charts » internationaux. Pourtant, en créant une dynamique essentielle, ils ont relancé, tout au moins aéré, le marché discographique, qui reposait sur les mêmes noms depuis trop longtemps.

En Angleterre, par exemple, la production, plus importante que la demande, ne permettait qu'occasionnellement la percée de nouveaux talents. En retournant à ses bases, ils ont retrouvé la réalité d'un rock qui stagnait dans des expériences prétentieuses, sans imprévus, et ne trouvait plus de correspondance avec le quotidien. Les petits clubs qui étaient désertés ont retrouvé leur fonction et les groupes débutants un circuit à leur mesure, une chance de sortir de leur cave et de jouer devant un public. C'était le règne de la HI-FI et des produits stérilisés qui permettaient aux groupes de cacher leur manque d'inspiration avec des morceaux de plus en plus longs et vides de sens. En composant de façon plus concise et plus dense, ils ont permis au rock de réinvestir sa place dans les radios.

Les disques qui n'offraient au départ qu'un déploiement d'énergie brute découvrent un style marquant et l'on retrouve peu à peu la magie des mélodies du milieu des années 60. Les 45 tours de Tom Robinson Band, Rich Kids, Generation X, Buzzcocks, Boomtown Rats parlent pour eux. Le premier 33 tours des Sex Pistols, *Never Mind The Bollocks Here's The Sex Pistols*, sort enfin sur le marché. Le titre, jugé grossier, fait l'objet d'un procès qui n'aboutira pas, tandis que le disque atteint allégrement le haut des « charts » britanniques. Bowie enregistre *Heroes*, qui explore plus à fond les expériences technologiques du précédent album. *Love You Live* est le titre du double album des Stones enregistré en grande partie à Paris, au cours de leur tournée européenne en 1976. Il est décevant.

Iggy Pop, surnommé le parrain du punk, donne un concert délirant sur l'Hippodrome de Paris. L'outrage est mené de main de maître. Après lui, Mink Deville propose, également à Paris, un show très influencé par la musique noire, avec beaucoup de classe. Après avoir été la vedette de la fête de *l'Humanité*, où il obtient un succès considérable, et effectué une tournée française, Peter Gabriel est en passe de devenir une grande star.

ALAIN WAIS.

Cinéma

« LE CONVOI »

de Sam Peckinpah

Aux rencontres d'Alger sur l'impérialisme culturel, en octobre 1977, parmi un parterre d'intellectuels révolutionnaires venus du monde entier, le cinéma n'eut droit qu'à un strapontin. La discussion, peu fournie, comme hors contexte, vit pourtant l'intervention chaleureuse du scénariste américain William Norton, séduit par tous ces plans sur la comète, la vision d'un cinéma libéré de l'argent et des compromissions. William Norton croit que les sujets les plus audacieux ont leur chance, même en Amérique, si on sait s'adresser à certaines vedettes prêtes à prendre des risques, par exemple Marlon Brando.

J'ignore dans quelle catégorie il aurait classé son propre travail pour Sam Peckinpah, le metteur en scène du Convoi, tourné en mai-juin de la même année. Le Convoi (Convoy) part d'une idée brillante, développe sur le papier un thème ambitieux, dont la mise en scène trop formaliste, le montage invertébré, en quête de sensationnel, gomment les arêtes vives. Certes on peut voir deux films dans un, mais avec beaucoup d'imagination.

Après une ouverture claire et concise, qui situe parfaitement les personnages et le milieu, des routiers sympas, comme les aime Max Meynier, des flics vindicatifs et bornés, le récit déraille insensiblement mais sûrement vers la folie douce. Un shérif sadique (Ernest Borgnine) n'arrête pas de chercher noise à Rubber Duck, l'ange des poids lourds (Kris Kristofferson). Les copains des autres camions font bloc avec Duck, ensemble ils donnent une première leçon, puis une deuxième et une troisième à la police qui les poursuit d'Etat en Etat, de l'Arizona au Nouveau-Mexique, du Nouveau-Mexique au Texas. Au passage, les populations se passionnent, des fanatiques rejoignent le convoi, un gouverneur corrompu, texan, bien entendu, cherche à exploiter la situation à ses fins. Rubber Duck semble avoir trouvé la mort avec l'explosion de sa remorque chargée de gaz liquide. Il en réchappe, indestructible.

Sam Peckinpah n'en finit pas d'aligner les somptueuses cartes postales, les camions emballés et les sauts dans le vide ponctués de fondus enchaînés. L'ennui gagnerait vite si, à travers ce délire mal organisé, on n'entrevoyait un autre propos : la police en action ne connaît que les méthodes fascistes, les routiers eux-mêmes ne doutent de rien, bref, seule la force prévaut là où règne la force (Brecht). Une fin parodique nous fait presque croire à une autre morale.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ **La mort de l'actrice soviétique Vera Maretskaya vient d'être annoncée à Moscou. Elle était âgée de soixante-douze ans. Leonid Brejnev lui a rendu hommage. Elle avait tenu le rôle principal dans le film que Marc Donskoï avait adapté — trente ans après Poudovkine — de « la Mère », le roman de Gorki.**

formes

Visages de Montmartre

Montmartre — pas celui des touristes qu'il est préférable d'ignorer, — le vrai, celui qu'on imagine, a revêtu la stature d'un mythe. Trop d'histoire l'imprègne, trop d'illustres fantômes le hantent encore. Force est de l'évoquer tel qu'il fut, tel qu'il demeure grâce aux artistes, d'en interroger les images changeantes rassemblées jusqu'au mois d'octobre par Claude Charpentier dans un des lieux miraculeusement préservés de la butte (1), qui domine l'étagement d'un jardin fleuri aux frondaisons romantiques, jouxtant une vigne et ses grappes qu'un soleil tardif essaie de dorer. C'est à travers les peintres dignes de ce nom, oubliés ou célèbres, qu'importe, qu'on suit les métamorphoses d'un village qui ne connaissait pas son bonheur de n'être pas écrasé par le Sacré-Cœur, depuis la décollation de saint Denis et de ses compagnons, naïvement mise en scène dans un bas-relief polychrome du dix-septième siècle (prêté, entre autres documents, par le musée Carnavalet ; d'autres œuvres l'ont été par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris ou par des collectionneurs privés), jusqu'à la fièvre créatrice du Bateau-Lavoir et l'ambiance nocturne déjà surannée de l'entre-deux-guerres.

La grandiose abbaye fondée par Louis VI en 1133, puis ses ruines, surplombent le paysage, dont le décor va se modifier. Traînés par le peuple, les canons de la Révolution le sillonnent, avant d'être le Montmartre de la Commune, en mai 1871. A la fin du siècle dernier, persiste *le Maquis* des bicoques et des arbres magistralement (et figurativement) fouillé par Kupka. Les rues n'ont pas perdu leur charme, beaucoup l'ont peu ou prou conservé, qui ont nom Lepic, Ramey, Tourlaque, Saint-Vincent et son Lapin à Gill. Voici la place Jean-Baptiste-Clément peinte en pleine pâte par Leprin, le Moulin-Rouge par Maclet, etc. Les sites ont présidé au choix, mais la parole est aux peintres, à Pavil, le para-impressionniste, à Steinlen, à Gen-Paul, à Belloni, à Léandre, à Kossman-Sichel, et à tant d'autres, jusqu'à un Marchand cubiste et à un Gromaire faisant rougeoyer la place Blanche, voire à Marie-Laurencin, qui garde des admirateurs : Charlotte Gere ne vient-elle pas de lui consacrer une monographie traduite en français chez Flammarion ?

Marie Laurencin, on s'en doute, est là à cause de Guillaume Apollinaire, car les poètes aussi sont nombreux qui ont vécu sur la Butte, de Gérard de Nerval à Max Jacob (deux beaux portraits, un de Pierre de Belay, l'autre de Picasso, *présent, en outre, avec les Saltimbanques*, gravés par Jacques Villon) et à Tristan Tzara, dans un dessin de Greta Knutson.

La résurrection d'un Montmartre plus frivole, je l'ai dit, n'est pas omise, avec assez de discrétion pour que les figures de Bruant, de Frédé, de la Goulue et de Valentin le Désossé, immortalisés par Toulouse-Lautrec, ne versent pas dans le folklore.

Promenade sans nostalgie, au demeurant. Le passé s'estompe. Tout reste présent. On perçoit toujours le murmure de la source qui a donné naissance aux grands courants de la peinture moderne. Elle demeure assez fraîche pour vivifier cette oasis de verdure et de silence et rappeler que Montmartre n'était pas encore une foire aux croûtes.

Les œuvres sur papier ont la faveur des rares galeries ouvertes en août. La vogue du dessin ne s'arrête pas forcément à la promotion d'une vaine précision formelle. Il en est (souvent) d'excellents près de Beaubourg (2). Quinze exposants : ils sont trop pour être tous cités, qu'ils me pardonnent. Les nus vigoureux de Dodeigne émergent du lot, et aussi ceux de Descamps, enrobés de mystère, les feuillages de Schaltze, les squelettes de Barbâtre. Mais presque tout est à voir, comme l'accrochage de Principe (3), qui réunit plus de noms encore, ceux des peintres de la galerie augmentés de vingt « invités », et non des moindres, puisque, à côté des collages merveilleux de Jeanne Coppel, on trouve ceux d'un autre disparu, aussi attachant : le regretté Guy Resse — vous savez, l'animateur de « la Roue ». Et Bitran, et Corneille, et Godin, et Guansé, et Jappé, et Kallos, et Karskaya, et Velikovic... Avec les musées, de belles récompenses pour les soutiens.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent.
(2) Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix.
(3) Principe, 12, rue de la Ferronnerie.

Jazz

FATON ET GUEDON A LA CHAPELLE

Les voûtes de la chapelle des Lombards abritent, en ce mois d'août, les seules manifestations parisiennes du jazz et de ses dérivés. A 20 h. 30, jusqu'au 29 août, Didier Lockwood et François « Faton » Cahen présentent leur formule, et leur version de ce jazz moderne qui se veut simple, séduisant, direct. Violon électronique et piano : l'instrumentation est à la mode, mais sans plus, et sur des harmonies peu compliquées, des enchaînements rythmiques très mobiles à partir de séquences bien éprouvées, de réminiscences, de citations, de gags et de petits thèmes enjoués. Faton et Didier Lockwood improvisent de longues séries : kaléidoscope sonore à la merci de l'écoute réciproque et de la connivence des interprètes. Celles-ci sont sans faille, semble-t-il. Et il n'est pas nécessaire de chercher des modèles au toucher délicat de Cahen ou aux attaques lyriques de Lockwood. Ils se situent dans un courant connu et ne s'en cachent pas.

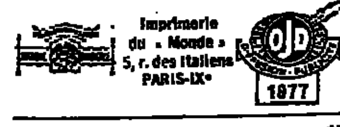
Musique dansante pour auditeurs attentifs, la prestation-duel est suivie de la musique de danse (à 22 h. 30) que sait fomenter le combo (1) de Henri Guedon. Martinique, Guadeloupe, Afrique, Colombie, sont au rendez-vous autour des bongos de Guedon pour de formidables appels à la *Salsa* (la sauce piquante dont on épice les mélanges musicaux afro-américains et afro-cubains). Le public se colore et se fait, sur la piste, acteur. La boule tourne et inonde les voûtes d'étoiles filantes. Et Henri Guedon ne regrette pas d'avoir *ignoré les conseils de sa* mère (*Lisapo ya Mbonda*) : « *Pour avoir une bonne éducation, tu dois apprendre le violon !* » Eh bien, non : il a choisi le tambour parce que « *le tambour, c'est ma culture, le tambour, c'est mon sang* ». Et il le chante avec talent.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30 et 22 h. 30 (62, rue des Lombards, 75001 Paris). Discographie, Henri Guedon, *Africanissimo* (EPC 82 737).

(1) Un petit groupe de musiciens.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Danse

UN LIVRE DE PIERRE LEGENDRE

Le pouvoir contre le corps

La redécouverte du corps, qui est une des données essentielles du mouvement culturel de ces dix dernières années, a amené une réflexion sur la danse dont ce corps est l'instrument. Bien des études d'ethnologie, d'esthétique, d'histoire lui ont été consacrées ; mais l'essor d'une danse contemporaine fondée sur la pratique des pulsions de l'individu devait attirer l'attention des sciences humaines. A partir du moment où la danse n'est plus la reproduction d'un code classique mais le produit de l'inconscient, la représentation de fantasmes, elle devait entrer inéluctablement dans le champ de la psychanalyse. On l'a d'abord étudiée du point de vue de la sexualité, du narcissisme, de la communication. Pierre Legendre envisage ici ses rapports avec le pouvoir.

« *La danse est une preuve théâtrale de l'amour*, écrit Pierre Legendre, *et cette mise à l'épreuve de la réalité du sexe embarrasse l'idéologie gestionnaire.* »

L'auteur reprend l'histoire de la danse occidentale pour montrer que sa relation au pouvoir a toujours été répressive. Depuis le Moyen Age s'est développé une scolastique appliquée à la danse, qui a désamorcé sa force magique en cassant l'unité du corps. Ainsi s'est élaborée une théorie du rapport du corps dansant à l'âme, le corps seul étant supposé vulgaire et dangereux. Ce rapport à l'âme ne cessera plus de fonctionner, même en société laïque. Pierre Legendre se livre à ce propos à une réjouissante relecture des *Lettres sur la danse*, de Noverre (auteur du dix-huitième siècle, retrouvé aujourd'hui, et considéré comme le réformateur du ballet), et démontre qu'il a élaboré la théorie de la danse art d'imitation encore en faveur aujourd'hui.

« *L'imitation*, écrit Pierre Legendre, *c'est en théorie tout l'art de la danse, art politique s'il en est. La doctrine de Noverre demeure fondamentale, car elle nous montre de quel côté nous avons basculé. C'est déjà l'art bourgeois tout proche de sa splendeur, dont la technologie aussi servira par ses modèles académiques la cause des arts d'Etats socialistes par l'intermédiaire le plus sûr, à savoir la science des écoles russes. Avec les doctrines de Noverre ou dépendantes de lui, nous sommes aux antipodes de la sauvagerie ; un discours subversif sur l'unité se dispose à tout conquérir ; dès lors triomphe l'âme occidentale, le discours fameux du corps-à-l'âme qui vise à tout coloniser.* » Discours sur lequel repose essentiellement tout le ballet romantique et qui s'est transmis jusqu'au ballet contemporain. « *Aussi la danse conserve-t-elle textuellement comme un stigmate de la division la référence à l'âme et travaille-t-elle méthodiquement, depuis les théoriciens du seizième siècle, les techniques de l'élévation. (...) La danse continue donc de s'offrir comme discours d'édification, et c'est pourquoi elle demeure une affaire de spécialistes, voire de moralistes, s'adressant à la masse des sujets au moyen d'un art d'imitation.* »

La danse moderne, cependant, est parvenue à rompre avec ce discours ; une Martha Graham a retrouvé à travers sa technique une érotisation du corps dansant ; mais Pierre Legendre estime que de telles tentatives ont été finalement récupérées ; récupération d'autant plus sournoise qu'elle est masquée par la convergence des intérêts sociaux et politiques de la société actuelle sur le corps. Même la démonstration d'un Cunningham reproduit l'effet chorégraphique légal parce qu'il maintient la pratique de corps danseurs encadrés de son propre discours sur l'idéal. Nikolaïs, en revanche, semble beaucoup plus subversif dans sa manière de réduire le corps humain à des formes abstraites où le danseur perd son identité corporelle.

Bien d'autres hypothèses sont soulevées dans cet ouvrage, dense, provocant, assez difficile à appréhender pour le lecteur peu au fait du langage psychanalytique. Sujet parfois à réfutation, il offre un champ de réflexion ouvert sur la question de la danse.

MARCELLE MICHEL.

★ Pierre Legendre, *la Passion d'être un autre*. Etude pour la danse, éditions du Seuil, Paris, 343 p., 59 F.

LE CLASSEMENT DES MONUMENTS HISTORIQUES

Une circulaire du premier ministre

Dans une circulaire publiée au *Journal officiel* du 18 août, M. Raymond Barre précise les compétences respectives du ministre de l'environnement et du cadre de vie et du ministre de la culture et de la communication en matière de classement ou d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, après la création d'une direction du patrimoine (*le Monde* des 10 et 11 août). L'article premier du décret du 12 avril 1978, qui fixe les attributions du ministre de l'environnement et du cadre de vie (1), « *doit être appliqué* », écrit le premier ministre, « *dans des conditions telles qu'il permette tout à la fois au ministre de l'environnement et du cadre de vie d'exercer ses attributions de protection du cadre de vie et au ministre de la culture et de la communication d'exercer les siennes en matière de conservation du patrimoine. Cet article permet à l'un ou l'autre des deux ministres de proposer le classement ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire ; je souhaite qu'en outre, et dans tous les cas, l'instruction soit menée conjointement et la décision signée ou contresignée par les deux ministres* ».

(1) Cet article indique notamment : « *Le classement des immeubles comme monuments historiques et leur inscription à l'inventaire supplémentaire relèvent du ministre de l'environnement et du cadre de vie. Le ministre de la culture et de la communication peut proposer le classement ou l'inscription ; dans ce cas, l'instruction est menée conjointement et la décision signée ou contresignée par les deux ministres.* »

ÉDUCATION

La situation des enseignants vacataires et des assistants non titulaires

La FEN se félicite du dialogue amorcé avec Mme Saunier-Seïté

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a reçu, vendredi 18 août, une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), conduite par M. André Henry, secrétaire général. L'entretien a essentiellement porté sur la situation des vacataires et des assistants non titulaires. Une nouvelle entrevue doit avoir lieu dans la première quinzaine du mois de septembre.

Mme Saunier-Seïté a répété à ses interlocuteurs que les vacataires actuellement en fonction conserveraient le même volume d'heure à la rentrée. Une étude est en cours au ministère pour déterminer le nombre exact et les fonctions exercées par ces contractuels. Mme Saunier-Seïté aurait l'intention, lorsque les résultats de cette étude seront connus, d'élaborer, après consultation des syndicats, un texte limitant dorénavant le recrutement de vacataires aux personnalités extérieures à l'Université et à certaines catégories de chercheurs. Elle n'a cependant pas précisé comment seraient intégrés à la fonction publique, les nombreux vacataires qui, selon les syndicats, exercent actuellement les fonctions d'assistants, sans en avoir le titre.

La situation de cette catégorie de vacataires reste subordonnée aux résultats des discussions menées actuellement sur le sort des assistants des disciplines économiques, juridiques et littéraires. Contrairement à leurs collègues scientifiques, ceux-ci, au nombre d'environ quatre mille cinq cents, ne sont pas titulaires. Au cours de son entretien avec la FEN, Mme Saunier-Seïté a indiqué qu'il n'y aurait pas de licenciements parmi eux à la rentrée.

Les discussions qui doivent reprendre en septembre porteront notamment sur la titularisation de ces assistants. La FEN souhaite l'intégration rapide dans le corps des maîtres assistants de ceux d'entre eux qui sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maîtres assistants (LAFMA). Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), dont le secrétaire général, M. Pierre Duharcourt, participait à l'entretien, souhaite la titularisation des assistants des disciplines juridiques, scientifiques et littéraires, non inscrits sur la LAFMA, au même titre que leurs collègues scientifiques. Le ministère pencherait plutôt pour une solution consistant à maintenir en fonction ces assistants non titulaires avec un service « alourdi » pour ceux d'entre eux qui n'obtiendraient pas les titres requis pour devenir maîtres assistants.

Dans le futur, le ministère souhaiterait recruter les maîtres assistants à partir d'un « vivier » d'« attachés » de l'enseignement supérieur non titulaires. Cette solution semble inacceptable aux syndicats qui préconisent, après disparition du corps des assistants, un recrutement direct des maîtres-assistants sur concours. A sa sortie, M. Henry a cependant déclaré que, s'il n'était pas entièrement satisfait des propositions du ministre « *qui sont encore loin de nos espérances en la matière*, la FEN jugeait certains points « *positifs* » et estimait « *essentiel* » que le dialogue ait été amorcé.

● *La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur* a été reçue, jeudi 17 août, par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. L'entretien a porté sur la carrière des enseignants. La fédération se déclare satisfaite des mesures prises par le ministère en matière de recrutement. Elle souligne « *la nécessité de recruter de jeunes enseignants et chercheurs de haute valeur, de continuer la politique de transformation d'emploi en faveur des meilleurs enseignants et de poursuivre et accélérer le rééquilibrage de la pyramide des carrières* ». Elle rappelle son « *attachement à la fusion des corps de professeurs et de maîtres de conférence sous réserve qu'elle soit accompagnée de possibilités suffisantes de promotion interne* ».

SPECTACLES

Samedi 19-Dimanche 20 août

théâtres

Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45; dim., 15 h.).
Daunou : les Bâtards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ecole de l'acteur Florent : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : les Derniers Hommes (sam., 20 h. 30).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 20 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; Amédée ou Comment s'en débarrasser (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Federico Garcia Lorca (sam., 18 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; les Eaux et les Forêts (sam., 22 h., dernière).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre (sam., 21 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château : Quatuor Loewenguth (Debussy, Ravel, Milhaud) (sam., 17 h. 30) ; Trio Stradivarius (Schubert, Françaix, Beethoven) (dim., 17 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Y a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Notre-Dame : G. Parodi, orgue (Lighton, Eben, Zardini, Viozzi, Midas) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Ensemble Monteverdi (dim., 18 h.) ; O. Saïd, sitar, et M. Taha, tabla (musique classique de l'Inde) (sam. et dim., 19 h.) ; P. Chatail et F. Alano, guitares (Bach, Vivaldi, Scarlatti, Corelli, Albéniz) (sam. et dim., 21 h.).
Esplanade de la Défense : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaïkovski, Orff (sam., 22 h.).

Festival estival

Hôtel Intercontinental : Erik Berchot, piano (Chopin, Debussy) (sam., 18 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Hal Singer, saxophone (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Didier Lochwood, François Faten Cohen (sam. et dim., 20 h. 30).

La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : Dada et surréalisme : H. Richter, W. Ruttman, M. Ray, F. Léger, Picabia, A. Artaud, S. Dali, L. Bunuel ; 20 h. 30 : Deux ou trois choses que je sais d'elle, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Lucia, de H. Solas. — Dim., 15 h. : Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Othello, d'O. Welles ; 20 h. 30 : le Trône de sang, d'A. Kurosawa ; 22 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel.
Beaubourg, Les maîtres du grand cinéma muet de l'école russe, sam., 15 h. : la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 17 h. : Aelita, de J. Protozanov ; 19 h. : Trois dans un sous-sol, d'A. Room. — Dim., 15 h. : l'Homme à la caméra et Kino Pravda, de D. Vertov ; 17 h. : la Fille au carton à chapeau, de B. Barnett ; 19 h. : la Nouvelle Babylone, de G. Kosintzev et L. Trauberg.

Les films nouveaux

LE CONVOI, film américain de Sam Peckinpah (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES NAUFRAGES DE L'ILE PERDUE, film américain de S. Raffill (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MERCREDI APRES-MIDI, film angl. de Waris Husein (v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONTINENT FANTASTIQUE (A., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (754-10-68).
A PARTIR DU VENDREDI 18
DAMIEN ou la MALEDICTION, film américain de Don Taylor (**) : v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Broadway, 16e (527-41-16).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à jeudi.
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), jusqu'à jeudi. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'à jeudi.
LE CERCLE DE FER (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) jusqu'à jeudi.
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), France-Elysées, 8e (723-71-11), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Capri, 2e (073-95-48), Saint-Ambroise, 12e (508-11-69), U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Le Parnassien, 6e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp., Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD-BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-82-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE POMME (Tch., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain-Village, 6e (633-87-59) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend. ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERIDIEN (A., v.o.) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83 90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24 24).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) (*) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U G C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A. v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) (v.f) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PORTRAIT D'ENFANCE (Angl. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO (A., v.o.) : Omnia, 2e (233-39-36), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).
LES RISQUE-TOUT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14 (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., (v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Quintette 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14 (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend. ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Quintette (033-35-40) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE DE LA TERREUR (A.) (**) (v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) D à mardi.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) Cambronne, 15e (734-42-96).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MA FEMME EST UN VIOLON (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas 5e (033-39-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Gaumont-Sud 14e (331-51-16).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON-RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) à partir de V., Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75), jusqu'à jeudi.
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83).
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H Sp.
UN ETE 42 (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; le Parnassien, 6e (329-83-11) à partir de V.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : l'Histoire d'Adèle H. (sam.) ; la Maman et la Putain (dim.). — La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion (sam.) ; la Marseillaise (dim.).
J. NICHOLSON (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Missouri Breaks (sam.) ; Profession reporter (dim.).
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Nos plus belles années (sam.) ; Portrait d'une enfant déchue (dim.).
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99), I., 12 h 20 (sf dim.) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova de Fellini. — II., 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
MYTHOLOGIES ET MERVEILLES (v.o.), Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : Quand les dinosaures dominaient le monde (sam.).
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York (sam.) ; Un jour à New-York (dim.).
J. FORD, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Qu'elle était verte ma vallée (sam.) ; les Deux Cavaliers (dim.).
H. BOGART (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : The African Queen (sam.) ; la Femme à abattre (dim.). Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit (sam.) ; le Port de l'angoisse (dim.).
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra (sam.) ; les Marx au grand magasin (dim.).

Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 19 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).
LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
NE VOUS RETOURNEZ PAS (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf D.).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

CARNET

Décès

MICHEL RIGAL

Mme Michel Rigal-Ansous,
Marie-Françoise et Claude Perrotin,
Marie-Liesse et Cédric,
Dominique, Patrice, Elisabeth, Christine et Béatrice Rigal-Ansous,
M. et Mme Claude Ollivier et Ariane,
Mme Jacqueline Ollier et Emmanuelle,
Mme Georges Loyau,
leur époux, père, grand-père, oncle et neveu,
font part du décès de
M. Michel RIGAL-ANSOUS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
survenu le 11 août, en Suisse.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 17 août 1978, en l'église de Boissy-l'Aillerie.
8, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.
« La Pommeraie »,
95650 Boissy-l'Aillerie.

L'Union nationale des A.P.E.L., a le regret d'annoncer le décès survenu le 11 août 1978, de son ancien secrétaire général
Michel RIGAL.
Une messe aura lieu à son intention dans le courant du mois d'octobre prochain.

— L'équipe nationale des Scouts de France,
a la grande peine de faire part du décès de
Michel RIGAL,
commissaire général (1956-1970),
survenu à Lucerne (Suisse), le 11 août 1978.
Une messe sera célébrée à son intention à Paris courant octobre, pour tous ceux qui l'ont connu.

[Né en 1914, professeur de lettres avant de se consacrer aux Scouts de France, dont il fut commissaire général de 1956 à 1970, Michel Rigal avait présidé en 1964 à la réforme pédagogique qui devait aboutir à la transformation de la branche « éclaireurs » du mouvement en « pionniers » et « rangers ». Secrétaire général, de 1962 à 1970, de la Conférence internationale du scoutisme catholique qu'il avait fondée, il fut aussi président du Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) de 1968 à 1970 et secrétaire général de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) de 1970 à 1975.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles BLANCHET,
ancien président
de la société Blanchet-Frères et Cie,
ancien combattant 1914-1918,
survenu le 17 août 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur de Colombes (Hauts-de-Seine), 368, rue Gabriel-Péri, mardi 22 août, à 15 h. 45.
Réunion à l'église.
De la part de :
Mme Charles Blanchet, son épouse,
M. et Mme Lucien Blanchet et leurs fils,
Et leur famille.
33, rue Henri-Dunant,
92700 Colombes.

— Mme Gaspard Fillias,
M. et Mme Robert Fillias,
M. et Mme Georges Fillias,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaspard FILLIAS,
ancien consul général de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
survenu le 3 août 1978, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
11, rue Charbonnel,
75013 Paris.

— Châlons-sur-Marne, Ay-Champagne, Paris.

M. et Mme Claude Fourmon,
Adeline et Jean-Claude Fourmon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre PITHOIS,
née Madeleine Grandthille,
survenu le vendredi 18 août 1978, à Châlons-sur-Marne, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses obsèques religieuses seront célébrées le lundi 21 août 1978, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
18, rue du Lycée,
51000 Châlons-sur-Marne.
23, rue Jeanson,
51160 Ay-Champagne.
15, rue Pétrarque,
75016 Paris.

— Mme Louis Siaut,
Les familles Siaut et Madelon,
font part du décès de
M. Louis SIAUT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
officier du Mérite national,
médaille de la Résistance.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 août 1978, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame, avenue Jean-Baptiste-Clément, 92000 Boulogne.
L'inhumation se fera au cimetière de Bègles (33), le mardi 22 août 1978, à 11 h. 15.
16-18, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

Communications diverses

— Le secrétaire de l'Amicale des anciens élèves du collège Notre-Dame-de-France d'Oran (Algérie) recherche tous les anciens, professeurs, surveillants et élèves, afin de regrouper tous les amis éparpillés dans l'Hexagone. Ecrire à : M. Carrasco Emile, secrétaire des A.E.C.N.D.F. Oran (Algérie), 26, rue des Fauvettes. — 31520 Ramonville-Saint-Agne.

Visites et conférences

DIMANCHE 20 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec : « La Conciergerie ».
15 h., entrée de la basilique à Saint-Denis, Mme Guillier : « Suger à Saint-Denis ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h., entrée rue du Puits-de-l'Ermite, Mme Pennec : « La mosquée de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).
10 h., palais de Chaillot : « Musée des monuments français » (l'Art pour tous).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus).
10 h., place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris).
15 h. 15, 6, rue Férou : « Hôtels et belles demeures de la rue de Tournon » (Mme Barbier).
15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue de l'Enfer » (Mme Ferrand).
15 h., 20, rue de Tournon : « Palais du Luxembourg » (Histoire et archéologie).
15 h., métro Glacière : « Les cités fleuries » (Paris inconnu).
15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Palais-Royal » (Paris et son histoire).
15 h. 15, façade de l'église : « A travers l'ancien quartier des Halles, de l'église Saint-Eustache au Centre Beaubourg (Visages de Paris).

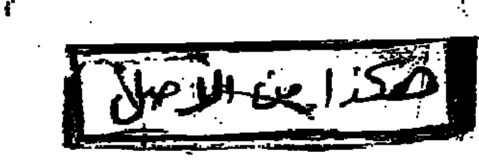
LUNDI 21 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Le Corbusier à la villa La Roche ».
15 h., statue d'Henri IV au Pont-Neuf, Mme Legregeois : « Du Pont-Neuf aux Tuileries ».
15 h., 6, quai du Quatre-Septembre à Boulogne, Mme Pennec : « Tous les jardins » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h., musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et archéologie).
14 h. 30, entrée du musée : porte Denon : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire).
15 h. 15, 133, rue Saint-Martin : « Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'Etre et l'art de vivre » (entrée libre).

BIENTOT





Le Monde

économie

LA MODERNISATION DE LA SIDÉRURGIE

Quand les parlementaires lorrains s'expliquent sur leur action en faveur de Neuves-Maisons

De notre envoyé spécial

Neuves-Maisons. — Du général Bigeard à M. Antoine Troglic (Union régionale C.F.D.T.) en passant par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et les élus du parti socialiste, toute la salle était bien d'accord, le vendredi 18 août, à Neuves-Maisons, pour exiger que l'aciérie à l'oxygène, dont la construction a été suspendue le 13 juillet, soit définitivement érigée dans cette ville de Meurthe-et-Moselle (*le Monde* des 18, 29 juillet, 3, 5 août).

C'est aussi ce que réclame le P.C.F. et la C.G.T., mais aucun représentant local du parti communiste ni de la centrale de la rue Lafayette, n'a participé à cette réunion en raison de la présence de parlementaires lorrains appartenant à la majorité : première faille dans ce consensus régional.

Il y en a eu beaucoup d'autres vendredi au cours de cette assemblée fort animée, sinon houleuse. M. Marcel Bigeard résumait ainsi, lors de sa dernière intervention, l'impression des députés et sénateurs de la majorité : « *Nous en avons pris plein les narines.* »

MM. Bigeard, Servan-Schreiber, Rossinot, Coulais — représenté par son suppléant, — députés U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, et M. Pouille, sénateur P.R. de ce département, ont été, en effet, particulièrement mis sur la sellette lors de la réunion organisée par le district urbain de Neuves-Maisons et qui avait pour objet, devant un bon demi-millier de maires et de conseillers municipaux, de demander aux parlementaires lorrains de rendre compte des actions qu'ils ont entreprises depuis un mois pour que les Néo-Domiens conservent leur aciérie.

Certes, M. Marcel Bigeard a affirmé que, dès qu'il avait été « *ameuté par cette affaire-là* », il avait « *accroché* » M. André Giraud, ministre de l'Industrie, en lui déclarant notamment : « *Faites gaffe, vous nous mettez dans une sacrée situation, cela ne colle pas et ma circonscription compte huit cent quatre-vingt-trois travailleurs des aciéries, répartis dans soixante-seize communes. Je vais avoir bonne mine.* »

Certes, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a indiqué que ses collègues et lui avaient eu les « *entretiens nécessaires* » avec les dirigeants des sociétés de Chiers-Châtillon et d'Usinor, avec des responsables de la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec des « *autorités gouvernementales* ». Le député — invalidé — de Meurthe-et-Moselle a notamment affirmé : « *Nous pouvons déclarer sans aucune crainte d'être démentis que la suspension de l'achèvement de l'aciérie nouvelle à Neuves-Maisons n'est qu'une mesur conservatoire due aux négociations engagées* [entre Chiers-Châtillon et Usinor]. *Cette aciérie vivra et travaillera ici.* »

Mais cette belle assurance était battue en brèche, d'abord par le secrétaire fédéral du P.S., qui annonçait qu'un devis avait été demandé par la Société sidérurgique pour chiffrer le coût du démontage de l'aciérie et son transfert à Longwy : 200 millions de francs selon les ingénieurs, s'ajoutant aux 1 700 millions de francs déjà dépensés pour sa construction (elle est achevée à 90 %) et au prix de la canalisation à grand gabarit de la Moselle. Le représentant socialiste affirmait que cette démarche n'était pas « *un secret* » ; il constatait qu'« *aucune promesse formelle* » n'avait été faite pour le maintien des installations sidérurgiques à Neuves-Maisons, et que l'on se heurtait à « *un mur de silence* » de la part des industriels.

Puis, au nom de la C.F.D.T., M. Antoine Troglic entreprenait une attaque en règle contre ce qu'il appelait « *les conséquences logiques de toute la politique* ». Depuis 1970, date du « plan Ferry » (du nom du président de la chambre patronale de la sidérurgie), c'est toujours la même tactique, disait-il : « *Tronçonner les décisions, cela a toujours des répercussions désastreuses pour la région. Rappelez-vous : le haut-fourneau de Thionville aussi était neuf ; pourtant il a disparu. Cette fusion entre Chiers-Châtillon et Usinor est imposée par les multinationales et par Paribas. Ne pleurons pas sur les sociétés déficitaires. Les holdings qui les contrôlent ne sont pas déficitaires et des gens s'enrichissent encore avec de l'acier lorrain.* »

M. Troglic poursuivit : « *Nous pensons que la décision de démonter l'usine est prise mais que nous pouvons détourner cette décision.* » Et à l'adresse des parlementaires de la majorité, en rappelant que M. Claude Coulais, député maire de *Nancy*, *a été secrétaire d'État à* l'industrie : « *Il ne peut être question que les organisations syndicales fassent alliance avec vous, qui êtes responsables de cette situation, qui êtes complices du gouvernement et du patronat.* »

De vifs échanges avaient alors lieu : « *Je ne suis aux ordres de personne*, protestait le sénateur Pouille. *Si vous refusez notre main tendue, nous continuerons à nous battre de notre côté.* » « *Je ne suis pas un godillot* », affirmait le général Bigeard, qui en profitait pour retracer les grandes étapes de sa carrière militaire sous les exclamations d'une partie de l'assistance. « *Pas de bagarre inutile les uns contre les autres* », recommandait un autre élu de la majorité.

L'impression dominait, en tout cas, à la fin de cette réunion achevée sans que des décisions aient été véritablement prises, que les parlementaires locaux n'avaient pas obtenu en haut lieu les éléments nécessaires pour rassurer non seulement les élus, les syndicalistes, mais aussi toute une population — un demi-million d'habitants répartis sur deux cents communes — concernée par les activités sidérurgiques de Neuves-Maisons. « *Il ne faut pas faire de cette affaire une question politique*, concluait M. Marcel Bigeard, *il faut se serrer les coudes. Tous pour un, un pour tous.* » « *Il n'y a plus de ministre lorrain*, remarquait un syndicaliste C.F.D.T. *On n'écoute plus cette région. Il faut que le ministre de l'industrie vienne s'expliquer en Lorraine.* »

MICHEL CASTAING.

● *M. J.-J. Servan-Schreiber*, dans une lettre adressée à M. Etchegaray, président de la société sidérurgique Châtillon-Neuves-Maison, parlant au nom des « *responsables de la Lorraine-Sud* », affirme que « *la menace contre Neuves-Maisons doit être écartée, sans équivoque, le plus vite possible et, au plus tard, avant la rentrée* ». Le député de Meurthe-et-Moselle appuie son argumentation sur le fait que « *dans la crise mondiale qui se développe, c'est la sidérurgie sur l'eau qui va dominer* », et que, grâce aux efforts de la région, tout a été fait pour « *la mise sur eau* » du complexe de Neuves-Maisons.

● *Les prêtres* du secteur de Neuves-Maisons se sont réunis ces derniers jours à propos de l'arrêt de la construction de la nouvelle scierie. Ils se déclarent solidaires des préoccupations de la population et invitent à « *lutter avec les organisations et à agir pour trouver une solution humaine* ».

● *La fusion Peugeot-Citroën-Chrysler France.* — Les représentants de la fédération de la métallurgie C.G.T. ont été reçus vendredi 18 août aux ministères du travail et de l'industrie. Les entretiens ont porté sur la réunion des comités d'entreprise concernés par le rachat de Chrysler-France par Peugeot-Citroën et sur la garantie de l'emploi. Les représentants syndicaux ont présenté au ministère de l'industrie des propositions susceptibles de « *donner une industrie automobile solide résistant à la concurrence internationale* ».

AFFAIRES

Dans la réparation navale

LE PRÉSIDENT DES CHANTIERS DU HAVRE S'INTÉRESSE AU RACHAT DU GROUPE TERRIN

Le président-directeur général des Ateliers et chantiers du Havre, M. Gilbert Fournier, a engagé, le vendredi 18 août, à Marseille, une série de conversations exploratoires en vue d'une éventuelle reprise du groupe marseillais Terrin, dont le secteur réparation navale connaît, depuis plusieurs mois, de graves difficultés.

De source proche de la direction du groupe Terrin, on indique que « *de tous les preneurs éventuels, c'est M. Fournier qui apparaît le plus sérieux* ». Ce dernier a eu un long entretien avec des représentants des pouvoirs publics à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Il a ensuite rencontré, « à titre informel et privé », des délégués C.G.T. et C.G.C. Il devait également s'entretenir avec les syndics du groupe Terrin et le président du tribunal de commerce de Marseille.

De source proche de la direction, on ajoute que le rapport sur l'avenir de Terrin que M. Fournier a remis, il y a près d'une semaine, entre les mains du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) est « un exposé riche et tout à fait lucide de la situation du groupe industriel », et qu'il préconise « toute une série de propositions, fonction du nombre d'heures de travail qui pourront être assurées ».

Ces mêmes milieux précisent, enfin, à propos des problèmes de trésorerie, que « bien que cette dernière ne soit pas très florissante, les moyens seront dégagés pour payer le personnel du groupe et faire face aux échéances jusqu'à fin août ».

TRANSPORTS

LES CONTROLEURS AÉRIENS SONT « DÉÇUS » PAR LES PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

Les contrôleurs aériens se sont déclarés « déçus », le vendredi soir 18 août, à l'issue de leur rencontre avec les représentants des pouvoirs publics. La réunion, qui a duré quatre heures, a porté sur la question des rémunérations. Une nouvelle réunion devait avoir lieu, le samedi 19 août, sur les conditions de travail.

Pour l'intersyndicale, les propositions faites par l'administration concernant le pouvoir d'achat sont « minimes » et ne rattrapent, en aucun cas, la perte subie par les contrôleurs aériens depuis 1970, qui équivaut à un an de salaire environ.

M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, qui présidait cette rencontre en compagnie de MM. Roger Machenaud, directeur de la navigation aérienne, et Jean Lemoine, directeur des services administratifs et financiers du ministère des transports a, pour sa part, indiqué qu'il avait fait des propositions permettant « *d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des primes, ainsi qu'une certaine revalorisation des primes les plus basses* ». Il a, en outre, précisé que la revendication présentée par les aiguilleurs du ciel concernant l'intégration des primes dans le salaire ne pouvait être satisfaite.

LES DÉBITANTS DE BOISSONS SE PLAIGNENT DES CONTROLES ANTI-ALCOOLIQUES

Les opérations de contrôle d'alcoolémie se multiplient dans les départements : dans la Loire le 17 août, dans le Morbihan au cours de la nuit du 17 au 18 août, dans la Haute-Marne le 18 août. Le procureur de la République de Paris a annoncé qu'un contrôle des automobilistes serait organisé le lundi 21 août dans la capitale.

Ces opérations commencent à susciter des contestations diverses. M. François Rongier, secrétaire général de l'association Auto-Défense, a refusé de se soumettre à l'alcootest dans la Loire, alléguant que le décret du Conseil d'État déterminant les conditions dans lesquelles sont effectuées les opérations de dépistage n'a pas été publié. M. Rongier est passible d'une peine de prison de dix jours à six mois et d'une amende de 500 à 800 F (nos dernières éditions du samedi 19 août).

D'autre part, la multiplication des contrôles aurait pour conséquence, d'après les débitants de boissons, une baisse des ventes. C'est le cas en Alsace, dans la région bordelaise, en Bourgogne, dans le Midi, en Bretagne et dans le Nord.

Le président du groupement des hôteliers, restaurateurs et débitants du Bas-Rhin, M. Jean-Louis Clauss a fait état d'une diminution des recettes allant jusqu'à 80 %.

LES ÉTATS-UNIS SUPPRIMENT LES RESTRICTIONS SUR LES CHARTERS

Le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) vient d'éliminer la plupart des restrictions sur les vols à la demande. La nouvelle réglementation, dont les grandes lignes avaient été annoncées au mois de mars dernier, supprime les divers genres de vols à la demande et les remplace par un seul : le « *charter public* ».

Désormais, un passager utilisant un vol charter ne sera plus obligé de faire partie d'un groupe, d'acheter son billet à l'avance ou de séjourner pendant une durée déterminée à son point d'arrivée. Il pourra aussi bien acheter un aller simple qu'un aller et retour. Il devra, toutefois, continuer de s'adresser à des agences de voyages. — *(A.F.P.)*.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 156

HORIZONTALEMENT

I. On s'aperçoit qu'ils ne sont pas très solides quand on s'asseoit dessus. — II. Se lève après une purge ; Aurait bien besoin de piocher. — III. Faire du repassage. — IV. Traiter comme une noix ; Prénom épelé. — V. Le petit jour ; Faisait transpirer ; Encourage au départ. — VI. Sont voués au vert ; Devise. — VII. Nous en fait voir de toutes les couleurs ; Touché par des navigateurs. — VIII. Adjectif pour le pays. — IX. Vieille nation ; Dans l'impossibilité de dialoguer. — X. Crée des obligations ; Drôle quand il est triste. — XI. Pas intact ; Qui n'est donc plus dans la pièce.

VERTICALEMENT

1. Lourdes, pour certains. — 2. Se suivent en marchant ; Evoque un garçon qui porte des verres ; Ebranlé. — 3. Qui n'ont pas été pesés. — 4. Air de circonstance ; Couche parfois en Chine. — 5. Aura une attitude de buveur. — 6. Progressera ; Ce que fait le temps. — 7. Peut mener loin quand il est faux ; Utile pour prendre un bain. — 8. Faire bouillir ; En Suisse. — 9. Comme un frère ; Sudiste.

Solution du problème n° 2 155

Horizontalement

I. Porcelainières. — II. Rieuse ; Revue ; Is. — III. Os ; Ra ; Pâté. — IV. Village ; Iota ; Un. — V. Ivoire ; Anges ; As. — VI. Se ; Ecrasons ; Ote. — VII. Ita ; Emit ; Eta. — VIII. Œillade ; Saison. — IX. Salière ; Ana. — X. Amène ; Dieu. — XI. Erne ; Léon ; Clé. — XII. Lac ; Ion ; Tir. — XIII. Nécessité ; Bail. — XIV. Oc ; Œil ; Ereinté. — XV. Repu ; Cesse ; Sées.

Verticalement

1. Provisionnel ; Or. — 2. Oisiveté ; Rance. — 3. Ré ; Lô ; Aisance. — 4. Cu ; Lie ; Lamé ; Cou. — 5. Escarcelle ; Rée. — 6. Le ; Germains ; Sic. — 7. Ré ; Aldée ; Isle. — 8. Ira ; Aster ; Loi. — 9. Ne ; Ino ; Edentés. — 10. Ivrognes ; Io ; Ere. — 11. Eu ; Testament. — 12. Repas ; Aï ; Ibis. — 13. S.A. ; Crâne. — 14. Situation ; Ite. — 15. Sensé ; Nacelles.

GUY BROUTY.

Documentation

● *Un memento « Fiscalité immobilière »* vient d'être édité par la « documentation organique ». Cet ouvrage de cent *soixante-neuf* pages analyse notamment la loi sur les plus-values et traite de nombreux exemples pratiques.

★ 9, rue du Bouloi, B.P. 128, 75023 Paris, Cedex 01, 71 F.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 août 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à la demande des élections pour la nomination des membres du conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt ;

● modifiant e décret du 4 décembre 1961 relatif au régime d'assurance vieillesse complémentaire des auteurs et compositeurs de musique ;

● relatif à l'assurance-maladie, maternité et décès des stagiaires de la formation professionnelle continue rémunérés par l'Etat ;

● relatif à l'heure légale française ;

● portant modification du décret du 23 septembre 1967 relatif aux transferts de débits de boissons dans certains hôtels de tourisme ;

● autorisant la Compagnie générale des matières nucléaires à exploiter certaines installations nucléaires de base précédemment exploitées par le Commissariat à l'énergie atomique.

UN ARRETE

● modifiant un précédent arrêté portant définition des modalités techniques selon lesquelles sont prélevés et analysés des échantillons des laits livrés par les producteurs aux fins de détermination de leur composition et de leur qualité.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-8-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20-VIII-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 août à 0 heure et le dimanche 20 août à 24 heures :

Le champ de pression, malgré une légère baisse, restera assez élevé sur la France. Les perturbations du proche Atlantique ne progresseront que très lentement vers l'est et perdront de leur activité, mais prendront un caractère orageux en abordant nos régions septentrionales.

Dimanche, on notera des passages nuageux de la Bretagne à la Normandie, puis sur les Flandres, et quelques faibles pluies sont probables par moments. De nouvelles éclaircies se développeront sur la Bretagne. Sur le reste de la France, le temps ensoleillé et plus chaud persistera après la dissipation de rares brouillards matinaux de vallées. Toutefois, des nuages à aspect orageux se développeront progressivement de la basse vallée de la Loire à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées occidentales, et quelques foyers orageux isolés éclateront dans l'après-midi ou en soirée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 août, à 8 heures, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 août ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 26 et 14 ; Biarritz, 27 et 15 ; Bordeaux, 27 et 11 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 24 et 11 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 22 et 8 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 29 et 18 ; Nancy, 21 et 8 ; Nantes, 26 et 13 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 27 et 12 ; Perpignan, 27 et 13 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 21 et 8 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 28 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 39 et 18 ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 22 et 10 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 21 et 11 ; Genève, 23 et 9 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 27 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 20 et 10.

SOCIAL

L'avenir de l'industrie textile française

• M. Marcel Boussac accepte le choix du tribunal de commerce
• Les syndicats craignent qu'Agache-Willot ne licencie davantage dans le Nord

M. Marcel Boussac « a décidé de se rallier à la décision prise ce jour par le tribunal de commerce de Paris, la proposition de MM. Willot lui apparaissant de nature à assurer le maintien dans la cohésion du groupe qu'il a créé comme du prestige de la maison Dior, et à répondre à son souci constant de protéger au maximum la sécurité de l'emploi », peut-on lire dans un communiqué diffusé le vendredi soir 18 août par Me Lenard, son avocat. Cette décision lève le dernier obstacle qui aurait pu s'opposer au rachat du groupe par Agache-Willot. M. Peysson, administrateur judiciaire de Boussac, déclarait d'ailleurs à ce sujet, dès vendredi après-midi : « Je pense que nous arriverons à un arrangement. »

Dans un communiqué, le groupe Agache-Willot affirme qu'il « préservera la pérennité du groupe Boussac », et que, « un plan de réorganisaton tenant compte notamment de la sauvegarde de l'emploi sera mis en œuvre dans les mois qui viennent ». Les marques « Boussac » et « Christian Dior » « dont le rayonnement national et international est bien connu, seront non seulement maintenues, mais verront leur notorité accrue ».

La société Christian Dior a exprimé sa satisfaction du choix du groupe Agache-Willot.

De leur côté, les syndicats ouvriers ont protesté contre la non-consultation des comités d'entreprise et des organisations syndicales pendant le déroulement des négociations. M. Leguen, secrétaire de l'Union des cadres C.G.T., qui considère que la décision prise a un « caractère politique » et qui souligne que les cadres ne « se prêteront à aucune manœuvre de diversion ou de conditionnement », les appelle « à une action commune contre le démantèlement du groupe ».

Pour la C.F.D.T., le rachat du groupe Boussac « ne libérera pas de leur angoisse les travailleurs qui feront encore les frais de la mauvaise gestion de leur entreprise ». La centrale syndicale demande que « des contraintes s'imposent aux nouveaux gestionnaires et que des contrôles s'exercent pour que les fonds publics investis soient utilisés pour sauvegarder l'emploi et les droits des travailleurs et non pour renforcer le groupe Agache-Willot ».

Enfin, selon notre correspondant, les syndicats craignent que la relative modération des suppressions d'emplois dans les Vosges ne soit compensée par des licenciements plus importants dans le Nord, où le groupe Agache-Willot a de nombreuses usines.

Des réactions politiques

● ANDRE GIRAUD, ministre de l'industrie : *« Cette solution a éé rendue possible grâce au personnel du groupe Boussac, qui a su conserver son sang-froid pendant cette période difficile. »* Le « plan-Vosges » *« permettra de créer dans le département un nombre d'emplois qui compensera les suppressions rendues inévitables par la nécessaire restructuration du groupe Boussac ».*

● M. LIONEL STOLERU, secrétaire d'État à la condition des travailleurs manuels et candidat malheureux aux élections législatives dans les Vosges, souligne que le gouvernement a travaillé *« dans le sérieux et la discrétion »*. Il estime, en ce qui concerne le respect à terme par le groupe Willot de ses engagements : *« Le gouvernement, qui n'avait pas la responsabilité de ce choix, n'a pas de procès d'intention à faire en la matière. Mais un mot s'impose pour la conduite à venir : c'est le mot vigilance.*

» Je porterai une attention personnelle en liaison avec les cadres et les travailleurs de Boussac pour m'assurer de manière vigilante que les engagements pris à l'égard du gouvernement seront scrupuleusement tenus. »

M. Stoléru, qui juge les avantages du « plan-Vosges », exceptionnellement favorables, a rendu publique une lettre que lui a adressée M. Raymond Barre à ce sujet où on peut lire :

« Vous ne serez pas surpris d'y trouver plusieurs propositions que vous m'avez faites, et je tiens à souligner le rôle constructif que vous avez joué depuis plusieurs mois. (...) Votre connaissance de la politique industrielle, les échanges continus que vous avez su mener entre les responsables vosgiens et les responsables parisiens ont largement aidé dans la préparation des mesures de ce programme en faveur des Vosges. »

● M. CHRISTIAN PONCELET, président (R.P.R) du conseil général des Vosges *« ne cède pas au triomphalisme mais est satisfait et rassuré ; dans la situation économique actuelle, le maximum a été fait. Il faut continuer à prospecter pour enrichir ce plan dont nous veillerons à ce qu'il soit complètement appliqué ».* « *Ce plan,* ajoute-t-il, *correspond, en beaucoup de points au contenu du dossier « la misère des Vosges » adresse par le conseil général au premier ministre en juin ».*

● M. HERVE DE CHARRETTE, délégué général P. R. a adressé aux frères Willot un message dans lequel il déclare : *« Devenez exemplaires à l'égard des travailleurs de Boussac, à l'égard des Vosges, en regard de la situation économique de la France. » « Le parti républicain s'attend que vous soyez à la hauteur des responsabilités que vous avez souhaitées. J'en suivrai attentivement et personnellement le déroulement. »*

● M. JEAN POPEREN, secrétaire national du P.S., estime que le choix d'Agache-Willot *« signifie un nouveau progrès de la concentration dans cette branche et un renforcement de la mainmise des banques ».* Le « plan Vosges » a été conçu, selon lui, *« en fonction justement de la concentration économique et financière ».* Il ajoute : *« Il est à prévoir que ni l'économie nationale ni les travailleurs ne trouveront leur compte dans cette opération. C'est en tout cas plus que jamais les intérêts des ouvriers et des cadres des usines Boussac qui seront la préoccupation des socialistes, qui agiront sur la base du plan socialiste pour le textile rendu public le 6 juin dernier. »*

● M. JEAN COLPIN, secrétaire du Comité central du P.C., estime qu'il s'agit, après Montefibre, d'un *« nouveau coup très grave porté à l'emploi dans les Vosges, au potentiel industriel de notre pays ».* La *« responsabilité du grand patronat et du gouvernement est directement engagée ».* (...) *« Les appétits qu'a suscités le rachat du groupe Boussac, la bataille de requins à laquelle il a donné lieu, confirment que l'entreprise est viable et que les emplois peuvent être tous préservés, affirmation que seuls les communistes ont toujours défendue ».*

Quant au « plan-Vosges », qui constitue un « premier recul » du gouvernement face à l'action des travailleurs et du P.C.F., il ne correspond pas *« à la gravité de la situation de l'emploi dans les Vosges ».*

« On s'attendait à pire »

De notre correspondant

Epinal. — La journée du 18 août comptera incontestablement dans l'histoire économique et sociale déjà chargée du département des Vosges. Pourtant, le rachat de Boussac par Agache-Willot et la publication du « plan Vosges » du gouvernement ont été suivis sans passion aucune par la population. Presque une journée comme les autres.

Les « Boussac », qui connaissaient les grandes lignes du plan Willot, révélé la veille à l'intersyndicale parisienne, sont restés étrangement calmes. Dans les usines qui ne chômaient pas, le travail s'est déroulé tout à fait normalement. Point de rassemblement à l'heure du changement d'équipe ; tout juste le temps de prendre les tracts C.G.T. et C.F.D.T. appelant à refuser les deux mille licenciements. Une tisserande de Thaon explique : *« Beaucoup s'attendaient à pire. On attend maintenant le complément d'information pour se prononcer. On ne sait pas qui sera licencié. Et puis, peu nous importe que ce soit Willot ou Boussac, pourvu qu'on ait du travail. »*

L'intersyndicale C.F.D.T. - C.G.T. s'est réunie en fin de journée afin d'étudier les modalités de l'action à mettre en place. Première décision : deux heures de grève mardi ; à l'issue de cette première « mobilisation », d'autres formes de lutte seront définies par les « Boussac »

Comment expliquer cette attitude des « Boussac » ? Par le manque d'information, répondent les délégués syndicaux qui ajoutent aussitôt : *« L'annonce des créations d'emplois contenues dans le « plan Vosges » et la publicité qui leur a été donnée sont forcément quelque peu démobilisatrices. »* La publication du « plan Vosges » fut en effet entourée d'une certaine solennité : autour du président du conseil général, M. Poncelet (R.P.R), se tenaient des élus de toutes tendances. Une « *unité* » dont il se félicita et qui a convaincu, selon lui, Paris que les problèmes vosgiens étaient graves.

« Actions mutuellement conduites, mais pas d'union sacrée », précisera peu après M. Blanck, maire d'Epinal et conseiller général socialiste. Pour l'opposition socialiste, il n'est pas question de nier qu'un effort a été fait par le gouvernement. M. Blanck résume ainsi le « plan Vosges » : *« Du concret, quelques insuffisances. »* Parmi ces dernières, il range l'absence d'une implantation d'usines de pâte à papier et le fait que la déviation routière de Saint-Dié ne soit pas programmée.

Pour la C.G.T., le « plan Vosges » n'est qu'un *« catalogue de promesses ».* Pis : il encourage à d'autres fermetures, d'autres licenciements. *« De toute façon,* conclut la C.G.T., *les emplois annoncés seront insuffisants pour donenr du travail aux dix mille chômeurs vosgiens. »* Les autres organisations syndicales émettent un jugement quelque peu différent. Elles espèrent *« que les promesses seront tenues, et rapidement ».* — Y. C.

M. MICHEL VILLEMIN RESPONSABLE DE LA CONVERSION

M. Michel Villemin a été nommé responsable de la conversion dans le département des Vosges. Il devra notamment *« prendre toute initiative susceptible de contribuer à la relance économique du département ».*

[Né en 1928, M. Villemin est entré à la direction de la Banque de France en 1957. Il a exercé ses fonctions au siège social à Paris et successivement à Tours, Versailles, Montargis et Belfort. Depuis le mois de juin 1974, il était, auprès du commissaire à l'industrialisation de la Lorraine, responsable des entreprises en difficulté.]



LE DÉTAIL DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le plan Agache-Willot prévoit 704 licenciements, 504 mises en préretraite, 598 reconversions, concentréees principalement à Vincey (300), Rambervillers (140), les Grands-Sables-d'Epinal (62), et Rupt-sur-Moselle (92), localités où les filatures et tissages seront fermés, indique-t-on au siège du conseil général des Vosges.

Voici le détail, unité par unité, des mesures projetées :

	EFFECTIFS	PRE-RETRAITE	RECON-VERSIONS	LICEN-CIEMENTS
Vincey	376	34	300	42
Rambervillers	162	9	140	13
Tissage St-Laurent	78	14	0	16
Les Grands-Sables, Epinal	82	20	62	
Laederich Textiles, Rupt-sur-Moselle	144	16	92	36
Thaon-les-Vosges	395	39	0	36
Igney	368	27	0	111
Nomexy	845	81	0	67
Saulcy	154	18	0	6
Senones	284	18	0	6
Moyen-Moutier	534	67	0	39
Wesserling (Alsace)	646	75	0	6
Epinal, Etablissements Collot	139	17	4	118
Blainville (S.I.D.)	206	12	0	71
Services sociaux	173	27	0	93
Laederich, Rupt-sur-Moselle	85	9	0	6
Centrale électrique, Moyen-Moutier	24	2	0	2
Reste	46	11	0	3

A l'usine Renault de Flins

TROIS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX SONT TOUJOURS MENACÉS DE LICENCIEMENT

Après le licenciement d'une quarantaine d'ouvriers des usines Renault de Flins, la plupart immigrés (*le Monde* du 12 juillet), la régie Renault avait demandé le licenciement de quatre délégués syndicaux impliqués, *selon elle, dans les incidents* qui avaient marqué la grève de l'atelier des presses. Le 21 juillet dernier, l'inspection du travail avait refusé trois de ces licenciements, n'acceptant que celui d'un délégué C.F.D.T., M. Nalla Dia, d'origine mauritanienne. Ce dernier a reçu dans la première quinzaine d'août la lettre de la direction lui notifiant cette décision. D'autre part, la direction de Renault a déposé un recours auprès du ministre intéressé, M. Boulin, afin qu'il soit passé outre au refus opposé par l'inspection du travail concernant les trois autres délégués. A la Régie, on indique que la procédure suit son cours.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. — surpris par ces mesures survenues en pleine période de vacances — ont protesté contre de telles sanctions qui visent, selon eux, à frapper les représentants élus des immigrés, majoritaires à l'atelier des presses. Dans le cas de M. Dia, observent certains syndicalistes, la sanction prise était *« particulièrement injuste, s'appliquant à un délégué nouvellement élu au cœur de la grève, et qui s'est souvent efforcé de tempérer ses troupes et d'éviter les actes de violence ».*

Au cours des quatre dernières années, plus de neuf mille représentants du personnel ont été licenciés en France après autorisation de l'inspection du travail. (*Le Monde* du 5 août.)

● *Au Centre français du commerce extérieur,* M. Guy Carron de La Carrière a été nommé directeur général en remplacement de M. Francis Grangette, devenu conseiller-maître à la Cour des comptes. Il prendra sa fonction le 1er septembre (nos dernières éditions du 19 août).

[Né le 24 septembre 1929 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Carron de La Carrière a été chef du bureau des statistiques et des études générales à la direction de l'agriculture en Algérie (1958), puis chargé de mission au cabinet de M. Max Fléchet, secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures (1959). Secrétaire général adjoint et rapporteur du comité Rueff-Armand (1960), adjoint au conseiller économique en Inde, il a été affecté, en 1963, à la D.R.E.E. (Direction des relations économiques extérieures) du ministère de l'économie et des finances. Conseiller technique auprès de M. Giscard d'Estaing (1969-1972), M. Carron de La Carrière est devenu sous-directeur (1972) puis directeur adjoint (1973) de la D.R.E.E.]

● *Le nombre de chômeurs* se serait élevé à 1 486 873 à la fin du mois de juillet, a affirmé la C.G.T. dans un communiqué publié le jeudi 17 août. Ce chiffre, qui s'appuie sur la définition du B.I.T. (Bureau international du travail), traduirait une aggravation de plus de 7,3 % par rapport à juillet 1977. Le nombre officiel donné par le ministère du travail est de 1 094 200, représentant une augmentation de 8,9 comparé à la statistique officielle de l'année passée (*le Monde* daté 13-14 août). On sait que le B.I.T. n'est pas entièrement d'accord avec le mode de calcul de la C.G.T., qui, selon lui, prend en compte certains éléments que le Bureau international ne retient pas (*le Monde* du 24 janvier).

● *La Fédération des familles de France* déclare, dans un communiqué, que la libération du prix du pain et de la pâtisserie risque de pénaliser les familles aux ressources les plus modestes.

ÉTRANGER

M. Carter et le Congrès sont parvenus à un compromis sur les prix du gaz naturel

Washington. — Le président Carter et les commissions spécialisées du Sénat et de la Chambre des représentants sont parvenus, le vendredi 18 août, à un accord sur la libération d'ici à 1985 des prix du gaz naturel. Le compromis, qui survient après des mois de négociation, a été qualifié d'*« important pas en avant »* par le président Carter.

La libération progressive des prix du gaz constituait un des aspects essentiels du *« plan énergétique »* annoncé voilà quinze mois par le président. A l'origine, ce plan prévoyait un maintien du contrôle gouvernemental sur les prix du gaz naturel et des augmentations progressives de tarifs. D'après le compromis, le gouvernement fédéral abandonnera tout contrôle en 1985. D'ici là, les prix seront progressivement augmentés. On s'attend ainsi à un doublement en sept ans. On espère que ces mesures relanceront l'exploitation du gaz naturel sur le territoire américain et que, dans le même temps, les hausses de prix inciteront les consommateurs à économiser l'énergie.

Le compromis, qui est assuré du soutien de la majorité des membres des deux commissions spécialisées, doit être soumis, dans quelques jours, à l'ensemble des sénateurs et des représentants.

Cette *« victoire »* du président Carter, si elle se concrétise, reste cependant partielle. Son plan énergétique comporte cinq grands chapitres. Des *« compromis »* ont déjà été trouvés sur les *« économies d'énergie »* et la *« réforme des tarifs d'électricité »*. Plus récemment les sénateurs ont adopté le projet de loi qui tend à favoriser l'emploi du charbon de préférence au pétrole et au gaz dans les nouvelles centrales électriques, et donne le pouvoir au gouvernement d'obliger certaines industries à en faire de même. Ainsi les centrales électriques devront être converties au charbon d'ici à 1990.

Avec la libération des prix du gaz naturel, quatre chapitres seraient donc réglés. Mais il reste le principal : celui qui a trait aux taxes sur le pétrole brut. Il faudra, selon les observateurs, des mois pour trouver un compromis entre l'administration Carter et les parlementaires américains, fortement influencés par les lobbies de toutes sortes, qui s'opposent à toute taxation de la consommation de pétrole.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE PROPOSITION DES ÉCOLOGISTES SUR LE RÉFÉRENDUM

Aux urnes, citoyens !

La Coordination interrégionale des mouvements écologiques (CIME) vient d'annoncer, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, le lancement d'une campagne tendant à promouvoir l'emploi systématique du référendum.

En intervenant dans le débat sur la réforme des collectivés locales, les écologistes sont logiques avec eux-mêmes. Depuis des années, ils demandent que l'on rende le pouvoir aux citoyens. La démocratie représentative leur paraît aujourd'hui trop sommaire. D'abord, elle ne parvient plus à exprimer, selon eux, les multiples courants qui agitent l'opinion. Ensuite les citoyens, de mieux en mieux informés, rechignent à laisser tout pouvoir aux élus pour des années... *La floraison des associations en témoigne.* Pour les écologistes, la véritable démocratie avancée est la démocratie directe. D'où leur revendication du recours systématique au référendum.

Les écologistes rappellent, à cet égard, les promesses électorales contenues dans le programme de Blois : *« Pour assurer une plus grande participation des citoyens à l'administration de leur commune, un projet de loi sur le référendum communal sera déposé devant le Sénat »*, avançait celui-ci. Dans une lettre adressée à M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, la CIME demande pourquoi ce point du programme de la majorité a été « oublié » une fois les élections passées.

Mais les écologistes vont plus loin. Pour eux, le référendum ne peut-être réduit à une pratique d'intérêt local. Selon les circonstances, il faut l'étendre au canton, au département, à la région et, bien entendu, à la nation tout entière. Là encore, ils sont conséquents. Si elle est trop limitée, la pratique référendaire pose, en effet, plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Exemple : les consultations qui se sont organisées spontanément et en dehors de toute légalité sur les futurs sites nucléaires ont donné des résultats contradictoires. Oui pour la centrale à Flamanville. Non à Golfech, à Cruas, à Port-la-Nouvelle et en plusieurs autres endroits.

Mais que vaut l'accord de la seule commune de Flamanville, alors que les effets de la centrale — notamment ses lignes à haute tension — vont toucher plusieurs cantons ? Et comment admettre que l'opposition de Golfech ou de Cruas puisse faire échec à un programme d'équipement si celui-ci est d'intérêt national ? Dans tous les cas, c'est trop ou trop peu.

Si l'on voulait user du référendum, il fallait d'abord l'organiser dans l'ensemble du pays, puis — ou en même temps — au niveau régional et local. Les Français se seraient aperçus alors qu'ils acceptent l'électricité nucléaire à condition que les centrales, les pylones de haute tension et les cimetières de déchets soient installés chez le voisin. La consultation aurait eu au moins le mérite de poser clairement le problème. Chacun aurait mesuré ses responsabilités.

Il en va de même du programme autoroutier, des camps militaires, des voies navigables, etc., bref, de tous les grands équipements nationaux. Chacun d'eux, accepté en bloc par le Parlement, risque d'être refusé en détail par les communes si, on se contentait de consulter la population à ce niveau. On ne peut stopper si bas l'engrenage du référendum.

Pesanteurs

Mais, si on le généralise, il faut bien évaluer ses pesanteurs. Qui aura l'initiative ? Les électeurs ? Le programme de Blois prévoit que le nombre des pétitionnaires devra dépasser 25 % du corps électoral pour qu'une question soit soumise à référendum. Ce seuil conviendrait à une commune rurale, mais il serait totalement dissuasif dans une agglomération où les électeurs sont souvent atomisés et démobilisés. Les écologistes demandent donc que, pour les villes, ce taux de 25 % soit abaissé.

Qui formulera la question ? On sait à quel point la réponse en dépend. La CIME lance une idée intéressante : la question serait rédigée par une instance indépendante comme le Conseil d'Etat.

Reste que le référendum n'est pas une panacée. Son abus peut lasser le citoyen trop souvent sollicité d'aller aux urnes. En Suisse, où la pratique référendaire est ancienne et constante, le pourcentage des abstentions est souvent considérable. Les écologistes rétorquent que le référendum est aussi une école de démocratie. Les citoyens prendront l'habitude de s'exprimer autrement que par un bulletin de vote tous les cinq ans et par des manifestations dans l'intervalle.

Ces arguments ne manquent pas de pertinence. Dans plusieurs pays, le référendum gagne du terrain. Après tout, si on généralisait l'usage en France, la démocratie n'aurait pas grand-chose à y perdre et probablement beaucoup à y gagner. En tout cas, les écologistes posent, à point nommé, une bonne question. Au pouvoir, à présent, d'y répondre.

MARC AMBROISE-RENDU.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vifs remous sur le dollar

Comme beaucoup s'y attendaient peu ou prou, la semaine du 15 août a été fertile en événements sur les marchés des changes. Marquée à la fois par la retraite précipitée du DOLLAR vers des profondeurs jamais atteintes — retraite suivie d'une remontée tout aussi spectaculaire du même DOLLAR, — mais aussi, pour la première fois, par l'entrée du président Carter sur la scène monétaire, elle laissera à n'en pas douter une trace dans les annales. Ne serait-ce que par les espoirs et les déceptions qu'elle a fait naître.

« Panique sur le dollar », « Effondrement du dollar », « Le dollar en péril de mort » : les organes d'informations du monde entier n'ont pas chômé cette semaine, rivalisant pour trouver les titres à sensation les plus aptes à rendre compte de la situation.

De fait, la chute du billet vert recommençait dès lundi à bonne allure sur les marchés restés ouverts, favorisée en cela, au dire des cambistes nippons, par des ventes de pays du Sud-Est asiatique. Le lendemain, pour la fête du 15 août, elle prenait l'allure d'une véritable déroute et, enfonçant tous ses planchers, le DOLLAR s'inscrivait à ses plus bas niveaux de toujours : 1,9290 DM à Francfort, 1,5460 F.S. à Zurich et 181,80 yens à Tokyo, tandis qu'à Londres la LIVRE STERLING repassait pour la première fois depuis mars 1976 au-dessus de la barre des 2 dollars (2,0025 $). Bref, victime d'une crise générale de confiance, le DOLLAR fondait partout comme neige au soleil.

L'annonce, mardi après-midi, de la réunion exceptionnelle tenue entre le directeur général de la Banque nationale suisse (B.N.S.) et les chefs cambistes des banques helvétiques allait lui sauver une première fois la mise.

« *Les Suisses*, murmurait-on, *vont prendre des mesures draconiennes.* » Bien que démenties par M. Leutwiler, directeur de la B.N.S., ces rumeurs allaient néanmoins permettre au DOLLAR de refaire surface avant de se stabiliser, mercredi, dans l'attente du communiqué fédéral. Sauf sur le marché de Paris, bien entendu, qui, fermé les 14 août et 15 août, s'ajustait au niveau de 4,20 F pour 1 DOLLAR (cours le plus bas depuis le 26 octobre 1973) pour tenir compte de la baisse survenue durant les dernières quarante-huit heures sur les autres places.

Jeudi, une vive reprise du DOLLAR intervenait. Entre-temps, il est vrai, le président Carter était monté en ligne. La nuit précédente, le chef de l'exécutif américain, inquiet de la tournure prise par la situation monétaire, avait chargé MM. Michael Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, et William Miller, président de la Réserve fédérale, de lui faire connaître les mesures adéquates pour faire face à la situation.

La réaction du marché fut totale et positive et le DOLLAR se redressait sur toutes les places, passant à 4,30 F à Paris, à 1,9729 DM à Francfort, à 1,62 FS à Zurich et à 187 yens à Tokyo.

Les marchés n'avaient-ils pas anticipé un peu trop vite ? Après l'espoir, ce fut la déception. Elle vint d'abord de Zurich, où les autorités suisses, répugnant visiblement à prendre de nouvelles mesures protectionnistes, vu le manque total d'efficacité de celles déjà employées, annonçaient qu'elles étudiaient les moyens de remédier à la crise. Puis des Etats-Unis. Personne ne doutait qu'après être entré dans la bataille pour défendre le DOLLAR le président Carter allait, jeudi soir, lors de sa conférence de presse, annoncer, cette fois, des mesures concrètes. Las ! Au lieu de cela, ce dernier se bornait à reprendre son antienne habituelle : « *Le redressement du DOLLAR passe par la maîtrise de l'inflation et des économies d'énergie* », laissant le soin au Congrès de trancher sur ce dernier point.

Vendredi, pourtant, et comme les spécialistes s'y attendaient, la première mesure d'une « série d'actions à venir » était annoncée : la Réserve fédérale (le Fed) relevait le taux de l'escompte, le portant de 7 1/4 % à 7 3/4 % d'un seul coup. Revenu à son plus haut niveau depuis trois ans et demi, le renchérissement du loyer de l'argent américain allait-il être suffisant pour rétablir le dollar ? A la veille du week-end, la devise U.S. se redressait un peu par rapport au yen et à la livre, mais la baisse se poursuivait vis-à-vis du deutschemark et du franc suisse.

Finalement, à l'issue de ces cinq séances l'incertitude persiste et la déception est grande dans les milieux financiers. « *Nous en avons assez de la profonde préoccupation de M. Carter. Il aurait mieux fait de ne pas tenir de conférence du tout.* » Cette réflexion d'un responsable d'une grande banque de Francfort traduit bien le désenchantement produit dans la communauté monétaire par ce que les uns appellent la pusillanimité du président des Etats-Unis et les autres son impuissance totale à faire front.

Dans l'affaire, le FRANC FRANÇAIS a bien tiré son épingle du jeu. La hausse de la devise allemande par rapport au DOLLAR ne l'a pas tiré vers le bas, et il a maintenu un cours de 2,1850 F pour 1 DEUSTCHEMARK.

Le grand perdant, ou gagnant, comme l'on voudra, est encore le FRANC SUISSE, proche de ses plus hauts niveaux, non seulement vis-à-vis du DOLLAR, mais aussi du DEUTSCHEMARK et du FRANC FRANÇAIS.

Pour la sixième fois en moins de cinq mois, l'Arabie Saoudite a légèrement réévalué sa monnaie. La nouvelle parité du DOLLAR est désormais fixée à 3,37 rials contre 3,35 rials. Enfin, la LIVRE TURQUE a été dévaluée samedi par rapport aux principales monnaies européennes, mais son taux vis-à-vis du DOLLAR reste inchangé. La dévaluation ressort à 15,65 % par rapport au FRANC SUISSE, 4,65 % par rapport au MARK, 3,4 % par rapport à la LIVRE STERLING et 5,55 % vis-à-vis du FRANC FRANÇAIS.

La baisse initiale du DOLLAR a redonné des ailes à l'or, qui a atteint, le 15 août à Londres le prix inégalé de 215,90 dollars l'once. Par la suite, le métal jaune a reperdu un peu de terrain, pour revenir à 209 dollars puis s'est redressé de nouveau à la veille du week-end jusqu'à 211,75 dollars.

ANDRÉ DESSOT.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,9540	8,4236	3,1635	3,8513	60,5740	4,1620	1 619,86
	—	1,9610	8,4421	3,2591	3,8651	60,7910	4,1985	1 628,41
New-York.	195,40	—	23,1964	61,7665	50,7356	3,2258	46,9483	0,1206
	196,10	—	23,2288	60,1684	50,7356	3,2258	46,7071	0,1204
Paris.....	8,4236	4,3110	—	266,27	218,72	13,9064	202,39	5,2002
	8,4421	4,3050	—	259,02	218,41	13,8870	201,07	5,1842
Zurich....	3,1635	161,90	37,5550	—	81,7351	5,2225	76,0093	1,9529
	3,2591	166,20	38,6062	—	84,3226	5,3612	77,6272	2,0014
Francfort.	3,8513	197,10	45,7202	121,7418	—	6,3580	92,5352	2,3775
	3,8651	197,10	45,7839	118,5920	—	6,3580	92,0597	2,3735
Bruxelles.	60,5740	31,0000	7,1909	19,1476	15,7280	—	14,5539	3,7394
	60,7910	31,0000	7,2009	18,6522	15,7280	—	14,4792	3,7331
Amsterdam	4,1620	213,00	49,4084	131,5626	108,0669	6,8705	—	2,5693
	4,1985	214,10	49,7328	128,8206	108,6250	6,9064	—	2,5782
Milan....	1 619,86	829,60	192,2987	512,04	420,59	26,7419	389,20	—
	1 628,41	830,40	192,8919	499,63	421,30	26,7870	387,85	—

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1961

	11 août	18 août
Indice général	106,5	105,3
Assurances	173,7	172,5
Banq. et sociétés financ.	96,4	95,1
Sociétés foncières	95,3	95,9
Sociétés investiss. portef.	113,2	112,7
Agriculture	90,4	93,6
Aliment., brasseries, distill.	97,6	97,3
Autom., cycles et l. équip.	147,6	141,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	126,1	123,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,1	71,4
Carrières salines, charbon.	98,2	98,8
Constr. mécan. et navales.	92,1	91,5
Hôtels, casinos, thermal	130,6	128,9
Imprimeries, pap., cartons.	74,9	75,6
Magas., compt. d'exportat.	99	99
Matériel électrique	125,4	123,7
Métall., cons. des pr. métal	53,6	52,1
Mines métalliques	89,1	87,5
Pétroles et carburants	91,7	89,5
Prod. chimiq. et al.-mét.	129,5	127,3
Services publics et transp.	98,2	98
Textiles	143,7	145
Divers	123,2	120,9
Valeurs étrangères	107	108
Valeurs à rev. fixe ou ind.	N. C.	N. C.
Rentes perpétuelles	—	—
Rentes amortis., fonds gar.	—	—
Secteur industr. publ. à rev. fixe	—	—
Secteur industr. publ. à rev. ind.	—	—
Secteur libre	—	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	—	—
Val. franç. à rev. variable.	736	729,7
Valeurs étrangères	790,6	798,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE BASE 100 : 29 DECEMBRE 1961		
Indice général	85	83,5
Produits de base	53,8	52,7
Construction	121,3	118,5
Biens d'équipement	80,3	79,3
Biens de consom. durables	137,1	133
Biens de cons. non durabl.	89,7	88,8
Biens de consom. aliment.	91,1	89,1
Services	124	122,3
Sociétés financières	98,3	97,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	195,5	186,8
Valeurs industrielles	75,9	74,4
BOURSES REGIONALES Base 100 : 19 décembre 1972		
Indice général	97,1	97,2

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 18 AOUT

Léger accès de faiblesse

Cela devait arriver. Après cinq semaines consécutives de hausses, suivies d'une période de stabilité qui a duré quinze jours, la Bourse de Paris a fini par reculer sous la pression de ventes bénéficiaires dont le rythme ne s'est guère ralenti. En trois séances seulement — le marché n'ayant rouvert ses portes que le 16 août, — les différents indices de valeurs françaises ont cédé 2,5 % en moyenne.

Dès mercredi, l'assistance autour de la corbeille apparaissait sérieusement clairsemée et, à l'issue d'une séance calme et décontractée, les cours s'étaient effrités de 0,4 % en moyenne. Non que la pression des vendeurs se soit renforcée, mais le courant d'achats, lui, s'était nettement ralenti. Les boursiers en reçurent d'ailleurs confirmation lors de la séance suivante. Aucune baisse spectaculaire ne se produisit, mais le fléchissement d'une quarantaine de valeurs françaises suffit à entraîner l'indicateur instantané de la chambre syndicale, 0,6 % au-dessous de son précédent niveau. La dernière séance avant le week-end allait-elle, comme la semaine précédente, se terminer par un redressement général des cours ? Le rachat de Boussac par les frères Willot ne pouvait pas avoir le même impact psychologique, que l'acquisition de Chrysler-Europe par Peugeot-Citroën. Non seulement les actions françaises ne redressèrent pas la tête, mais elles subirent, au contraire, leur plus net repli de la semaine. Dans un marché assez calme, quoique relativement actif pour la saison, les indices perdaient 1,5 % en moyenne.

La belle mécanique de la hausse est-elle cassée ? A peine « enrayée », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 50 %. « Il n'y a vraiment pas de quoi s'inquiéter », estime-t-on généralement au palais Brongniart. Il reste qu'au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles est de nature à inquiéter des épargnants privés. La baisse de l'indice de la production industrielle, tombée en juillet également, à son niveau d'il y a quatre ans, a suscité les mêmes préoccupations. Avec la perspective, évoquée dans les galeries du palais, d'une forte hausse des prix pour le même mois, il faut bien avouer que la toile de fond économique ne se prêtait guère, cette semaine, à une hausse des cours...

Cela dit, il ne semble pas que la bonne orientation de la Bourse, qui dure depuis plus de six mois, soit fondamentalement remise en cause. Lorsqu'à la rentrée, toutes les banques lanceront, ensemble, leur grande campagne pour la souscription des nouvelles « SICAV-Monory », le marché abordera une autre phase de hausse. C'est, en tout cas, ce que l'on entend quotidiennement autour de la corbeille, où, en revanche, la voix du président Carter, réclamant des mesures de soutien au dollar, ne paraissait avoir convaincu personne...

PATRICE CLAUDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Vive hausse du café — Repli du sucre

DENREES. — *Une vive hausse s'est produite sur les cours du café, supérieure à 15 % sur l'ensemble des places. L'apparition de gelées dans le sud du Brésil a servi de « détonateur ». Toutefois, les dégâts semblent beaucoup moins importants qu'en 1975. Ils sont évalués par l'Institut brésilien du café aux alentours de 4 millions de sacs. Cette estimation paraît d'ailleurs fort exagérée aux négociants, qui ramènent ce chiffre entre 1,5 et 2 millions de sacs.*

Repli des cours du sucre. Les récoltes de betteraves en Allemagne et en Suède seraient supérieures aux prévisions.

METAUX. — *La reprise récente des cours du cuivre a été consolidée à des degrés divers au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont soutenu le marché : chute sensible des stocks britanniques de métal qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis novembre 1975, soit à 463 300 tonnes (— 19 675 tonnes), majoration aux Etats-Unis du prix du métal raffiné de 2 cents par livre par différents producteurs, agitation sociale dans certaines mines au Chili, enfin, réduction des livraisons de cuivre en provenance du Pérou. Mais le retour à la normale à partir d'octobre prochain pour les livraisons de métal du Zaïre et la perspective d'une remise en activité du chemin de fer de Benguela (fermé depuis 1975) qui transportait la moitié des exportations de métal de la Zambie et du Zaïre, ont finalement relégué au second plan les éléments haussiers.*

Nouvelle avance des cours du plomb à Londres. Plusieurs producteurs américains ont relevé le prix de leur métal pour le porter à 32,5 ou 33 cents la livre.

TEXTILES. — *Hausse des cours du coton à New-York. La récolte mondiale 1978-1979 est évaluée par le département américain de l'agriculture entre 60 et 64 millions de balles. Celle de 1977-1978 s'était élevée à 63,7 millions de balles. La consommation mondiale progressera de 1 million de balles pour atteindre 62 millions de balles. Quant aux stocks mondiaux, ils s'élèvent à 22,7 millions de balles au 1er août contre 20,5 millions de balles un an auparavant.*

Variations restreintes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les premières ventes aux enchères de la saison, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ont été caractérisées par une légère hausse des prix inférieure aux prévisions et par une activité moins importante. Des achats de soutien ont été effectués pour absorber une partie de l'offre.

Cours des principaux marchés du 18 août

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 735 (738) ; à trois mois 751 (754) ; étain comptant, 6820 (6 840) ; à trois mois, 6 750 (6 580) ; plomb, 328,50 (324,50) ; zinc, 318,50 (321,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,95 (65,50) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (77,16) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (158-162).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 830 (1 745).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 63,55 (61,72) ; déc., 65,40 (63,67).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (242) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (478).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct., 23,55 (23,40).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (650).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 57,80-57,90 (55-55,90).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 245-245,50 (238-238,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept., 155,50 (157,40) ; déc., 151,40 (153,40) ; sucre, sept., 6,92 (7,17) ; oct., 6,94 (7,26) ; café, sept., 150,74 (129) ; déc., 138,50 (121,60).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, oct., 91,20 (94,70) ; déc., 93,20 (96,70) ; café, sept., 1 550 (1 290) ; nov., 1 414 (1 210) ; cacao, sept., 1 812 (1 818) ; déc., 1 802 (1 805).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 510 (1 507) ; déc., 1 495 (1 503) ; café, sept., 1 345 (1 155) ; nov., 1 255 (1 100) ; sucre (en francs par tonne) : oct., 830 (857) ; déc., 850 (872).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 326 1/2 (308 1/2) ; déc., 323 1/2 (305) ; maïs, sept., 220 (211) ; déc., 226 (220).

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap (F)
Peugeot-Citroën	79 975	34 664 412
Michelin	6 610	8 863 840
P.P.B.	50 450	9 238 552*
Aquitaine	14 075	7 832 775

(*) Deux séances seulement.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Le mouvement de hausse des actions américaines, jusqu'à présent basé en grande partie sur l'espoir d'une baisse générale des taux d'intérêts, s'est poursuivi cette semaine à Wall Street sur des bases entièrement nouvelles. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a en effet ajouté 8,15 points à ses gains précédents, non sans avoir franchi, jeudi, le fameux seuil psychologique des 900 points, malgré la perspective d'un imminent renchérissement du loyer de l'argent.

De fait, à la veille du week-end, et dans le cadre des mesures de soutien au dollar réclamées par M. Carter, la Réserve fédérale annonçait un relèvement de 7 1/4 à 7 3/4 % du taux de l'escompte, le portant ainsi à son plus haut niveau depuis trois ans et demi. Cette mesure, dont l'efficacité reste encore à prouver, n'a, contrairement à la tradition, guère ému les opérateurs boursiers dont la majorité estime à l'instar de Jimmy Carter, que la baisse du dollar a assez duré.

Il reste que la hausse du loyer de l'argent n'a jamais correspondu avec une fermeté de la Bourse, les actions se trouvant ainsi nettement concurrencées sur le plan des rendements. Les habitués du Big Board s'en sont-ils rendus compte ? En tout cas, la dernière séance de la semaine s'est soldée par un léger repli des cours, qui n'a pas été entièrement provoqué par les ventes bénéficiaires qui s'abattent chaque jour, depuis quelques semaines, sur Wall Street...

L'activité de la semaine a un peu diminué, portant sur 178,12 millions d'actions contre 189,75 millions la semaine précédente.

Indices Dow Jones du 18 août : Industrielles 897 (890,85), services publics 106,66 (107,26), transports 251,07 (247,56).

	Cours 11 août	Cours 18 août
Alcoa	46 7/8	47
A T T	61	61 3/8
Boeing	72	69 5/8
Chase Man Bank	35	34 1/2
Du P. de Nemours	130 1/4	128 1/4
Eastman Kodak	66 1/2	65 3/4
Exxon	48 5/8	47 7/8
Ford	46 1/2	45 5/8
General Electric	56 1/8	56 1/2
General Foods	34 1/8	34 1/4
General Motors	65 3/8	63 1/4
Goodyear	17 5/8	18 3/8
I B M.	289	299 1/2
I T T	33	32 3/4
Kennecott	23 1/4	24 3/4
Mobil Oil	64 1/8	65 3/8
Pfizer	36 5/8	35 1/4
Schlumberger	89 3/4	89 1/4
Texaco	25 5/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	39 3/8	39
Union Carbide	39 1/2	41 1/8
U S Steel	28 1/4	27 3/4
Westinghouse	24 1/2	24 3/8
Xerox Corp	61 3/4	61 1/8

LONDRES

Léger repli

Après la forte hausse enregistrée la semaine dernière, des ventes bénéficiaires se sont produites, et le London Stock Exchange a subi un léger repli. L'indice Financial Times des industrielles est revenu de 514,8 le 11 août à 512,9 le 18 août.

Au-delà des considérations techniques propres au marché, il semble que les opérateurs aient été freinés dans leur enthousiasme, par un certain nombre de mauvaises nouvelles : le déficit de la balance des paiements est plus élevé que prévu, la production industrielle n'a que légèrement augmenté en juillet, et l'Institut économique et social prévoit un ralentissement plus marqué de l'activité pour l'année prochaine.

Même les mines d'or, un moment favorisées par la baisse du dollar, se sont finalement repliées lorsque la devise américaine s'est redressée vis-à-vis de la livre sterling. Leur indice est revenu de 203 à 186 !

Quant aux fonds d'Etat, ils ont été nettement délaissés après l'annonce d'une accélération du rythme inflationniste et de l'expansion de la masse monétaire.

	Cours 11 août	Cours 18 août
Bowater	207	199
Brit. Petroleum	864	886
Charter	155	159
Courtaulds	121	119
De Beers	452	442
Free State Geduld*	26	25 1/4
Gt Univ Stores	322	314
Imp Chemical	401	403
Shell	575	575
Vickers	184	193
War Loan	31 5/8	31

* En $, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Irrégulier

Evoluant au rythme du dollar, le marché a été très irrégulier cette semaine, comblant un jour le retard qu'il avait pris la veille, pour s'établir finalement, vendredi, non loin de son niveau du 11 août dernier.

L'activité a très sensiblement fléchi, portant, pour les cinq séances, sur 995 millions de titres contre 1 243 millions.

Indices du 18 août : Nikkei Dow Jones, 5 495,56 (contre 5 502,60) ; indice général, 418,99 (contre 418,26).

	Cours 11 août	Cours 18 août
Canon	435	453
Fuji Bank	279	278
Honda Motors	510	517
Matsushita Electric	618	622
Mitsubishi Heavy	124	124
Sony Corp.	1 530	1 550
Toyota Motors	845	843

FRANCFORT

Nervosité

Extrêmement nerveuse tout au long de la semaine en raison de l'instabilité persistante observée sur les marchés des changes, la Bourse de Francfort a finalement terminé au même niveau qu'à la veille du week-end dernier. L'indice de la Commerzbank s'est établi le 18 août à 818,1 contre 818 le 11 août.

Une forte activité a régné sur le « parquet » et des hausses confortables ont néanmoins été enregistrées sur un certain nombre de valeurs (V.W., Loewenbraeu, etc.).

	Cours 11 août	Cours 18 août
A.E.G.	76,80	77
B.A.S.F.	134,40	134,80
Bayer	137	137,30
Commerzbank	231,90	230,20
Hoechst	131,30	132,30
Mannesman	176,30	175,80
Siemens	294,50	293,00
Volkswagen	235	245,40

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 11 8	COURS 18 8
Or fin (kilo en barre)	28750	28900
— (kilo en lingot)	28780	28950
Pièce française (20 fr.)	260 40	258 20
Pièce française (10 fr.)	215	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	268	262 20
Union latine (20 fr.)	244	246 30
• Pièce tunis. (20 fr.)		190
Souverain	258 40	257 50
• Souverain Elizabeth II	285 90	282 ..
• Demi-souverain	..	297 ..
Pièce de 20 dollars	1249 60	1264
— 10 dollars	636	651 ..
— 5 dollars	...	430
— 50 pesos	1154	1150
• — 20 marks	...	349
— 10 florins	240	238
• — 5 roubles	...	148 ..

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

Après le long week-end du 15 août, le marché monétaire, contrairement aux marchés des changes, est resté extrêmement calme. Avec la fin de la période de constitution des réserves obligatoires, le loyer de l'argent au jour le jour est resté relativement élevé, la semaine se terminant sur un taux de 7 1/2 %. Les remous qu'a connus le marché des changes n'ont pas eu, il est vrai, d'impact réel sur le marché monétaire, le franc se comportant au demeurant correctement.

Aux Etats-Unis, pourtant, dans le cadre du plan de soutien au dollar réclamé par le président Carter, la Réserve fédérale a, comme les spécialistes s'y attendaient, annoncé vendredi le relèvement de 7 1/4 à 7 3/4 % du taux de l'escompte. Celui-ci est désormais fixé à son plus haut niveau depuis trois ans et demi.

A l'opposé et dans un souci de détente, les quatre banques suisses ont décidé d'abaisser vendredi les taux d'intérêt sur les dépôts à terme. Ces taux reviennent de 0,75 % à 0,5 % pour les dépôts de trois à cinq mois, de 1 % à 0,75 % pour les dépôts de six à onze mois et de 1,25 % à 1 % pour les dépôts de douze mois.

La Banque de France alimentera le marché lundi prochain pour 700 millions de francs au taux toujours inchangé de 7 3/8 %. Le Trésor procédera à une nouvelle adjudication le 23 août pour 500 millions de francs de bons à « quatre mois » et 1 milliard de francs de bons à « douze mois ».

(Intérim.)

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 août	15 août	16 août	17 août	18 août
Terme	—	—	103 171 577	99 252 186	98 221 153
Compt. R. et obl	—	—	61 415 596	85 007 157	129 918 486
Actions	—	—	73 200 092	55 497 393	49 783 365
Total	—	—	237 787 265	239 756 736	247 923 004
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	—	—	149,7	148,6	146,6
Etrang.	—	—	104,4	105,2	105,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	—	—	155,5	154,4	152,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	—	84,8	84,4	83,5

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le septième plan à mi-parcours

Le gouvernement devra proposer à l'Assemblée d'importantes modifications

Le commissaire général au Plan soumettra prochainement au gouvernement un projet de rapport de révision du VIIe Plan (1976-1980). C'est en s'appuyant sur les avis et travaux des commissions et comités qui se sont réunis en juin et juillet que M. Michel Albert formulera ses propositions. A partir des notes de synthèses résumant ces travaux, nous publions ci-dessous les constats et suggestions les plus intéressantes des commissions et comités.

● **FINANCEMENT : priorité à la lutte contre l'inflation.**

La direction de la prévision du ministère de l'économie a établi — à la demande du comité du financement — une « projection » sur 1980. Celle-ci a semblé « *extrêmement préoccupante* ». Si le taux de croissance économique doit en effet s'accélérer progressivement (+ 3,7 % en 1979, + 4 % en 1980) en dépit d'un redressement limité de l'investissement, la « *situation de l'emploi demeure mauvaise* » et le taux d'inflation reste très élevé (+ 8,2 % en 1980), surtout si on le compare au taux moyen de nos principaux partenaires (+ 6,4 % pour 1980 également). Seule satisfaction : le redressement « *beaucoup plus net et beaucoup plus rapide que prévu des comptes extérieurs* » (la balance des paiements courants sera équilibrée cette année).

Le comité du financement « *attache donc une très haute priorité à la lutte contre l'inflation, qui devra être poursuivie avec détermination au moyen principalement de la politique des revenus, de la politique monétaire, et de la stabilisation du taux de change* ». Le comité note en particulier que « *la libération des prix des produits industriels rend indispensable la poursuite d'une politique normative de contrôle de la progression des revenus. Abandonner dès aujourd'hui cet instrument, alors que les entreprises n'ont pas encore pratiqué l'expérience de la liberté des prix, serait s'exposer très clairement au risque d'une course inflationniste salaires-prix. Le maintien d'une politique des revenus — dont le bon sens et l'équité requièrent qu'elle englobe les revenus non salariaux et qu'elle s'accompagne de progrès réels dans la connaissance et le contrôle de ces derniers — ne devrait pas pour autant être socialement insupportable* ».

En ce qui concerne la croissance de la masse monétaire, le comité note que « *la poursuite d'une décélération prudente et modérée, mais continue, est un élément fondamental de la lutte contre l'inflation. (...) Il serait impensable que la puissance publique — à l'inverse de ce qui se passe dans les autres grands pays industriels — n'intervienne pas chez nous pour orienter et renforcer le mouvement* » de restructuration industrielle.

Autre indication intéressante : le déséquilibre du compte de la Sécurité sociale atteindrait 23 milliards de francs en 1980, ce qui « *apparaît particulièrement inacceptable* », d'autant que l'Etat (— 15,5 milliards) et les collectivités locales (— 20,5) voient eux aussi leur compte 1980 déséquilibré.

● **EMPLOI : partage du travail.**

Le comité de l'emploi et du travail analyse longuement les causes du chômage, qui ne peut que s'aggraver dans l'hypothèse où le taux de croissance resterait inférieur à 4 %. Il s'interroge sur « *les conditions et les moyens de favoriser un certain partage du travail* », c'est-à-dire une répartition du temps de travail telle qu'un certain nombre de chômeurs pourraient retrouver un emploi. La réduction de la durée du travail, une plus grande liberté de choix en matière d'âge de la retraite, l'aménagement du travail « posté » et le développement du travail à temps partiel sont les principales propositions avancées.

● **REVENUS ET TRANSFERTS : rôle moteur du SMIC.**

Le comité redoute que la politique de réduction des inégalités qu'il avait préconisée ne soit pas poursuivie en raison de la crise économique. Il demande que la hausse prioritaire du SMIC continue à « *jouer un rôle moteur dans le relèvement des bas salaires et non pas seulement un rôle de filet de protection* » sociale. Il préconise d'autre part une fiscalisation partielle de la sécurité sociale, un relèvement des impôts directs (et non pas de la T.V.A. comme l'avait fait étudier le Plan) permettent de compenser une réduction des cotisations sociales.

Le comité précise à ce propos ses suggestions fiscales : définition d'une assiette prenant mieux en compte les ressources effectives des contribuables, par le renforcement du contrôle fiscal et de la lutte contre la fraude, par la remise en cause de certaines réductions forfaitaires, par l'imposition de certains revenus échappant totalement ou partiellement à l'impôt (indemnités journalières de la Sécurité sociale, par exemple), par la suppression progressive de l'imposition au forfait. Il propose aussi une « *meilleure imposition des patrimoines, par la modification des modalités actuelles de taxation des plus-values et des successions et, éventuellement, par la création d'un impôt sur le capital* ».

● **RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES AVEC L'EXTERIEUR : excessive dépendance.**

La commission note que « *quelle que soit la façon dont on le calcule, l'endettement brut de la France reste, en pourcentage du produit national, parmi les plus modestes dans l'ensemble des pays emprunteurs* ». Mais le pays souffre « *d'une excessive dépendance vis-à-vis des pays développés pour les produits industriels d'équipement ou de consommation* ».

● **INDUSTRIE : allègement de la fiscalité.**

La Commission de l'industrie formule trois grandes séries de recommandations.

Il faut, estime-t-elle, mobiliser des ressources financières plus importantes pour les entreprises, ce qui suppose diverses mesures fiscales. La Commission propose notamment d'alléger l'impôt sur la fraction des bénéfices réinvestis dans l'entreprise ; d'admettre la déduction fiscale de la provision pour congés payés.

Les entreprises doivent également être « *déchargées, au moins pour partie, du poids que fait peser sur elles la réalisation d'objectifs sociaux qui ne sont pas liés à une fiscalité propre* ». La Commission s'interroge également sur le prix de la lutte antipollution qui, « *pour justifiée qu'elle soit, risque d'obérer les capacités de développement de certaines industries* ».

Il faut « *rétablir un meilleur équilibre en adoptant, aux frontières du Marché commun, une législation douanière souple et dissuasive qui pourrait très largement prendre exemple sur les législations douanières américaines et japonaises* ».

● **AGRICULTURE ET ALIMENTATION : révisions et efforts accrus.**

Les conditions climatiques, l'effet néfaste des montants compensatoires monétaires et, surtout, l'aggravation de la concurrence, ne permettront pas à la balance agro-alimentaire française d'obtenir un solde positif de 20 milliards de francs en 1980 comme il avait été prévu. C'est la principale constatation faite par la commission de l'agriculture et de l'alimentation.

Les contraintes nouvelles qui pèsent sur l'agriculture, à savoir la compétitivité de nos partenaires européens, celle des pays tiers et la hausse des coûts des consommations intermédiaires, nécessitent, selon la commission, des efforts accrus et des révisions. Des techniques nouvelles devront être recherchées qui assurent des progrès de productivité tout en étant plus économes des ressources naturelles non renouvelables et surtout importées. De plus, tout en conservant la distinction schématique entre les trois types de producteurs — ceux qui sont compétitifs ceux qui relèvent d'une assistance sociale, ceux qui approchent les conditions de rentabilité, — le financement de l'agriculture devra être plus sélectif.

● **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE : sélectivité accrue.**

La commission souligne « *l'exceptionnelle acuité des problèmes locaux d'emploi et de conversion* » qui résulteront de la nécessaire adaptation de notre appareil productif à la concurrence internationale. Elle préconise notamment de « *rendre plus sélective* » la politique nationale d'orientation géographique des activités (*le Monde* du 2 août).

● **BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS : contrat national de progrès.**

Le comité Bâtiment et travaux publics, qui estime que « *la régression, voire la stagnation de cette branche, rendrait illusoire toute velléité de croissance de l'économie de l'ordre de 4 %* », souhaite la mise au point, entre les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les professionnels, d'un « *contrat national de progrès* ». Un plan de cinq ans pour réactiver le secteur se traduirait par un « *triple redéploiement structurel, technologique et social* » : structurel par le soutien en priorité des entreprises moyennes autonomes ; technologique par le développement de l'emploi des composants (éléments préfabriqués compatibles) ; social par la revalorisation des métiers du bâtiment.

La croissance en Allemagne fédérale pourrait être inférieure à 3 % en 1978

estiment les experts de l'O.C.D.E.

La République fédérale d'Allemagne, compte tenu de la tendance actuelle des échanges mondiaux, ne devrait pas dépasser un taux de croissance de l'ordre de 3 % en 1978 alors que l'objectif retenu par les autorités de Bonn est de 3,5 %. C'est du moins ce qu'estiment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans le rapport annuel qu'ils consacrent à la situation de ce pays. Ils ajoutent d'ailleurs qu'une détérioration de la balance extérieure réelle pourrait avoir pour conséquence de ralentir encore la croissance réelle du P.N.B., qui ne serait alors que de 2,4 %.

Rendue publique le 17 août, cette étude a été achevée le 26 avril soit avant le sommet de Bonn et les promesses de relance du chancelier Schmidt, ce qui en limite quelque peu la portée, même si les économistes de l'O.C.D.E. escomptaient des mesures destinées à accroître la demande intérieure.

En 1977, les objectifs macro-économiques du gouvernement fédéral ont d'ailleurs déjà été pris en défaut. Bonn espérait une croissance du P.N.B. réel de 5 %, une réduction du taux de chômage à moins de 4 %, un taux d'inflation ne dépassant pas 4 % et un maintien de l'excédent de la balance extérieure à environ 2 % du P.N.B. L'évolution effective n'a pas confirmé ces hypothèses car les exportations de biens et services n'ont augmenté que de 4,5 % en volume, le besoin de financement du secteur public a diminué et le taux de croissance des investissements fixes des entreprises n'a été que de 4,75 %, soit moitié moins que prévu. Dès lors, le rythme de croissance du P.N.B. réel est tombé à 2,4 % et le taux moyen du chômage est resté à 4,5 %, ce qui représente près de 911 000 personnes. En revanche, la stabilité des prix a été maintenue, le taux d'inflation ayant été de 3,75 %.

Le faible optimisme de l'O.C.D.E. pour 1978 a donc toutes les raisons d'être. D'autant que certains indicateurs importants, tels la production industrielle, les commandes intérieures et, plus encore, les commandes étrangères, ont déjà manifesté un affaiblissement dans les premiers mois de 1978. « *Du fait que les exportations représentent quelque 28 % du P.N.B.*, soulignent les experts de l'O.C.D.E., *la faiblesse de la demande étrangère contribue beaucoup à dégrader le climat conjoncturel et à empêcher la demande globale de progresser plus vigoureusement en Allemagne ; à cela vient s'ajouter la récente valorisation du deutschemark avec son influence déprimante sur les bénéfices.* » Outre une évolution plus faible de la croissance du P.N.B. réel, l'O.C.D.E. craint aussi « *une aggravation progressive du taux de chômage* ».

Rappelant que « *l'Allemagne, comme d'autres pays à balance extérieure courante excédentaire, a une responsabilité particulière dans l'action internationale concertée visant à rétablir une croissance plus satisfaisante et un meilleur équilibre des paiements internationaux* », les économiste du château de la Muette réitèrent leur appel à une relance importante de la demande, par une réduction des impôts sur les salaires et un freinage de la progression des salaires nominaux.

En Alsace

Prêtre-chômeur

Destitué par l'évêque l'abbé Siégel s'inscrit à l'ANPE

De notre correspondant

Strasbourg. — « *Je suis le premier prêtre chômeur d'Alsace et la première victime de l'évêque de Strasbourg* », a déclaré, vendredi 18 août, au cours d'une conférence de presse, l'abbé Siégel, démis par l'évêque de Strasbourg de ses fonctions de curé de Thal-Drulingen et Berg (Bas-Rhin).

Il est allé s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) de Saverne, où il a réuni une conférence de presse.

Cet émule de Mgr Lefebvre, l'un des chefs de file des traditionalistes, a été suspendu de ses fonctions après l'occupation de l'église Saint-Jean à Strasbourg, le 25 septembre dernier. Une violente altercation l'avait opposé à l'évêque de Strasbourg (*le Monde* du 12 octobre 1977). Vêtu d'une soutane, il a expliqué qu'il est « *fidèle à l'Eglise de Jésus-Christ* ». « *Je suis contre la secte moderniste de Jean XXIII*, a précisé l'ex-curé, *et je reste fidèle à saint Pie V. Ce n'est pas une raison pour me considérer comme un paria, ni pour me persécuter simplement parce que je n'ai pas voulu devenir protestant comme nos hiérarques le voudraient (...)* » « *Il ne faut pas croire*, a-t-il ajouté, *que nous sommes contre un rapprochement avec les protestants ou toute autre confession. Mais pas aux conditions actuelles. La doctrine catholique est, en effet, un obstacle de taille pour la poursuite de l'œcuménisme actuel, et nous ne voulons pas de ce syncrétisme qui a mené à la décadence au temps des Romains.*

» *Je continue à faire ce qu'on m'a appris et obligé de faire dans ma jeunesse. Il y a dix ans encore j'aurais été sanctionné en ne le faisant pas. Aujourd'hui on me sanctionne parce que je le fais.* »

Le conseil de fabrique (1) de l'église de Thal, qui soutenait l'abbé Siégel a été destitué par le ministère de l'intérieur. Un nouveau conseil a été mis en place par l'évêque. Le représentant catholique du maire n'ayant pas été invité et différents points de procédure n'ayant pas été respectés, l'affaire serait examinée en septembre par le Conseil d'Etat.

Lorsque le directeur de l'agence pour l'emploi a assuré qu'il lui trouverait du travail, l'abbé Siégel s'est exclamé : « *Mais je n'en veux pas ! Je ne veux pas balayer les rues de Saverne. Tout ce que je désire c'est d'être inscrit comme chômeur pour bénéficier des avantages sociaux...* » Le directeur de l'Agence lui a cependant fait remarquer qu'il acceptait volontiers des demandeurs d'emploi mais « *pas des chômeurs professionnels* ».

JEAN-CLAUDE PHILIP.

(1) Le Conseil de fabrique désigne l'ensemble des clercs et des laïcs chargés de l'administration des fonds et revenus affectés à l'entretien d'une église. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (9 décembre 1905) a remplacé ces conseils par des associations cultuelles sauf en Alsace où l'Eglise catholique vit sous le régime concordataire. Les ecclésiastiques y sont donc rémunérés par l'Etat. La suspension de l'abbé Siégel équivaut à un licenciement avec les conséquences qui en découlent sur le plan financier.

M. JACQUES MÉDECIN RENTRERA A NICE POUR LE 1er SEPTEMBRE

M. Jacques Médecin, maire de Nice et député (P.R.), a déclaré, vendredi 18 août à Europe 1, qu'il rentrerait à Nice pour le 1er septembre prochain. Interviewé par téléphone à Los Angeles (« le Monde » du 18 août), M. Médecin a précisé qu'il « demanderait des comptes au président de la République lui-même » s'il était démontré qu'une campagne de discrédit avait été menée contre lui par des amis personnels de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le maire de Nice a rappelé qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner son mandat.

UN AUTOMOBILISTE VICTIME D'UN ACCIDENT EST ACCUEILLI A COUP DE FUSIL

M. René Dablan, trente et un ans, domicilié à Cahors (Lot), circulait en voiture sur la départementale n° 5, vendredi 18 août, vers 3 heures du matin quand le conducteur du véhicule, M. Alain Lhopital, de Seclin (Nord), en perdit le contrôle près de Saint-Cyr-les-Champagnes (Dordogne). L'automobile s'écrasa contre un arbre. M. Lhopital fut tué et les deux autres occupants contusionnés. Le moins atteint, M. Dablan alla chercher de l'aide dans une maison voisine. Il sonna à la porte de M. René Mérillon, employé des ponts-et-chaussées. Ce dernier croyant à une agression — il avait été cambriolé il y a deux ans — s'empara d'un fusil de chasse, car M. Dablan braquait sur lui une lampe torche. L'automobiliste voulut alors détourner l'arme, mais un coup de feu partit, l'atteignait au bas-ventre. Constatant sa méprise, M. Mérillon alerta le maire, qui prévint les gendarmes. M. Dablan, grièvement touché, a été hospitalisé à Brive. Quant à M. Mérillon, il a été remis en liberté après avoir été entendu par les gendarmes. Aucune inculpation n'a pour l'instant été prononcée. — (*Cor.*)

Aux Etats-Unis

LA CONCEPTION INTERROMPUE D'UN BÉBÉ EN ÉPROUVETTE

50 000 dollars de dommages et intérêts

New-York (*A.F.P.*). — Un jury de quatre femmes et deux hommes a accordé, vendredi 18 août, 50 000 dollars de dommages et intérêts à Mme Doris del Zio, vingt-neuf ans, qui reprochait au centre médical presbytérien de Columbia d'avoir interrompu, il y a cinq ans, une expérience de conception d'un bébé en éprouvette et de s'être ainsi livré à une « destruction malveillante ».

Mme del Zio, qui réclamait 1,5 million de dollars de dommages et intérêts, avait fait valoir que l'interruption de l'expérience avait porté un grave préjudice à sa vie conjugale. Elle affirmait, après le choc subi, ne plus pouvoir espérer aucune autre fécondation, par quelque procédé que ce soit.

Lors du procès, le gynécologue en chef de l'hôpital, le docteur Raymond Wande Viele, a reconnu avoir confisqué l'embryon conçu en éprouvette et mis fin ainsi à l'expérience, parce qu'il craignait que l'enfant ainsi produit ne soit une « *monstruosité* ».

[Une question reste posée : si l'embryon n'avait pas été supprimé et si un enfant « monstrueux » était né, les parents ne se seraient-ils pas retournés également contre les médecins pour leur demander des dommages et intérêts ? C'est cette crainte, en tout cas, qui avait dissuadé le docteur John Derry, le premier à avoir réalisé, en 1944 aux Etats-Unis, une fécondation en éprouvette, de relancer ensuite l'œuf fécondé dans le ventre de la « mère ». N. B.]

RAZ DE MARÉE AU SALVADOR

Une centaine de personnes ont été noyées au Salvador par un raz de marée, qui a déferlé sur le port d'Acajutla, vendredi 18 août. Une secousse sismique sous-marine est à l'origine du désastre. Plus de deux mille personnes sont sans abri. — (*U.P.I.*)

Pour soutenir le dollar

LE TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN EST RELEVÉ A 7 3/4 %

Comme les spécialistes s'y attendaient (« le Monde » du 18 août), la Réserve fédérale américaine a annoncé, vendredi, un relèvement de 7 1/4 à 7 3/4 % du taux de l'escompte. Ainsi porté à son plus haut niveau depuis trois ans et demi, le taux d'escompte a été relevé « en raison des désordres sur les marchés des changes, et de la poursuite du sérieux problème de l'inflation dans le pays », a déclaré un porte-parole du système bancaire américain.

La Maison Blanche s'est félicitée de cette décision et a annoncé, avec le Trésor, une « série continue de mesures » propres à soutenir le dollar, au cours des prochaines semaines. A la suite de ces déclarations, la devise américaine s'est un peu redressée vendredi par rapport à la livre et au yen, mais le mouvement de baisse s'est poursuivi vis-à-vis du deutschemark et du franc suisse.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1978 a été tiré à 504 965 exemplaires.

A B C D E F G

SELON LA C.F.D.T.

Un rapprochement serait envisagé entre Sacilor et la Société métallurgique de Normandie

De notre correspondant

Caen. — La section C.F.D.T. de la Société métallurgique de Normandie a déclaré le vendredi 18 août, à l'occasion d'une conférence de presse, avoir la conviction que des discussions étaient actuellement en cours pour un éventuel rapprochement entre Sacilor et la S.M.N. Depuis le « mariage » entre Chiers-Châtillon et Usinor, la S.M.N. est pratiquement le dernier producteur d'aciers non spéciaux à ne pas être lié à l'un des deux grands groupes sidérurgiques français (Usinor et Sidélor).

Filiale d'Empain-Schneider, la Métallurgique de Normandie a produit en 1977, 665 000 tonnes d'acier, soit moins de 4 % de la production française. Elle exporte 50 % de ses ventes, ce qui lui a permis de résister plus longtemps à la crise.

Aujourd'hui, elle est atteinte à son tour. Ses capacités de production ne sont utilisées qu'à 60 % et les cinq mille quatre cents salariés (les effectifs ont déjà été réduits de six cent cinquante personnes et cinq cents nouvelles suppressions d'emplois sont prévues) chôment un jour par semaine. Pour améliorer sa situation financière, la S.M.N. avait fusionné en 1977 avec les Chantiers navals de France-Dunkerque, autre filiale du groupe Empain-Schneider.

Cette bouffée d'oxygène ne suffit plus. De plus, sa direction s'est plainte en juillet d'être « oubliée » dans les négociations entre la profession et les pouvoirs publics. Son appartenance à un groupe sidérurgique résoudrait évidemment ce problème. Si l'hypothèse de la C.F.D.T. se vérifiait, ce ne serait pas le premier lien entre les groupes De Wendel et Empain-Schneider ; ceux-ci se partagent déjà le capital de Creusot-Loire. — T. B.

[Même si au siège du groupe Empain-Schneider on dément qu'une négociation soit engagée avec Sacilor, il reste que l'avenir de la S.M.N. préoccupe sérieusement les dirigeants du groupe.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Attentat à Ajaccio.* — Un attentat à l'explosif a détruit, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, le système d'alimentation en eau d'une vingtaine de villas de la résidence Plein Soleil, au lieu-dit Sagone, sur le territoire de la commune de Vico, au nord d'Ajaccio. Les dégâts sont importants et l'alimentation en eau des vacanciers séjournant dans la résidence devra être assurée par des moyens de fortune.

● *L'appel du dissident soviétique Alexandre Guinzbourg* a été rejeté par la Cour suprême de l'Union soviétique le 18 août. Sa mère a été autorisée à assister à l'audience. M. Guinzbourg, qui purge une peine de huit ans de camp « *à régime spécial* », se trouve dans un état de faiblesse extrême et supporterait mal les conditions d'emprisonnement, a déclaré sa femme, qui a pu le voir le même jour au camp. (*A.F.P.*)